

Administration générale

SECRETARIAT MUNICIPAL

ACTIVITÉS GÉNÉRALES

Secrétariat de la Municipalité

À la suite d'un départ à la retraite, une nouvelle répartition des tâches a permis une - modeste - diminution de l'effectif du personnel correspondant à 0.45 équivalent plein temps. Le recours constamment accru aux possibilités offertes par l'informatique a rendu cet ajustement possible sans affecter l'exécution des tâches courantes liées au secrétariat des séances de la Municipalité.

Outre lesdites tâches, le Secrétariat municipal s'est préoccupé de divers dossiers touchant au fonctionnement de l'administration, notamment en matière d'affranchissement du courrier.

Solidarité internationale

Aide aux pays de l'hémisphère sud

Pour la première fois cette année, la solidarité entre générations a été intégrée à la palette traditionnelle du développement durable par l'octroi d'une aide au «Senior Expert Corps» de Swisscontact, qui a pour objectif d'optimiser le lancement de petites et moyennes entreprises de l'hémisphère sud par l'envoi en mission d'experts suisses retraités. Dans le double registre de la relance économique et de la promotion féminine, l'initiative «Femmes agricultrices africaines» du Projet Faim Suisse aura permis d'apporter aux travailleuses entrepreneuses des coopératives locales une aide sous forme d'alphabétisation et de micro-crédits. En matière de contribution à la protection de l'environnement, la promotion de l'agriculture biologique a bénéficié d'une aide bienvenue dans le cadre d'un projet Helvetas au Sri Lanka, présenté par la Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO).

Le foyer pour enfants abandonnés de La Plata (Argentine) et le foyer-ferme pour enfants et adolescents de San Andres (Pérou) ont vu se renouveler le soutien direct qui leur est accordé depuis plusieurs années, de même que le programme d'envoi de matières premières destinées à la fabrication, sur place, de médicaments destinés à la population cubaine. De même, l'aide accordée aux «Amis suisses des villages d'enfants SOS» au Vietnam et au «Caucasus Media Support Project» (qui œuvre dans le sens du dévelop-

pement d'une presse indépendant en Europe centrale) a été renouvelée.

Citons encore, dans un autre registre, l'adhésion renouvelée de la Ville aux actions de déminage et de prévention des accidents causés par les mines «antipersonnel» dans divers pays. La contribution lausannoise pour l'an 2000 continue à refléter, de surcroît, la permanence de son engagement en faveur de la défense des droits humains élémentaires dans la société civile (au Mexique notamment, par le biais d'un projet présenté par la FEDEVACO). Au registre de l'aide humanitaire, le soutien accordé au Comité international de la Croix-Rouge et à l'Organisation mondiale contre la torture a, de même, été reconduit.

Concernant les échanges en matière de «savoir-faire», la Municipalité a répondu favorablement à une demande provenant d'Algérie, en recevant un délégué de la mairie de Constantine pour un stage d'information d'une semaine dans l'administration lausannoise. Ailleurs, l'aide communale a permis à des gymnasiens helvétiques, œuvrant à titre bénévole sur les chantiers de travail de l'organisation Nouvelle planète durant leurs vacances estivales, de participer à la reconstruction de classes d'école vietnamiennes endommagées par les inondations de 1999 : des expériences généralement très prisées, qui allient la solidarité à une expérience personnelle originale et enrichissante.

Un subside a, en outre, été attribué à un autre projet évalué et sélectionné par la FEDEVACO, à savoir : un soutien sanitaire, éducatif et social aux enfants défavorisés des quartiers populaires de Quito, en Equateur.

Aide aux pays d'Europe orientale et orientale

Comme chaque année, cinq élèves du lycée franco-tchèque de Brno - accueillis dans des familles lausannoises avec le soutien de la Ville - ont effectué un stage de six semaines au gymnase du Bugnon. Loin de s'es-souffler, cette action voit sa relève assurée par la désignation d'une nouvelle préposée aux relations entre l'établissement lausannois et son homologue tchèque, en remplacement de la personne retraitée qui s'en occupait jusqu'ici.

Outre le soutien indirect versé sous forme de cotisation annuelle à l'association Causes communes Vaud, qui mène notamment des projets concernant les jeunes en Croatie, Lausanne poursuit ses échanges avec ce pays d'ex-Yougoslavie, notamment dans le cadre de la relation privilégiée qu'elle entretient à plus d'un titre avec la ville d'Osijek, suite à la signature, en 1997, d'une charte d'amitié et de coopération entre les deux cités. C'est

ainsi que la Ville a pris en charge les frais d'entretien d'une stagiaire croate dans le cadre d'un programme du Service social et du travail, intitulé Syni 2000, consistant à proposer à des chômeurs lausannois une expérience professionnelle sur le terrain en Croatie. En tant que partenaire principal de l'Agence de la démocratie locale d'Osijek (instituée sous l'égide du Conseil de l'Europe pour restaurer les valeurs démocratiques et le dialogue interethnique en ex-Yougoslavie), la Ville de Lausanne a également contribué à la constitution de l'Association des agences de la démocratie locale, qui vient donner un ancrage institutionnel aux actions-pilotes menées sur le terrain depuis plusieurs années.

Les relations avec la localité roumaine de Sangeorz-Bai se sont poursuivies par l'intermédiaire de l'association «Lausanne-Sangeorz-Bai», qui a notamment contribué à accueillir les jeunes chanteurs du groupe local «Paunica Mica» pour une tournée de quelques jours en Suisse romande. De nouveaux interlocuteurs et projets restent cependant à mettre en place, après le déménagement imprévisible du répondant local francophone. La pouponnière et institut de recherche de Loczy, à Budapest, a par ailleurs bénéficié d'un subside, pour la troisième année consécutive.

Bourse d'études de la Ville de Lausanne

Après avoir réussi les examens sanctionnant les cours préparatoires de finance en licence à l'Ecole des Hautes études commerciales de Lausanne, puis sa formation postgrade MBF proprement dite dans la même école, le bénéficiaire russe de la bourse d'études accordée au titre de la solidarité internationale a été autorisé à compléter sa formation en suivant des cours postgrade en informatique et en organisation.

Réseau des villes-refuges pour écrivains persécutés

Le séjour de l'écrivain ouzbek Saparbay Bekchanov et de sa famille a pris fin le 31 mai 2000, comme prévu par la convention passée entre la Ville, le Parlement international des écrivains et l'écrivain lui-même.

Réceptions

Le secrétariat municipal s'est chargé d'organiser, tout au long de l'année, de nombreuses réceptions et cérémonies, à l'Hôtel de Ville, à la maison de Mon-Repos et en d'autres lieux.

Parmi les plus importantes, citons la réception, le 9 mai, en l'honneur de M. André Gasser, nouveau président du Grand Conseil vaudois; la remise du Prix de Lausanne 2000, le 6 novembre, au professeur René Berger, historien de l'art, critique, chercheur, sémiologue, spécialiste des nouvelles technologies de la communication; la remise de la médaille d'or de la Ville de Lausanne, le 8 décembre, aux aéroliers Bertrand Piccard et Brian Jones, pour honorer l'esprit de rigueur et d'aventure qui a permis à cet équipage helvético-britannique de réussir en 1999 le premier tour du monde en ballon sans escale. Le secrétariat municipal a également collaboré à l'organisation de la cérémonie de remise du 1^{er} mérite sportif vaudois, le 30 mars, à la cérémonie de prise de congé du commandant du 1^{er} corps d'armée, le 16 novembre, ainsi qu'à la réception officielle de la Conférence mondiale sur le sport et les nouveaux médias, le 4 décembre. Par ailleurs, et pour la première

fois, les jeunes retraitées et retraités lausannois ont été reçus lors d'une réception organisée conjointement par la Municipalité et l'association Agora, au Casino de Montbenon, le 11 septembre; la participation élevée (plus de 300 personnes) atteste du succès de l'événement, qui aura lieu chaque année.

Des réceptions ont également été organisées en l'honneur de MM. Jesús López Cobos et Christian Zacharias, directeurs entrant et sortant de l'Orchestre de chambre de Lausanne, des mécènes et donateurs des institutions culturelles lausannoises, de l'équipe de tournage du film de Claude Chabrol *Merci pour le chocolat* (film dont une scène a été tournée, en mars, à l'Hôtel de ville), du bureau de la Fédération équestre internationale et, conjointement avec le Conseil d'Etat, des fédérations sportives établies à Lausanne et dans le canton de Vaud.

Comme en 1996, la Municipalité a invité dans ses domaines viticoles, les 10 mai et 4 juillet, les exécutifs des communes de La Côte et de Lavaux sur le territoire desquelles la Ville de Lausanne est propriétaire de vignes. Les autorités exécutives des communes où Lausanne possède quelques hectares de champs, de prés et de forêts ont été reçues le 30 août au Boscal.

Trois inaugurations importantes ont été préparées avec l'appui du secrétariat municipal : celle, le 8 juin, du nouveau Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mu.dac); celle, le 5 mai, du projet *Divertissimo – Paysages en fête*, élaboré par la Ville de Lausanne, l'Etat de Vaud et l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, sur les espaces verts et le renforcement du maillage écologique en ville de Lausanne; celle enfin de la nouvelle place de l'Europe, le 3 octobre. Dans le domaine de l'aménagement urbain, permanent ou éphémère, relevons également l'inauguration officielle, les 16 et 17 juin, de la grande manifestation *Lausanne Jardins 2000*.

Le secrétariat municipal a également collaboré à l'inauguration de deux plaques commémoratives à la mémoire de Gabriel Fauré et d'Isabelle de Montolieu. Il a par ailleurs contribué au bon déroulement de nombreux vernissages : 18 d'entre eux ont eu lieu au Forum et dans les combles de l'Hôtel de ville, 18 dans les musées communaux et trois à la Bibliothèque municipale.

Relations institutionnelles

La Municipalité a rencontré pour des séances de travail le Conseil d'Etat vaudois, le préfet du district de Lausanne, le Conseil administratif de la Ville de Genève, les municipalités de Vevey, Prilly et Cully, le comité de la Société des hôteliers de Lausanne et environs. Elle a également reçu une délégation de la Ville d'Edimbourg (Ecosse), hôte d'honneur de la Fête à Lausanne, M. Alexis Lautenberg, ambassadeur de Suisse à Rome et chef de la Mission suisse auprès de l'Union européenne à Bruxelles de 1993 à 1999 (dans le cadre de la Conférence de la Journée de l'Europe), les juges du tribunal de prud'hommes (à l'occasion du rattachement de ce tribunal au tribunal d'arrondissement de Lausanne). Elle a participé enfin, en délégation, à la Journée des communes vaudoises, à Lutry, et à l'assemblée générale de l'Union des villes suisses, à Schwyz.

Manifestations

Le Secrétariat municipal a apporté son appui - ou a coordonné celui d'autres services de l'administration - à diverses manifestations, dont les principales ont été, chronologiquement :

- du 11 juin au 3 septembre, la 19^e édition de *Entrée libre pour un été* : 151 spectacles ou animations ont été offerts gratuitement aux Lausannois ou aux touristes à la Cité, à Montbenon, au parc de Mon-Repos, à Ouchy, dans la salle Métropole et dans les quartiers.
- le 21 juin, *Fête de la Musique* : 80 groupes, 1 200 musiciens, 90 heures de programmation, 19 emplacements dont six en plein air – le comité renouvelé de l'association de la Fête a pu donner de l'envergure à cette manifestation tout en respectant son budget.
- le 30 juin et le 1^{er} juillet, *Fête à Lausanne* : Avec Edimbourg comme hôte d'honneur, la Fête s'est déroulée dans de bonnes conditions météorologiques. Cette manifestation requiert toujours une logistique importante de la part des services communaux, aide mieux coordonnée cette année grâce à la réorganisation, en cours, du comité d'organisation. Un nouveau secrétaire général de la Fête, entré en fonction le 1^{er} octobre, a été désigné par le comité de l'association.
- du 7 au 15 juillet, *Festival de la Cité* : La contribution des services communaux a été du même ordre de grandeur que ces dernières années.
- le 1^{er} août, *Fête Nationale* : la cérémonie officielle s'est déroulée à Ouchy; pour son organisation, le Secrétariat municipal a collaboré avec la Société de développement et des intérêts d'Ouchy (SDIO). Le cortège, regroupant les représentants des autorités cantonales, communales et militaires, les bannières avec leurs escortes, les représentants des sociétés oscherines, les parents et les enfants avec leurs lampions, sous la conduite de la fanfare «L'Avenir», s'est achevé sur la place du Port où s'est déroulée la partie oratoire. Le feu d'artifice tiré sur le lac et offert par la SDIO a attiré, comme ces dernières années, un très nombreux public. La fête populaire de la Société de développement du Nord a été organisée sur les terrains de sport de la Blécherette, elle s'est terminée par le traditionnel feu du 1^{er} août.
- du 1^{er} au 3 septembre, la *Schubertiade* d'«Espace 2» à Ouchy : la grande manifestation de la Radio suisse romande a déployé ses fastes à Lausanne pour la première fois. Le Secrétariat municipal a joué le rôle de courroie de transmission entre le comité d'organisation local (émanant essentiellement de la SDIO), les collaborateurs d'Espace 2 et les services communaux impliqués. Les infrastructures et prestations mises à disposition par la Ville ont été importantes; il est à relever qu'aucune aide financière n'a cependant été requise de la part des organisateurs. La presse romande a largement évoqué la manifestation. Pour mémoire, elle s'est déroulée sous une météo venteuse, pluvieuse et froide; près de 35 000 spectateurs ont assisté à un ou plusieurs des 200 concerts organisés sur 17 emplacements (sous chapiteau, en plein air ou en salle); 1 800 musiciens et 250 bénévoles de la SDIO ont animé la manifestation.

- Le 16 octobre, *In Memoriam* : cette manifestation dédiée au souvenir des militaires décédés en service est organisée tous les deux ans par la Division territoriale 1 en collaboration avec la Ville; elle a eu lieu devant le monument aux morts de l'Esplanade de Montbenon selon la formule devenue habituelle.

Place de la Navigation

Pour l'année sous revue, le Secrétariat municipal a, à nouveau, coordonné la préparation du programme d'occupation de la place. Les candidats à l'organisation d'une manifestation estivale sur cet espace étant toujours aussi nombreux, le maximum est fait afin de satisfaire chacun en tenant compte des souhaits des habitants et commerçants d'Ouchy; 44 manifestations sur 84 jours ou parties de jour (44 et 97 pour 1999) ont été programmées entre le 8 mars et le 2 novembre.

Sociétés locales (fanfares, groupes musicaux et chorales)

Diverses demandes de soutien financier ou logistique relatives à des événements ponctuels ont été examinées et ont reçu, dans l'ensemble, une suite favorable.

Une rencontre avec les présidents des fanfares lausannoises a permis d'évoquer les problèmes de ces groupes musicaux et d'envisager des pistes à suivre dans le but de faciliter, autant que faire se peut, le recrutement de nouveaux, et surtout, jeunes membres. Le subventionnement des fanfares par la Ville a longuement été évoqué; les comités des différents ensembles concernés ainsi que l'Association des corps de musique lausannois ont décidé de maintenir le contact en vue de présenter des propositions communes.

Conférence des secrétaires municipaux et des secrétaires généraux

Au cours des trois séances qu'elle a tenues pendant l'année, cette conférence s'est en particulier penchée sur la question du rôle des secrétariats généraux, en relation avec l'analyse conduite dans le cadre de «Perspectives 2001». Elle s'est également préoccupée, entre autres questions liées au fonctionnement quotidien de l'administration, de l'affranchissement du courrier, compte tenu de la suppression prochaine du système forfaitaire dont bénéficient les administrations publiques. Les questions - de procédure essentiellement - touchant à la gestion du personnel ont aussi longuement retenu son attention.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS

L'année a été relativement calme en matière d'organisation de scrutins puisque aucune élection générale n'a eu lieu cette année; la démission d'un membre de la Municipalité a entraîné une élection complémentaire, en deux tours, en mars.

Le Secrétariat municipal a délégué un représentant dans un groupe de travail constitué par le Service cantonal de justice, de l'intérieur et des cultes pour étudier l'introduction du vote par correspondance généralisé. Ce groupe a examiné en particulier les modalités pratiques du vote par correspondance, ainsi que les contraintes liées au système prévu. Dans sa forme actuelle (soit sur demande expresse, formulée pour un ou pour

tous les scrutins), le vote par correspondance rencontre d'ores et déjà une faveur croissante.

Une nouvelle répartition des tâches entre le Bureau électoral général et le Secrétariat municipal en matière d'organisation des scrutins a été introduite en cours d'année. Il s'agissait surtout de mieux préciser les responsabilités et les compétences respectives, en conformité avec les dispositions légales en vigueur.

Registre civique

Au 31 décembre 2000, le corps électoral lausannois comptait 61 594 électrices et électeurs (31 décembre 1999 : 61 844); 7 152 personnes (31 décembre 1999 : 6 777) étaient en outre inscrites au registre central des Suisses de l'étranger, tenu à Lausanne pour l'ensemble du canton.

Votations et élections

Scrutins organisés

- 4 votations fédérales, 15 objets au total
- 2 votations cantonales, 2 objets au total
- 2 élections communales.

Objets et participation

1. Votation fédérale du 12 mars 2000 concernant :

- a) arrêté fédéral du 8 octobre 1999 relatif à la réforme de la justice
- b) initiative *pour une démocratie directe plus rapide*
- c) initiative *pour une représentation équitable des femmes dans les autorités fédérales*
- d) initiative *pour la protection de l'être humain contre les techniques de reproduction artificielles*
- e) initiative *visant à réduire de moitié le trafic routier motorisé afin de maintenir et d'améliorer des espaces vitaux*

Électeurs inscrits : 69 180; votants : 24 385; participation : 35.25 %

2. Élection communale du 12 mars 2000
Election complémentaire d'un conseiller municipal (remplacement de M. P. Tillmanns)

Électeurs inscrits : 61 983; votants : 20 557; participation : 33.17 %

3. Election communale du 26 mars 2000 :
Election complémentaire d'un conseiller municipal, 2^e tour

Électeurs inscrits : 61 820; votants : 13 526; participation : 21.88 %

4. Votation fédérale du 21 mai 2000 concernant :

l'arrêté du 8 octobre 1999 portant approbation des accords sectoriels entre, d'une part, la Confédération suisse et, d'autre part, la Communauté européenne ainsi que, le cas échéant, ses Etats membres ou la Communauté européenne de l'énergie atomique.

Électeurs inscrits : 69 164; votants : 29 323; participation : 42.40 %

5. Votation cantonale du 21 mai 2000 concernant :
la loi du 14 décembre 1999 modifiant celle du 28 février 1956 sur les communes (introduction d'un fonds de péréquation directe horizontale)

Électeurs inscrits : 62 172; votants : 25 314; participation : 40.72 %

6. Votation fédérale du 24 septembre 2000 concernant :

- a) arrêté fédéral du 8 octobre 1999 concernant l'initiative du 21 mars 1995 *pour l'introduction d'un centime solaire*
- b) article constitutionnel relatif à une redevance incitative sur l'énergie en faveur de l'environnement (contre-projet du 8 octobre 1999 à l'initiative du 21 mars 1995 *destinée à encourager les économies d'énergie et à freiner le gaspillage [Initiative énergie et environnement]*, qui a été retirée)
- c) initiative du 28 août 1995 *pour une réglementation de l'immigration*
- d) initiative du 25 mars 1997 *pour davantage de droits au peuple grâce au référendum avec contre-proposition* (référendum constructif)

Électeurs inscrits : 69 209; votants : 26 354; participation : 38.08 %

7. Votation cantonale du 24 septembre 2000 sur l'initiative *pour les hôpitaux de proximité*

Électeurs inscrits : 62 009; votants : 23 031; participation : 37.14 %

8. Votation fédérale du 26 novembre 2000 :

- a) initiative du 13 mai 1996 *pour un assouplissement de l'AVS - contre le relèvement de l'âge de la retraite des femmes*
- b) initiative du 22 mai 1996 *pour une retraite à la carte dès 62 ans, tant pour les femmes que pour les hommes*
- c) initiative du 26 mars 1997 *Economiser dans l'armée et la défense générale - Pour davantage de paix et d'emplois d'avenir (Initiative en faveur d'une redistribution des dépenses)*
- d) initiative du 10 septembre 1998 *pour des coûts hospitaliers moins élevés*
- e) loi du 24 mars 2000 sur le personnel de la Confédération (LPers)

Électeurs inscrits : 69 381; votants : 24 958; participation : 35.45 %

Initiatives et référendums vérifiés

1. Référendum cantonal *Acceptez-vous la loi du 14 décembre 1999 modifiant celle du 28 février 1956 sur les communes ?*

Signatures reçues : 3 076; valables : 2 734

2. Référendum fédéral *Accords bilatéraux Suisse-UE, que décide le peuple ?*

Signatures reçues : 204; valables : 185

3. Référendum fédéral *contre des lois d'exécution relatives aux transports terrestres*

Signatures reçues : 50; valables: 47

4. Initiative fédérale *Droits égaux pour les personnes handicapées*

Signatures reçues : 2 458; valables: 2 163

5. Initiative fédérale *pour l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies (ONU)*

Signatures reçues: 2 931; valables : 2 529

6. Initiative fédérale *pour un approvisionnement en médicaments sûr et axé sur la promotion de la santé*

Signatures reçues : 6 586; valables : 5 524

7. Initiative fédérale *Internement à vie pour les délinquants sexuels ou violents jugés très dangereux et non amendables*

Signatures reçues : 1 124; valables : 951

8. Référendum fédéral *Non à la loi sur le personnel de la Confédération*

Signatures reçues : 5 202; valables : 4 692

9. Initiative fédérale *contre les abus dans le droit d'asile*

Signatures reçues : 758; valables : 593

10. Initiative cantonale *pour supprimer l'impôt sur les successions*

Signatures reçues : 4 511; valables: 4 109

11. Initiative fédérale *pour que les initiatives soient soumises au vote dans les six mois et que le Conseil fédéral et l'Assemblée fédérale soient forclos*

Signatures reçues : 5 658; valables : 4 623

12. Initiative cantonale *En faveur des familles pour des places suffisantes en nurseries et garderies*

Signatures reçues: 6 077; valables: 5 364

BOURGEOISIE, NATURALISATIONS ET DÉCLARATIONS

Bourgeoisie de Lausanne

Au 31 décembre 2000, 34 675 bourgeois de Lausanne étaient recensés, soit 562 de plus qu'au 31 décembre 1999 (34 113).

Les mouvements suivants ont été enregistrés :

- 444 étrangers (de 54 nationalités) ont acquis la bourgeoisie de Lausanne par procédure de naturalisation ordinaire;
- 50 étrangers, tous époux(es) de Suisses(esses) originaires de Lausanne, ont bénéficié de la procédure de naturalisation facilitée;
- 7 enfants étrangers sont devenus suisses et bourgeois de Lausanne par procédure de naturalisation facilitée.

385 personnes ont en outre été inscrites au registre des bourgeois pour des causes «naturelles» (naissances, adoptions, réintégrations ou mariages); enfin, 324 per-

sonnes ont perdu la bourgeoisie de Lausanne, principalement pour cause décès.

Naturalisations

Auditions de candidats(es) étrangers(ères) à la bourgeoisie de Lausanne par des délégations conjointes de la Municipalité et du Conseil communal

25 délégations conjointes de la Municipalité et de la Commission permanente des naturalisations du Conseil communal ont auditionné 230 candidats(es) (1999 : 237) afin d'émettre un préavis à l'intention des autorités cantonales et fédérales; 10 d'entre eux(elles) ont dû être reconvoqués(es), leurs connaissances et/ou leur intégration n'étant pas considérées comme suffisantes.

Promesses de bourgeoisie de Lausanne

En 2000, 468 personnes ont obtenu une promesse de bourgeoisie de notre commune, soit 305 requérants, 52 conjoints(es) et 111 enfants.

Déclarations

En 2000, le bureau des déclarations a délivré 3 935 pièces officielles, soit :

	<u>1999</u>	<u>2000</u>
Authentifications de photocopies	1625	2071
Actes de mœurs	329	302
Certificats de vie	561	583
Actes d'origine	394	388
Déclarations de fortune (sans émoluments)	579	591
Total	3488	3935

CENTRAL TÉLÉPHONIQUE

La Municipalité a conclu avec l'opérateur Swisscom un contrat pour la mise en service d'un réseau privé d'utilisateurs pour la téléphonie mobile, communément appelé CMN («Corporate Mobile Network»), devenu opérationnel en mai. Cette structure permet de traiter les appels sur le réseau mobile communal comme des appels internes et d'obtenir une tarification préférentielle des communications.

Des discussions ont eu lieu, pendant l'année, sur la répartition des tâches en matière de gestion des installations téléphoniques entre le Secrétariat municipal et le Service d'organisation et d'informatique (SOI). Ces discussions ont débouché sur la décision de confier la totalité des ces tâches au SOI dès le 1^{er} janvier 2001, ce dernier service disposant des compétences nécessaires pour gérer un domaine dans lequel des problèmes techniques de plus en plus complexes doivent être résolus.

BUREAU DES IMPRIMÉS ET DU MATÉRIEL

Imprévu et changement ont marqué l'année pour le Bureau des imprimés et du matériel (BIM); changement avec le départ à la retraite, au 30 juin, du responsable de cet office et l'entrée en fonction, le 1^{er} août, de son successeur, imprévu avec l'accident (non professionnel)

d'une certaine gravité dont a été victime à fin avril le responsable sortant, qui a eu pour conséquence que le BIM s'est en fait trouvé sans chef titulaire pendant trois mois parmi les plus chargés de l'année. L'engagement dont a fait preuve à cette occasion le personnel du BIM a néanmoins permis de venir à bout des tâches courantes.

La démarche de modernisation du fonctionnement du BIM s'est au demeurant poursuivie, de même que la recherche de nouveaux locaux pour permettre un déménagement devenu nécessaire pour permettre une utilisation plus rationnelle des surfaces du bâtiment de Beau-Séjour 8.

Un accent particulier a en outre été mis sur l'information donnée aux services de l'administration quant aux prestations fournies par l'installation de reprographie dont dispose le BIM et sur la possibilité de commander directement la reproduction de documents par l'intermédiaire du réseau informatique communal.

CASINO DE MONTBENON

L'étude d'une nouvelle formule d'exploitation s'est poursuivie tout au long de l'année; elle devrait aboutir dans les premiers mois de 2001.

Entretien du bâtiment et du matériel

Au mois d'août, pendant la fermeture estivale, la peinture du hall d'entrée a été complètement refaite. Le rack-son pour les projections cinématographiques de la salle Paderewski, après plusieurs pannes et après le constat de l'impossibilité de le réparer de manière fiable, a été changé au début de l'automne.

Manifestations

Le Casino a accueilli 349 événements (315 en 1999) selon la répartition mensuelle suivante :

	Salle Paderewski	Salle des fêtes
Janvier	19	12
Février	18	9
Mars	29	16
Avril	14	11
Mai	22	14
Juin	20	11
Juillet	15	2
Août	14	1
Septembre	9	10
Octobre	20	7
Novembre	26	13
Décembre	25	12
Totaux	231	118

Outre les traditionnelles assemblées, spectacles et repas de soutien des sociétés locales, et les activités classiques (concerts, auditions des lauréats du Conservatoire de Lausanne, Festival international de harpe, nuit du court-métrage, kermesse de Terre des hommes, tournoi d'échecs des jeunes grands maîtres, ...), les événements les plus marquants ont été :

- En janvier, sept représentations de *Bergamote et l'ange* de Patrick Lapp, Claude-Inga Barbey et Claude Blanc.
- En mars-avril, sur neuf jours, l'exposition « *Vivre à Lausanne, portrait d'une ville par ses habitants* », organisée par le Service social et du travail.
- En juin, semaine d'informations, films, conférences et animations diverses à l'occasion du 20^e anniversaire de *Sentinelles*.
- En octobre, *les pianistes du futur*, proposés par l'Association des concerts de Montbenon, manifestation qui a permis de découvrir de jeunes prodiges.
- En novembre, *Festival de jazz* organisé par l'association Onze plus, qui a offert l'occasion de réunir les différents utilisateurs du Casino sous la bannière du jazz (grands concerts à la salle Paderewski, films inédits au Cinématographe et concerts libres au Grand Café).
- En novembre, dans le cadre du *Festival Bach*, interprétation de la messe en si par la Wiener Akademie et les solistes du Tölzer Knabenchor - concert retransmis en direct sur Espace 2.
- En décembre, 11 représentations du spectacle de François Silvant, *La fête de la vigneronne* (4 500 spectateurs).

FORUM DE L'HÔTEL DE VILLE

Le Forum a accueilli 18 expositions, soit :

- 26 janvier – 12 février : *Art moderne et contemporain*, peintures, sculptures, vidéos d'artistes suisses. Organisateur : Groupement des galeries d'art de Lausanne.
- 16 – 26 février : *50 ans d'atelier à la Palud*, rétrospective du peintre Guy-François Taverny, à l'occasion de son 75^e anniversaire, organisée par lui-même.
- 1^{er} – 18 mars : *Terre des Hommes* – une histoire d'enfants, exposition à l'occasion du 40^e anniversaire de l'institution.
- 21 mars – 1^{er} avril : *L'eau - La vie*, présentation des actions menées par la Ville pour la conservation de l'eau. Organisateur : Service d'assainissement.
- 4 – 15 avril : *La carte postale hier et aujourd'hui*, présentation de cartes postales de Lausanne et environs ainsi que de quelques pièces de collection. Organisateur : Société romande de cartophilie.
- 20 avril – 6 mai : *Balade*, exposition de peintures. Organisateur : Société d'études artistiques de Lausanne.
- 10 – 27 mai : *Un poing c'est tout ?* – Une exposition pour dire non à la violence. Organisateur : Centre Martin Luther King.
- 31 mai – 16 juin : *Les quatre éléments*, exposition collective de femmes peintres et sculpteurs. Organisateur : Lyceum Club International Vaud, section des beaux-arts.
- 22 juin – 1^{er} juillet : *Edinburgh – The Gateway to Scotland* (Porte de l'Ecosse), présentation de l'hôte d'honneur de la Fête à Lausanne.

- 5 juillet – 12 août : *2000 créations artisanales aujourd'hui*, 19^e exposition vente de l'Association du marché des artisans de Lausanne.
- 19 août – 9 septembre : *Planter, plantages – cinq jardins de quartier*, photographies de Neil Labrador. Organismes : Association Jardins urbains et Service des parcs et promenades.
- 14 – 30 septembre : *Charles Veillon – Couture et culture*, exposition dédiée au 100^e anniversaire de la naissance de l'entrepreneur et mécène vaudois. Organisateur : Fondation Charles Veillon.
- 5 – 21 octobre : *Le Flon revisité*, peintures et dessins. Organisateur : Ceruleum, école d'arts visuels.
- 25 octobre – 11 novembre : *Cadre de vie*, présentation du nouveau plan général d'affectation de la ville de Lausanne. Organisateur : Service d'urbanisme.
- 14 – 25 novembre : *Abyssinie entre ciel et terre - La route d'Arthur Rimbaud*, exposition de photographies et soutien à «Calcutta Espoir» du Dr J. Preger. Organisateur : Benoît Lange, photographe.
- 29 novembre – 9 décembre : *Noël des ethnies – Les Albanais, nation européenne*. Organismes : Chambre consultative des étrangers et Communauté albanaise de Lausanne.
- 12 – 23 décembre : *41^e braderie des ateliers pour handicapés*. Organisateur : Comité romand d'orientation et d'éducation professionnelle des invalides (CROEPI).

Le Forum a été mis à disposition du Consulat de France de Lausanne le dimanche 18 juin pour l'organisation de l'élection du Conseil des Français de l'étranger.

Une exposition a été en outre mise sur pied dans les combles de l'Hôtel de ville :

- 3 – 12 mai, *Expozéro*, rétrospective pour les 20 ans de «Balélec» (bal de l'EPFL). Organisateur : Comité d'étudiants en électricité de l'EPFL.

ARCHIVES DE LA VILLE

Une politique active de reconditionnement des fonds d'archives est menée depuis plusieurs années, en raison de l'accroissement constant de ces fonds. En l'an 2000, le nouveau conditionnement de quelque 250 000 plans de la police des constructions (accompagné de son récolement) a été mené à terme; il a permis de gagner 130 mètres linéaires pour cette seule série. Les autres plans (plus de 15 000 pièces) sont en cours de reconditionnement. Les parchemins médiévaux et d'ancien régime ont également été totalement reconditionnés pour assurer leur protection optimale tout en veillant à utiliser au mieux l'espace disponible. Il convient de souligner l'importance de ces tâches peu spectaculaires mais essentielles pour la bonne gestion des archives.

Une nouvelle organisation du travail, responsabilisant chacun et misant sur l'entraide réciproque a été expérimentée avec succès et à la satisfaction des collaborateurs.

L'année 2000 a vu aboutir la réforme éditoriale de la revue d'histoire lausannoise *Mémoire Vive*, appréciée au vu des réactions suscitées.

Sur le plan externe, les Archives, toujours actives au sein des groupes de travail professionnels, ont co-organisé deux colloques, l'un sur les archives électroniques, confié à l'archiviste-adjoint, l'autre sur les revues d'histoire en Suisse en collaboration avec la rédaction de la *Revue suisse d'histoire*.

Consultation

1 079 personnes extérieures à l'administration lausannoise (1999 : 1 058) ont eu recours aux services des Archives. 2 330 interventions en faveur du public ont été dénombrées (1999 : 2 293). La part des requêtes émanant des services administratifs (14 % du total) a augmenté du fait que bon nombre de demandes touchant la police des constructions sont traitées à présent par les Archives.

Animations et accueil

Les Archives ont poursuivi leurs animations en faveur de la promotion du patrimoine lausannois. Dans le cadre des «Petits matins», le fonds de la famille Laufer-Gautier a en particulier fait l'objet d'une présentation.

Afin de mieux valoriser le travail des archives filmiques, le documentaire sur les fermiers de la Blécherette réalisé par Bertrand Nobs a été présenté à la Cinémathèque suisse devant plus de 50 personnes. Par ailleurs, l'archiviste de la Ville a pu animer sur la Télévision de la région lausannoise (TVRL) une série d'émissions consacrées à divers quartiers lausannois à partir des films réalisés au sein du groupe «Vivre à Lausanne».

L'offre d'activités proposée par les Archives dans le cadre du «passeport-vacances» a été étoffée. Pour la première fois, en plus d'une activité touchant les archives sonores, un groupe de jeunes adolescents a pu s'initier à la réalisation d'un court métrage documentaire. En outre, une activité liée à la recherche généalogique a su éveiller l'intérêt des jeunes.

Enfin, à l'occasion d'un programme d'échange international, les Archives de la Ville ont eu le plaisir d'accueillir, à la demande des Archives fédérales, l'archiviste d'Erythrée. A cela s'ajoutent la venue d'une archiviste portugaise et la visite de la section latine de la conférence suisse sur l'informatique.

Formation

Comme les autres années, pour répondre à la demande des jeunes désireux de suivre les filières de formation en information documentaire, les Archives ont accueilli cinq stagiaires, en collaboration avec les Archives cantonales et les Archives du Musée Olympique.

Trois apprentis ainsi qu'une universitaire ont suivi des stages de plusieurs semaines aux Archives pour compléter leur cursus dans la branche.

Les Archives ont également accueilli deux groupes d'étudiants de l'Ecole supérieure en information documentaire de Genève et répondu à plusieurs demandes de travaux de séminaires afférents à la profession.

Versements et inventaires d'archives

Durant l'année, 106 versements ont été effectués tant par l'administration que des privés.

L'Administration communale a effectué 36 versements provenant des services, offices et bureaux suivants: Affaires sportives, Architecture, Assainissement, Bibliothèque municipale, Eaux, Ecoles primaires et secondaires, Electricité, Forêts-domaines-vignobles, Gérances, Organisation et informatique, Personnel et assurances, Routes et voirie, Secrétariat municipal, Service dentaire, Section sociale du service social et du travail et Secrétariat général de la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement.

La série des archives para-administratives a été complétée par cinq versements concernant la COREL, la Fête fédérale de tir des vétérans et les 20 km de Lausanne; dans le cadre des affaires culturelles, à relever le versement des archives du Musée romain de Lausanne-Vidy.

Au 31 décembre 2000, les archives privées sont constituées de 378 fonds différents (65 versements en 2000). Indépendamment des archives sonores ou filmiques, les fonds suivants ont été créés ou complétés: Académie de musique de Lausanne, Archives cantonales vaudoises, Association du Vieux-Lausanne, Association suisse du Rhône au Rhin (section vaudoise), Bataillard (Emile), Berthoud-Kaspar (famille), Confrérie des pirates d'Ouchy, Galland (famille), Gaulis (Jean-François), Girsberger (entreprise générale), Jaquinet (Daniel), Laufer (famille), Loterie romande, Monnard (Roger), Perrin Makkoli (Liliane), Rham (Hugues de), Raoux (Edouard), Saint-André (paroisse catholique), Société de développement d'Ouchy, Société des Alsaciens et Lorrains, Société des pharmaciens de Lausanne, Société vaudoise de navigation (NANA), Union chorale de Lausanne, Von der Mühl (Robert) et von Auw (Lydia).

Parmi les 117 inventaires rédigés cette année, on notera la constitution d'un inventaire informatique de tous les parchemins liés à l'Abbaye de Montheron. Ont également fait l'objet d'un inventaire les archives privées des Amis de la Cité, du Mouvement de défense de Lausanne, de la Société de développement sous-gare, de l'Aéro-Club Vaud, de Roger Monnard, ainsi que le magnifique fonds informatisé de l'architecte Robert Von der Mühl, remis par sa fille, à qui l'on doit ce travail exemplaire. Dans le cadre des archives administratives, citons les classements suivants: l'imposant fonds remis par le Service des routes et voirie documentant l'histoire de l'urbanisme lausannois, la correspondance du directeur de police et des sports (1971-1984) et les dossiers liés au Tunnel du Grand- Saint-Bernard.

A relever aussi, beaucoup de tris et pré-classements, nécessités par les masses documentaires reçues. Ainsi, le fonds de l'entreprise générale du bâtiment Girsberger (12 palettes CFF) et les archives du Service de l'électricité antérieures à 1950 (plusieurs centaines de boîtes d'archives à décrypter) ont monopolisé beaucoup de temps. Un premier tri du dernier versement du fonds de l'Orchestre de Chambre de Lausanne a été également mené à bien.

Les archives audiovisuelles

Symbole de notre temps et des mutations de la communication: la section audiovisuelle des Archives est désormais un secteur imposant des activités de l'institution. Cette année, en collaboration avec l'Association vaudoise des archivistes et les Archives cantonales vaudoises, un projet de conservation des archives sonores de l'Encyclopédie vaudoise (plus de 300 heures d'entretiens de nature ethnographique) a été soutenu financièrement par MemoriaV et sera programmé dès 2001.

Autre signe des temps, les travaux de la Commission des archives filmiques (ci-après CAF) ont été marqués par l'arrivée du numérique dans le montage son. Divers tournages ont été réalisés par Bertrand Nobs sur des objets lausannois en conformité avec la politique générale des archives filmiques, qui postule la réalisation de documentaires ne faisant pas double emploi avec les informations télévisuelles (TVRL) conservées précisément aux Archives de la Ville.

En matière filmique, les versements 2000 ont été assurés par les personnes et institutions suivantes: Frank Pichard, Georges Lambert, Aude Kolb, Magnétophone Club Vaudois, Adavi Production, la Fondation Pro Juventute, l'Association Plans fixes et bien sûr TVRL.

Les archives sonores ont été richement dotées par le legs posthume de Georges Favre, ainsi que par la donation touchant la femme de radio et romancière Liliane Perrin Makkoli.

Les Archives ont poursuivi leur travail d'enregistrements d'intérêt public ou scientifique, seules et avec le concours du groupe des archives sonores. Le travail le plus important a consisté en la préparation d'un disque compact sur Lausanne produit par la Radio suisse romande, dont la sortie est prévue en 2001.

Au total, durant cette année, 238 heures de sources filmiques ont été transférées et analysées; 81 heures de sons nouveaux ont été archivées et documentées, alors que les travaux de numérisation du son (en particulier les bandes de la défunte Radio Acidule) ont généré 218 heures d'écoute sur fichiers informatiques (disponibles sur CD-R et «on line» en format compressé).

Restauration, microfilmage, numérisation

Restauration et reliure sont les conditions d'une conservation de longue durée. Les séries médiévales (parchemins et registres) continuent de faire l'objet d'une campagne systématique de restauration. En outre, cette année, un magnifique plan de la propriété du Désert, datant du XVIII^e siècle a été restauré.

Les opérations de microfilmage ont connu une activité ciblée en cette année 2000. Dès le mois d'avril, un collaborateur à temps partiel a été engagé pour une année afin d'assurer l'archivage des plans de la police des constructions. Durant cette période, il a réalisé près de 12 000 prises de vue correspondant à autant de plans archivés.

Globalement, le microfilmage de protection des séries archivées a débouché sur la production de 53 films

35 mm et 58 films 16 mm (journaux anciens, fonds d'ancien régime, correspondance du théâtre de Vidy). La collection lausannoise de microfilms compte désormais 2 247 unités 35 mm (1.39 million de prises de vues) et 172 bobines 16 mm (510 786 prises de vues).

Le centre de microfilmage a accueilli cette année encore un collaborateur du Service de l'électricité chargé de préparer des cartes à fenêtres pour ledit service; l'appareil a permis ainsi la production de 9 307 vues. Indépendamment de ce travail, le responsable du centre de microfilmage a effectué les traditionnels clichés pour la sécurité des plans de réseau dudit service : 2 448 cartes à fenêtres et 6 528 prises de vue en couleur ont été réalisées, prestation en nette augmentation par rapport à 1999 (+45 %). Enfin, la numérisation des documents graphiques de grand format (A0) s'est poursuivie au gré des besoins, permettant de résoudre le problème de la difficile reproduction des héliographies antérieures à 1940.

Bibliothèque et documentation

Le travail de documentation de presse a été fortement mobilisateur : 2 779 notices indexées ont été produites sur toutes les activités d'intérêt lausannois (1999 : 1 986 notices). Cette tâche a été complétée par la mise en route de l'indexation numérique des débats du Conseil communal. En bibliothèque, 316 titres nouveaux ont été recensés cette année, 45 % étant le fait de dons. Le catalogage dans la base de données romande a porté sur 285 titres. Le nombre de prêts inter-urbains ne varie guère (16 prêts effectués et 24 demandes). Parmi les acquisitions intéressantes de cette année, il faut citer deux ouvrages : le *Système de logique abrégé* par Jean-Pierre de Crousaz (Lausanne, 1735), philosophe et mathématicien professeur à l'Académie de Lausanne, et les quatre volumes de la *Statistique élémentaire* de la Suisse du pasteur F.J. Durand (Lausanne, 1795), également professeur à l'Académie.

La bibliothécaire a en outre fourni un important travail d'inventaire des livres antérieurs à 1900 sur demande du programme national « Répertoire analytique des fonds anciens imprimés de Suisse » dirigé par la Zentralbibliothek de Zurich.

SERVICE DU PERSONNEL ET DES ASSURANCES

Parmi les tâches qui lui incombent en vertu de l'article 74 du Règlement pour le personnel de l'Administration communale, le Service du personnel et des assurances doit notamment veiller à l'application des mesures arrêtées par la Municipalité. A cet égard, il assure la mise en œuvre de la politique du personnel (projet GePeL) décidée par la Municipalité en 1997.

Durant l'exercice 2000, le projet GePeL a franchi de nouvelles étapes qui sont évoquées plus avant. Dans le cadre du processus « engagement du personnel », la Municipalité a adopté le premier plan des postes, déléguant ainsi aux chefs de service la capacité de repourvoir un poste vacant après en avoir apprécié l'opportunité et sans attendre le délai de carence de 6 mois, imposé depuis plusieurs années. L'implication du directeur ou de la directrice puis de la Municipalité

est désormais réservée aux fonctions dont la classe initiale est égale ou supérieure à la classe 4 ainsi qu'aux fonctions dites transversales. De surcroît, quelle que soit la classification de la fonction, l'autorisation préalable de la Municipalité demeure indispensable lorsque la mutation entraîne une modification du plan des postes, notamment dans les situations suivantes : création d'un nouveau poste, remplacement d'un poste vacant par un poste dont la classification est supérieure, augmentation du taux d'occupation d'un poste sans diminution équivalente sur un autre poste.

Etabli à la date de référence du 30 avril 2000, soit avant la préparation du budget de 2001, le premier plan des postes est exprimé en équivalents plein temps. Il comprend tous les postes occupés à la date de référence, y compris lorsque le titulaire bénéficiait d'un congé, les postes vacants qui n'étaient pas encore repourvus et les nouveaux postes (accordés dans le cadre du budget 2000, par exemple) qui n'étaient pas encore occupés.

Plan des postes au 30 avril 2000

ADMINISTRATION GÉNÉRALE (206.523)

Secrétariat municipal	50.796
SEGRE	11.980
Service du personnel et des assurances	21.447
Affaires culturelles	38.000
Organisation et informatique	57.950
Service juridique	6.000
Presse et information	7.950
Service de la révision	12.400

SECURITE PUBLIQUE ET AFFAIRES SPORTIVES (863.735)

Police du commerce	38.720
Service des affaires sportives	77.225
Service du contrôle des habitants	33.400
Service de secours et d'incendie	143.920
Service administratif	23.620
Service de la circulation	42.850
Corps de police	504.000

FINANCES (137.540)

Service financier	22.100
Service des gérances	55.590
Service des forêts, domaines et vignobles	23.850
Service des impôts, caisse et contentieux	17.000
Service des pompes funèbres	19.000

TRAVAUX (627.540)

Service administratif	24.480
Service du cadastre	26.500

Service d'urbanisme	30.560
Service d'architecture	25.500
Service des routes et voirie	315.000
Service d'assainissement	205.500
ÉCOLES (557.482)	
Secrétariat général	24.721
Service dentaire	24.750
Santé des écoles	67.463
Service des écoles primaires et secondaires	162.557
Office régional d'orientation professionnelle	7.600
Service de la jeunesse et des loisirs	233.302
Bibliothèque municipale	37.089
SÉCURITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENT (630.400)	
Secrétariat général	17.200
Service des assurances sociales	54.700
Environnement, hygiène et logement	29.000
Service social et du travail	252.000
Service des parcs et promenades	277.500
SERVICES INDUSTRIELS (551.500)	
Secrétariat général	23.500
Service de la comptabilité	56.000
Service du gaz et chauffage à distance	68.900
Service des eaux	120.200
Service de l'électricité	247.000
Service de l'énergie	11.000
MAGESI	24.900
Total	3 574.720

Le plan des postes est avant tout un outil de gestion efficace et souple alors que l'inventaire de l'effectif du personnel communal publié auparavant dans le rapport de gestion n'était qu'une photographie du personnel à une date précise, sans tenir compte du taux d'activité des collaborateurs et collaboratrices ni des emplois vacants à la date de référence.

Ainsi, au 31 décembre 2000, on recensait 3 955 personnes :

dont 3 342 fonctionnaires	84.5%
613 contrats privés	15.5%
dont 1 386 femmes	35.0%
2 569 hommes	65.0%
dont 2 910 à plein temps	73.6%
1 045 à temps partiel	26.4%

Le nombre des mutations au sein du personnel est l'expression tant de la détente du marché de l'emploi que de la volonté de la Municipalité de régulariser des emplois auxiliaires. En 2000, 390 personnes ont rejoint notre administration alors que 293 la quittaient.

Dès le 1^{er} juin 2000, le Service des parcs et promenades a été rattaché à la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement tandis que le Service d'assainissement a rejoint la Direction des travaux.

Centre des ressources humaines

Unité des ressources humaines

Jusqu'ici composée du conseiller en ressources humaines, de l'assistante sociale et de l'infirmière en santé publique (de l'Unité socio-médicale) et d'une secrétaire, l'Unité «ressources humaines» s'est réorganisée en été 2000. Deux postes nouvellement créés ont été rattachés à cette unité : les postes de conseillères en recrutement et sélection de personnel d'une part et en évolution professionnelle d'autre part.

En outre, pour tenir compte du développement des activités du Centre des ressources humaines, il a été jugé opportun de rattacher l'infirmière de santé publique au médecin-conseil (et de ce fait de dissoudre l'Unité socio-médicale en tant que telle).

Conseiller en ressources humaines

Le conseiller en ressources humaines a pour tâches principales la coordination du projet *GePeL*, le conseil et l'appui aux chefs de service et à leurs collaborateurs et collaboratrices pour toute question en matière de gestion du personnel et la gestion de l'Unité «ressources humaines». En outre, il assure la présidence du Groupe de confiance.

Conseil et appui en matière de gestion des ressources humaines

Le conseiller en ressources humaines a continué de recevoir régulièrement des demandes de la part de directeurs, de chefs de service ou de collaborateurs (appui pour l'engagement d'un nouveau collaborateur, conseil pour une situation individuelle, etc.).

En outre, la collaboration se poursuit avec le médecin-conseil, qui adresse au conseiller en ressources humaines les situations de personnes qui, manifestement, souffrent d'un climat de travail conflictuel provoquant des atteintes à leur santé.

Evolution professionnelle

Fruit d'une des décisions prises par la Municipalité dans le cadre du projet *GePeL*, cette nouvelle structure, composée d'une psychologue-conseillère en orientation, a vu le jour en juin 2000.

La structure Evolution professionnelle a pour mission de fournir deux types de prestations : des bilans de compétences en vue de fournir un conseil en gestion de carrière et de gérer la bourse de l'emploi afin de faciliter la réinsertion et la mobilité interne du personnel communal. Cette structure est à disposition des employés de la Ville au bénéfice du statut de fonctionnaire ou d'un contrat de droit privé de durée illimitée, ainsi que des

services. En effet, dans une carrière professionnelle, toute personne peut être amenée à devoir changer de poste ou de fonction pour des raisons de santé physique ou psychique, ainsi qu'à vouloir acquérir ou exercer de nouvelles compétences.

La période de juin à décembre 2000 a été mise à profit pour mettre sur pied la grande majorité des activités de bilan et la procédure administrative, ainsi qu'à suivre quelques collaboratrices et collaborateurs. Ainsi, 22 personnes ont été reçues par la conseillère en évolution professionnelle durant cette période. La conseillère en évolution professionnelle a également été amenée à collaborer à la rédaction de descriptions de poste dans le cadre du projet GePeL.

Service social d'entreprise

L'assistante sociale d'entreprise a pour mission d'apporter conseil, soutien et aide aux collaborateurs de l'Administration communale confrontés, dans l'accomplissement de leur profession ou de leur vie personnelle, à des difficultés administratives, financières ou relationnelles. Leur travail peut en effet se trouver sérieusement perturbé par de telles difficultés. Les prestations du Service social d'entreprise ont pour but de donner à ces collaborateurs tous les moyens nécessaires pour vivre, assumer et gérer au mieux leurs difficultés. En 2000, l'assistante sociale d'entreprise a suivi 73 collaboratrices et collaborateurs.

Médecin-conseil

Durant l'année écoulée, le médecin-conseil a examiné 324 candidats, son remplaçant 19 candidats, et effectué 109 expertises. D'autre part, 430 personnes ont été vaccinées contre la grippe sous sa responsabilité.

Différents axes de promotion à la santé au travail ont été développés pour différents services et ont délégué l'infirmerie en santé publique à cet effet (gestion du stress post-traumatique, prévention de l'alcoolisme, cours de sensibilisation à la prévention des maladies cardio-vasculaires et enseignement nutritionnel). Le médecin-conseil a, par ailleurs, poursuivi sa supervision étroite du Groupe sanitaire et participé à plusieurs séances d'Etat Major du plan DIAM et ORCA.

Les stratégies de reconversion professionnelle ont été consolidées en relation étroite avec les représentants de l'AI, des Transports publics et de la Caisse de pensions (6 séances).

Plusieurs cours à l'intention des différents secteurs de l'administration ont été dispensés.

Gestion du personnel - Lausanne (GePeL)

Si le projet GePeL a vu le jour en 1997, s'il a connu son essor en 1998, si les trois premiers dossiers (issus des travaux des groupes de travail GePeL) ont été adoptés par la Municipalité en 1999, l'année 2000 a été marquée par les événements suivants :

- Tout d'abord, en matière d'**appui aux services**, les services ont désigné leurs répondants en ressources humaines (RRH) de manière à pouvoir entamer une phase test en avril 2000. Les missions de ces RRH sont d'offrir un appui aux chefs de service dans le domaine des ressources humaines, de permettre une gestion plus claire et efficiente des

procédures de gestion du personnel, en particulier l'adaptation à chaque service des procédures définies à l'échelon de la commune, et enfin d'assurer la cohérence et l'harmonisation des actions de ressources humaines à l'intérieur de chaque service. Pendant cette année, leur première mission aura été de coordonner l'élaboration des descriptions de poste des collaboratrices et collaborateurs de leur service.

- En matière d'**engagement du personnel**, l'année 2000 a vu l'adoption par la Municipalité du premier plan des postes. En outre, le poste de conseiller en recrutement et sélection de personnel a été mis au concours et sa titulaire est entrée en fonction en juillet 2000.
- Par ailleurs, la Municipalité a adopté le processus relatif à l'**évolution professionnelle** dans le but d'encourager la mobilité interne de ses collaboratrices et collaborateurs en vue d'améliorer leurs compétences et leurs performances. A cet effet, elle a décidé de mettre notamment en place une structure, véritable plaque tournante, destinée à chercher la meilleure adéquation entre les besoins en personnel des services et les compétences des personnes en place, souhaitant ou devant réorienter leur carrière. Dans cette perspective, un poste de conseiller en évolution professionnelle a été mis au concours et occupé dès juin 2000.
- La Municipalité a aussi adopté le dossier **«management – description de poste»** : celui-ci prévoit que chaque collaborateur et collaboratrice dispose d'une description de poste qui concrétise la mission confiée dans un service en précisant les buts, responsabilités principales et délégation de compétences particulières attribués au poste. Cette description de poste est complétée par le profil recherché (formation, compétences, exigences particulières) pour le titulaire du poste. Ainsi, les services ont été chargés, dès l'été 2000 et sur la base d'exemples de descriptions de fonction proposées par le SPA, de rédiger celles de leur personnel. La conseillère en recrutement et sélection de personnel a été chargée de fournir aide et conseil aux services pour cette tâche. Cette opération, d'une envergure sans précédent, se poursuivra jusqu'au printemps 2001.
- En outre, on peut encore relever que le Comité de pilotage de l'informatique a autorisé le SPA à lancer un appel d'offres pour acquérir un **logiciel de gestion du personnel** permettant de gérer les données «ressources humaines».

Afin de planifier et accompagner le projet GePeL, le groupe de pilotage a tenu 10 séances.

Deux groupes de travail ont terminé leurs travaux et rendu leur rapport sur le thème suivant : «Management - Entretien de collaboration» (11 séances) et «Développement des compétences» (4 séances). Les deux rapports ont été mis en consultation auprès de l'association des chefs de service, de la déléguée à l'égalité et des deux associations de personnel, selon la procédure utilisée dans le cadre du projet GePeL. En outre, deux autres groupes de travail ont commencé leurs travaux : «Personnalisation des conditions de travail» (2 séances) et «Santé au travail» (4 séances).

Groupe de confiance

Une année après l'entrée en vigueur de la nouvelle procédure régissant le Groupe de confiance, celui-ci a mené une réflexion de fond sur son action et les nécessaires adaptations qu'il conviendrait d'apporter au traitement délicat des plaintes en cas de harcèlement. Ces réflexions ont largement été reprises dans le cadre de la réponse à l'interpellation Vuillemin à propos de la nouvelle teneur de l'instruction RPAC 22.01 définissant la procédure à suivre en cas de harcèlement et/ou de mobbing. Dans ce cadre, la Municipalité propose de procéder à une large réflexion pour établir une procédure *d'aide à la résolution des conflits sur la place de travail*. Cette réflexion pourrait aboutir à un guide sur la résolution des conflits de travail, ainsi :

- les conflits seraient dédramatisés, favorisant une résolution plus précoce de ceux-ci, augmentant d'autant les chances d'aboutir à une solution favorable,
- les rôles respectifs des différentes fonctions concernées par les conflits (chefs de services, cadres, répondants en ressources humaines, Groupe de confiance (qui pourrait dès lors être renommé), Service du personnel et des assurances) seraient précisés,
- un dispositif visant à protéger la personne plaignante pourrait être élaboré.

Cette année, le Groupe de confiance a traité 7 situations internes (3 femmes et 4 hommes).

Formation du personnel communal

Tous séminaires et manifestations confondus, l'unité de formation a organisé 236 sessions de formation et d'information. Le nombre de participants qui ont suivi des séminaires proposés par l'unité de formation s'est élevé à 3 310.

Programme de formation continue

Les séminaires de formation générale ont accueilli 1 067 participants de l'Administration communale à l'occasion de 57 sessions mises sur pied soit par l'unité de formation (45), soit par le Centre d'éducation permanente du Canton de Vaud (12); parmi ces 1 067 participants, 194 ont suivi des cours au CEP et, pour notre part, nous avons accueilli 220 participants de l'Administration cantonale. Il est utile de préciser que 214 participants se sont retrouvés aux 2 sessions de «l'Administration en bref» et 109 ont suivi les 4 sessions de «l'Ethique dans l'administration». S'agissant du cours destiné aux futurs retraités, il a été suivi par 54 personnes à l'occasion de 3 sessions. Par ailleurs, 2 sessions organisées à l'intention des cadres (harcèlement psychologique et alcool au travail) ont accueilli 33 personnes.

7 sessions de formation-action (violence aux guichets, prévention et gestion des conduites d'agression, prise en charge de victimes d'agression et hygiène nutritionnelle) ont réuni quelque 115 participants.

Programme de formation informatique

706 participants ont suivi 82 sessions du programme de formation informatique. Cette année encore, l'accent a été mis sur la formation à la messagerie, qui a accueilli

150 personnes. Par ailleurs, 207 participants ont fréquenté 26 sessions mises sur pied et financées directement par les services intéressés (Internet, Outlook et Windows NT).

Quant aux cours de perfectionnement, les modules d'une demi-journée ont rencontré un grand succès (6 modules Word et 5 modules Excel). Ils ont permis d'accueillir 315 personnes pour 34 sessions.

7 sessions de formation aux produits «hors-filière» (Photoshop, Access, Powerpoint et Autocad) ont été organisées pour 42 participants. A noter que le financement de ces cours est pris en charge par le service du participant.

Des recherches entreprises pour se doter d'une salle de formation informatique ont donné lieu à l'élaboration d'un projet d'aménagement de locaux encore inoccupés de l'usine de Pierre-de-Plan, dont le financement a été inscrit au budget 2001.

Formation des chefs de service

Comme chaque année, les chefs de service ont été invités à participer au programme de formation des administrations publiques latines, 13 participants ont profité de cette offre.

Par ailleurs, les chefs de service ont été invités à poursuivre la formation entreprise dans le cadre du projet GePeL. Cette année, un module d'une demi-journée consacré à la description de poste (processus management) et un autre d'une journée pour l'engagement du personnel (processus engagement) ont accueilli respectivement 32 et 35 participants, 3 sessions étant organisées pour chaque module. A noter qu'une session a chaque fois été mise sur pied pour les membres du groupe de pilotage GePeL, composé essentiellement de chefs de service.

GePeL

La formation à la «conduite du personnel» s'est poursuivie tout au long de l'année : 476 cadres ont suivi 33 sessions, pour un total de 106 jours de formation (soit des sessions de 4 jours (ensemble du module), soit de 2 jours (2^e partie du module, la 1^{re} ayant été suivie en 1999). Cette formation a ainsi pris fin en 2000.

Concernant la «description de poste», il a été organisé 31 sessions d'une demi-journée pour 341 participants (groupe de pilotage 8, chefs de service 32, répondants en ressources humaines 40 et cadres 261).

Quant au module «engagement du personnel», il a débuté en automne : 13 sessions d'une journée ont été organisées en fin d'année et fréquentées par 137 participants (groupe de pilotage 11, chefs de service 35, répondants en ressources humaines 38 et cadres 53). Cette formation se poursuit en 2001.

On signalera encore que deux formations spécifiques aux répondants en ressources humaines ont été réalisées. D'une part, une formation à la gestion des ressources humaines d'une journée a accueilli 42 participants le 7 juin et, d'autre part, une séance de formation/information à la nouvelle procédure administrative d'engagement a été fréquentée par 60 participants lors de deux sessions d'une demi-journée; ce dernier chiffre s'explique par l'invitation faite également aux chargés d'administration du personnel.

Apprentis

Les apprentis de la Commune ont pu participer au programme mis sur pied à leur intention. Ainsi, la plupart des nouveaux apprentis ont suivi la journée d'accueil et d'introduction à l'administration. Il s'agit d'une tournée des principaux lieux et bâtiments de l'administration, avec des présentations de chaque direction et une visite à la Municipalité.

S'agissant du programme de soutien pédagogique, 3 demi-sessions (à cheval sur 1999/2000 et 2000/2001) ont été organisées pour les apprentis de 1^{re} année, 2 pour ceux de 2^e année (réservées aux employés de commerce) et 2 pour ceux de 3^e année. Ces derniers ont également été invités à un séminaire sur la recherche d'emploi et le marché du travail (2 sessions). Cela porte à 74 le nombre d'apprentis et d'apprenties formés dans ce cadre.

Toutes les directions emploient des apprentis, répartis dans 27 services. La durée de l'apprentissage est en général de 3 ans, quelques formations se déroulant sur 4 ans.

Répartition des filles et des garçons par type d'apprentissage – année scolaire 2000-2001

	F	H
Assistant-e en information documentaire	2	1
Conductrice de camions	1	
Cuisinier-ère		1
Dessinateur-électricien		2
Dessinateur-paysagiste		1
Dessinateur en génie civil		1
Dessinateur-trice-géomètre	1	1
Electricien de réseau		7
Electronicien		1
Employé-e de bureau	1	
Employé-e de commerce	20	10
Forestier-bûcheron		2
Horticulteur-trice	6	6
Informaticien		1
Magasinier		1
Mécanicien poids lourds		1
Paveur		1
Peintre en carrosserie		1
Peintre en publicité et décoration	1	
Polymécanicien-ne	2	9
Serrurier-constructeur		1
Totaux	34	49
		83

«5 à 7»

Un seul 5 à 7, organisé le 12 avril et intitulé «Développement durable et Agenda 21 local : pourquoi et comment ?» a permis de présenter un des projets transversaux de notre administration, dont le premier objectif est la réhabilitation du bois.

Traitements bruts payés en 2000

Traitements bruts : traitements de base, 13^e mois, suppléments, allocations familiales, heures supplémentaires, gratifications.

	Personnel fixe	Personnel auxiliaire
Administration générale	22 409 095.66	817 312.91
Sécurité publique et affaires sportives	75 074 844.96	1 587 651.52
Finances	12 202 320.47	348 390.79
Travaux	50 600 499.23	197 471.67
Ecoles	42 926 164.08	5 565 050.52
Sécurité sociale et environnement	47 161 367.50	4 999 707.67
Services industriels	50 020 798.84	480 581.64
Total	300 395 090.74	13 996 166.72

Absences du personnel

(en moyenne annuelle par personne)

	Hommes	Femmes
Maladie	7.3	11.0
Accidents professionnels	0.9	0.1
Accidents non professionnels	1.5	0.9
Grossesse, maternité, allaitement	0	2.7
Service militaire et Pci	1.1	0
Vacances (non payées comprises)	21.6	20.6
Délégations diverses	1.7	1.4
Congés divers payés	0.8	0.6
Congés divers non payés	0.2	0.2
Totaux	35.1 jours	37.5 jours

En ce qui concerne les **vacances supplémentaires** non payées, on peut préciser qu'elles représentent une économie de quelque 266 930 francs pour l'employeur et que 142 personnes en ont bénéficié en 2000.

Âge moyen du personnel au 31.12.2000

Femmes	41,9 ans
Hommes	42,4 ans
Ensemble	42,2 ans

Ancienneté du personnel au 31.12.2000

Femmes	9,3 ans
Hommes	13,5 ans
Ensemble	12,0 ans

Caisse de pensions du personnel communal

A l'issue d'une procédure de plusieurs années, de nouveaux statuts, adoptés par le Conseil communal, sont

entrés en vigueur le 1^{er} juillet 2000. Réduits à quelques articles, les statuts sont désormais complétés par un Règlement d'application édicté par le Conseil d'administration de l'institution de prévoyance du personnel communal.

Effectifs et prestations 2000

	Personnel communal	Organismes affiliés	Totaux
Assurés	3 746	1 339	5 085
Pensionnés	2 758	854	3 612
Traitements assurés	248.7 mio	83.4 mio	332.1 mio
Pensions versées dont :	84.0 mio	23.2 mio	107.2 mio
- pensions de base	63.6 mio	17.8 mio	81.4 mio
- allocations de renchérissement	15.2 mio	4.1 mio	19.3 mio
- supplément temporaire	5.2 mio	1.2 mio	6.4 mio

Gestion du portefeuille des assurances

Depuis 1992, un système micro-informatique de gestion du portefeuille des assurances traite de domaines aussi variés que l'assurance contre les accidents du personnel, la RC véhicules, la RC générale, la RC maître d'ouvrage, les dégâts d'eau, les grands chantiers, l'ECA, etc.

Assurance contre les accidents (LAA)

Nombre de sinistres	1 161
dont accidents professionnels	391
dont accidents non professionnels	770
dont femmes	298
hommes	863

647 de ces accidents (56 %) étaient des cas qualifiés de «bagatelle», c'est-à-dire qu'ils n'ont pas entraîné d'incapacité de travail.

Assurance véhicules à moteur de service

205 sinistres ont été recensés, dont 5 refus de priorité, 5 lors d'un dépassement, 52 lors d'une marche arrière, 66 lors de manœuvres diverses inappropriées, 2 lors d'un croisement, 21 collisions par l'arrière, 2 collisions en chaîne, 11 en intervention urgente (véhicule prioritaire), 4 pertes de maîtrise, 2 lors d'opérations de chargement/déchargement du véhicule ou perte du chargement, 4 liés au risque travail, 12 actes de malveillance de tiers, 2 ouverture/fermeture portière, 9 cas fortuits, 3 lors de changement de file, 2 lors d'opérations de déblaiement de neige ou sablage/salage chaussée, 1 avec un animal et 2 dus à la perte de carburant ou d'huile.

Le montant provisoire des 98 cas avec dommages à des tiers s'élève à Fr. 122 203.75, indemnisés à environ 75 %. Nombre de cas liquidés : 71.

Le solde provisoire des frais de remise en état des véhicules de service, après recours contre des tiers responsables, s'élève à Fr. 142 915.25 sur un total de Fr. 185 133.50.

Assurance RC générale

89 sinistres enregistrés, dont 63 ont été liquidés. 24 d'entre eux étaient liés à l'activité professionnelle d'un collaborateur, 3 lors du déplacement de véhicules de tiers, 2 à la responsabilité contractuelle, 2 à l'utilisation d'un véhicule à moteur non immatriculé, 19 à des déficiences de chaussées ou trottoirs, 2 lors d'une intervention de police, 1 à une installation technique portuaire, 20 à la responsabilité du propriétaire d'immeuble ou d'ouvrage au sens de l'article 58 CO, 3 à la chute d'arbre ou de branche, 1 à la responsabilité des produits (LRFP), 1 à un escalator, 1 à une place de jeux, 4 à un défaut de surveillance ou d'encadrement, 1 à la chute d'une installation mobile, 1 lors d'une intervention du groupe sanitaire, 1 à une explosion, 1 imputé à l'octroi d'une autorisation d'organiser une manifestation et 2 lors des travaux de taille d'un arbre.

Les dommages totalisent provisoirement un montant de Fr. 78 808.— dont environ 89 % pris en charge par l'assureur ou des tiers.

SERVICE DES ÉTUDES GÉNÉRALES ET DES RELATIONS EXTÉRIURES

Anciennement intitulé Service des affaires générales - jusqu'à fin 1999 - le Service des études générales et des relations extérieures (SEGRE) a vécu en 2000 la première année de sa nouvelle identité. En sa qualité de service généraliste de l'Administration communale, son ancien organigramme, qui cloisonnait ses activités de manière trop étanche, a cédé la place à une organisation plus souple et mieux adaptée à l'évolution des nombreux secteurs qui lui sont confiés. Rappelons brièvement que, sous la direction du chef de service, six coordinateurs et coordinatrices ont pris le leadership de leurs domaines spécifiques (économie, transports, statistiques, relations institutionnelles, relations extérieures, développement durable) tout en étant appelés à collaborer aux domaines proches des leurs. La fonction statistique exigeant une identité propre envers l'extérieur, elle est regroupée au sein d'un Bureau lausannois de statistique (BuLStat).

Un aussi profond remaniement ne peut déployer la totalité de ses effets en une année seulement. Cependant, le bilan de l'an 2000 se révèle déjà largement satisfaisant, entre autres en ce sens que les besoins de coordination à l'intérieur du service ainsi qu'avec les autres services et avec les milieux hors Administration communale sont mieux reconnus et mieux servis. L'année 2001 sera en partie consacrée à parfaire et à affiner la réorganisation d'un service dont la vocation est généraliste et transversale.

COORDINATION ÉCONOMIQUE

Le rapport-préavis n° 101

Les travaux de coordination économique ont concerné en particulier l'application du rapport-préavis n° 101, voté par le Conseil communal lors de sa séance du 8 février 2000. Cette décision prévoyait la mise en œuvre de toute une série de mesures, notamment la

création du prix Lausanne Entreprendre d'une valeur de Fr. 50 000.—, le soutien à divers organismes de développement économique ainsi que le lancement d'un fonds de capital-risque de Fr. 500 000.—.

Initialement prévue pour l'an 2000, la première édition du prix Lausanne Entreprendre a enfin été reportée au mois de février 2001, de manière à pouvoir l'inscrire au programme du salon Entreprises. Cette importante manifestation, qui réunit les principaux acteurs de la place économique vaudoise, représente en fait un cadre spécialement approprié pour la remise d'un tel prix.

Conjointement avec Genilem, entité bien connue dans l'activité d'encadrement des jeunes entreprises, le SEGRE a participé à l'organisation d'une rencontre très animée réunissant de nombreux jeunes entrepreneurs. Grâce à cette manifestation, il a été possible d'établir des contacts fructueux avec de candidats potentiels au fonds de capital-risque. Par ailleurs, cette rencontre a aussi permis de collaborer avec l'unité commerciale des SI également active dans le soutien aux projets d'entreprise par le biais du fonds pour la valorisation du télé-réseau lausannois.

Le fonds de capital-risque

Au cours du deuxième semestre de l'année, une dizaine de projets ont été examinés pour un investissement. Le champ des activités couvert par ces projets est de nature variée, avec toutefois un accent marqué sur les domaines à contenu technologique ou informatique important. Deux projets en particulier ont retenu l'attention du comité de sélection. Ces deux dossiers devraient prochainement faire l'objet des premières prises de participation par le fonds.

Prestations internes

Des données synthétiques sur la situation économique et démographique sont régulièrement diffusées, en particulier à travers la parution de tableaux de bord mensuels. La collaboration avec la Direction des finances a porté en 2000 sur l'assistance en matière d'analyse et de prévision des recettes fiscales ainsi que sur la fourniture d'un nombre important d'informations à propos de la situation et des perspectives économiques de Lausanne et de la région. Résultat d'une collaboration avec l'administration cantonale et avec l'Université de Genève, un choix des travaux de méthode sur la prévision fiscale est paru dans le numéro de juin 2000 de la *Revue économique et sociale*.

Autres tâches de coordination

Par le biais de plusieurs groupes de travail, le SEGRE s'efforce de contribuer aux actions en faveur du développement économique régional. Il assure notamment une présence régulière dans le cadre des activités de la Communauté de la région lausannoise (COREL) et représente la Ville auprès de l'association Biopôle qui opère en faveur du secteur des biotechnologies sur le site de Vennes. Au niveau interne, le service assure le secrétariat et une participation régulière aux travaux du Groupe économique présidé par le syndic.

Dossiers divers

Le SEGRE a également été saisi de quelques dossiers importants, par exemple, l'élaboration de la réponse à la motion Michel Cornut sur le micro-crédit. A la demande de la Romande des Jeux, un rapport d'utilité publique a été rédigé sur le projet de casino à Lausanne-Ouchy. Le SEGRE a aussi assuré la participation de la Ville à la Journée romande de la micro-entreprise.

TRANSPORTS PUBLICS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Transports ferroviaires

Communauté d'intérêt de la ligne Simplon-Lötschberg (CISL)

Compte tenu de la nouvelle situation induite par l'acceptation populaire du financement des transversales alpines, la Commission romande de la ligne du Simplon (CRLS) a fusionné, au printemps 2000, avec TransAlp 2005 pour former une nouvelle entité intitulée Communauté d'intérêt de la ligne Simplon-Lötschberg (CISL). Présente dans les deux groupes qui ont fusionné, la Ville de Lausanne est aujourd'hui membre de la CISL, aussi bien de son Comité que de son groupe de travail technique (GTT). Le SEGRE participe plus particulièrement aux travaux du GTT, dont il tient le procès-verbal. Sous la présidence du conseiller aux Etats Michel Béguelin, la CISL défend les intérêts des cantons de la Suisse occidentale en matière ferroviaire, avant tout dans le cadre de la réalisation du tunnel de base du Lötschberg, de Rail 2000 1^{re} et 2^e étapes, du raccordement de la Suisse occidentale au réseau européen des trains à grande vitesse, de la revitalisation de la ligne du Simplon, des liaisons ferroviaires au travers de l'arc jurassien et de la ligne CFF du pied du Jura. La CISL travaille en étroite collaboration avec la Conférence des transports de la Suisse occidentale (CTSO) et avec la Conférence intercantonale des transports ferroviaires (CITAJ).

AG-Flexi

Depuis 1997, le SEGRE met chaque année dix abonnements généraux CFF 2^e classe au porteur en location journalière auprès des résidents de la commune, par le canal de Lausanne Tourisme (système réservé aux communes et dit AG-Flexi). En 2000, le prix d'une journée de location était de Fr. 30.— et le nombre de jours de location s'est établi à 3 502, contre 3 103 en 1999. Le succès de cette prestation croît ainsi chaque année.

Transports publics de la région lausannoise

- Au cours de l'exercice sous revue, les services du SEGRE ont été requis dans le cadre de quelques interpellations et de deux motions concernant les tl.

Le service a continué à suivre avec attention l'évolution du dossier M2 (prolongement du métro), notamment par sa présence dans divers groupes de travail cantonaux (accompagnement et communication). En outre, il assure le secrétariat hors conseil de la société Métro Lausanne-Ouchy SA.

Batsol

L'exploitation selon la formule 1999 a été reconduite en 2000, du 1^{er} juin au 18 septembre : service régulier à 2 navettes entre les communes de Lutry, Paudex, Pully, Lausanne et St-Sulpice, service de petits tours depuis Ouchy et service de location.

- Le service régulier a transporté 1 593 personnes dont 394 enfants. Les points d'embarquement sont différemment fréquentés. Ouchy vient en tête, puis Lutry, St-Sulpice, Pully, Vidy (2^e point d'embarquement de la commune de Lausanne), Paudex et Pierrettes (2^e point d'embarquement de la commune de St-Sulpice).
- Le service de petits tours au départ d'Ouchy a transporté 2 056 personnes dont 547 enfants.
- Le service de location a couvert 23 demandes dont 5 pour des écoles.
- L'exploitation a été perturbée par la météo très défavorable du mois de juillet. La fréquentation a nettement baissé à cette période et 7 locations ont dû être annulées. De plus, des pannes techniques (batteries) ont mis hors service 2 navettes durant une dizaine de jours au début du mois d'août.
- Au bilan, la fréquentation des services réguliers et des petits tours est toujours excellente le dimanche. Globalement, elle est inférieure à celle de l'année précédente : 3 649 personnes en 2000 contre un peu moins de 6 000 personnes en 1999. Le chiffre d'affaires total réalisé est supérieur aux prévisions pour le service de location. Par contre, il est inférieur pour les deux autres services. Au total, Fr. 34 142.— de chiffre réalisé pour une prévision budgétaire de Fr. 52 000.—.

Divers transports

En 2000, le SEGRE a continué à assurer une présence et à fournir des prestations dans le cadre des institutions, domaines et dossiers suivants: société CN Serpentine SA, Association TGV Rhin-Rhône, Swissmetro et GTLT (Groupe technique lausannois des transports, dont il a assumé la présidence au cours de cet exercice), horaires et concessions des lignes privées de bus et des relations CFF touchant le territoire de la commune (consultations). Il a participé à l'organisation de la journée du 22 septembre «En ville sans ma voiture» et ses services ont été requis dans le cadre de la consultation sur la révision de la loi cantonale sur les transports publics. Enfin, il est dorénavant associé à la réflexion à long terme sur la planification d'un tunnel ferroviaire de base sous le Grand-Saint-Bernard.

TOURISME ET HAUTES ÉCOLES

Au cours de l'année 2000, Lausanne et l'agglomération ont réalisé 34.5 % des nuitées du canton de Vaud, confirmant ainsi l'évolution positive de ces dernières années. Cette situation favorable a permis à plusieurs hôtels de la place d'entreprendre des transformations et des rénovations, ce qui, bien entendu, augmente la qualité de l'offre et constitue un apport non négligeable à l'économie locale. Ces résultats réjouissants ont également des répercussions sur les activités de Lausanne Tourisme qui a dû engager du personnel supplémentaire pour faire face aux demandes qui lui parviennent, les bureaux de la Gare et d'Ouchy ayant

reçu plus de 100 000 visiteurs chacun durant l'année sous revue. Par ailleurs, Lausanne Tourisme cherche à démontrer aux résidents lausannois l'importance du secteur touristique dans leur ville. Il souhaite également renforcer ses moyens d'actions et trouver de nouvelles sources de financement. Quant à l'application de la convention signée entre l'office et la Ville en avril 1999, elle donne satisfaction aux deux partenaires. Toutefois, une vive interrogation a subsisté jusqu'au 25 août 2000 s'agissant de la TVA. C'est en effet à cette date que le Tribunal fédéral a décidé d'exonérer de la TVA les taxes de séjour et les contributions des communes versées aux offices du tourisme. Cette mesure a été accueillie avec satisfaction, car l'assujettissement aurait pu avoir des effets désastreux pour certains offices du tourisme, allant jusqu'à mettre leur existence en péril.

Concernant les Hautes Ecoles, la Municipalité a reçu les étudiants de l'École des HEC pour une réception organisée à la Maison de Mon-Repos.

Commission intercommunale de la taxe de séjour

La nécessité de revoir le règlement de l'entente intercommunale se fait de plus en plus pressante, en raison des contestations que suscite son application. En effet, année après année, les recours déposés contre la perception de la taxe de séjour augmentent. La délégation des municipalités est donc plus souvent que par le passé appelée à se déterminer si une personne est assujettie ou non au paiement de la taxe. Ceci étant, un nouveau règlement est conditionné par la révision de la Loi cantonale sur le tourisme. Il est vraisemblable que cette loi ne sera pas sous toit avant 2002/2003, ce qui laisse la porte ouverte aux problèmes liés à l'assujettissement.

Ceci étant, le Fonds d'équipement touristique de la région lausannoise a soutenu plusieurs projets au cours de l'année sous revue. Il a, entre autres, participé à la création de la Fondation de Beaulieu par un apport de Fr. 750 000.— et a accordé une subvention de Fr. 30 000.— à la manifestation Jardins 2000.

Relations avec le CIO et les fédérations sportives internationales

Les rencontres bisannuelles instaurées avec le CIO se poursuivent et constituent une plate-forme d'information appréciée des membres de la commission CIO-Ville. Le canton a, lui aussi, pris pleinement conscience de l'importance du mouvement olympique pour la région et, en parfaite harmonie avec la Ville, il a intensifié son engagement en faveur de l'institution. De plus, une délégation du Conseil d'Etat et de la Municipalité a mené des pourparlers avec la Confédération pour la sensibiliser à différents problèmes rencontrés dans notre pays par le CIO et les fédérations internationales sportives, associés à ces discussions. Le Conseil fédéral a fait preuve d'ouverture et les négociations ont abouti à un accord, signé à Berne le 1^{er} novembre 2000, par le Conseil fédéral et le Comité International Olympique.

Parallèlement à l'organisation des séances ci-dessus, le service a participé aux rencontres du groupe «population et communication» visant à valoriser Lausanne, capitale olympique, aux travaux préparatoires pour l'obtention du siège de l'Agence Mondiale Antidopage et aux dossiers relatifs aux

fédérations internationales sportives, entre autres à la réception de ces dernières qui s'est déroulée le 4 avril au Palais de Beaulieu.

Maison du sport international

Dans sa séance du 27 juin 2000, le Conseil communal a approuvé le rapport-préavis de la Municipalité n° 132 du 17 février 2000 portant sur la création de la société Maison du sport international SA et sur l'octroi à cette société d'un droit permanent et distinct de superficie sur la parcelle de l'ancienne auberge de jeunesse. Par assemblée constitutive du 25 janvier 2001, les trois actionnaires fondateurs (Ville de Lausanne, Etat de Vaud et Comité International Olympique) ont procédé à la fondation de la société anonyme Maison du sport international avec un apport de Fr. 50 000.— chacun au capital-actions. La société bénéficie d'une subvention unique de la Confédération d'un montant de Fr. 50 000.—. Les fonds propres de Fr. 200 000.— permettront d'organiser le concours d'architecture en 2001, en vue de constructions dont la première tranche devrait être mise à disposition des fédérations sportives et autres organismes du sport international intéressés vers 2003-2004. Un sondage auquel le SEGRE a procédé en décembre 2000 confirme que nombre de ces fédérations et organismes souhaitent pouvoir disposer de ces locaux le plus rapidement possible.

Fondation de Beaulieu

Les 80 millions de francs nécessaires au projet ayant été réunis, l'acte constitutif de la Fondation de Beaulieu a été signé le 1^{er} février 2000 par l'Etat de Vaud, la commune de Lausanne (qui a versé un montant de 33 millions de francs), les communes de la COREL, d'autres communes du canton ainsi que d'autres partenaires. Cette fondation a donc acquis les immeubles et les installations fixes, qui étaient propriété de la Société coopérative du Comptoir suisse. Ils seront mis à disposition de Beaulieu Exploitation S.A., qui poursuivra les activités exercées jusqu'ici dans le cadre du complexe de Beaulieu. Trois conseillers municipaux, dont le syndic, font partie du Conseil de fondation. La concurrence entre les centres de congrès s'avérant toujours plus vive, la Fondation doit investir au cours des prochaines années plusieurs dizaines de millions de francs pour rénover et transformer les bâtiments, voire pour en construire d'autres dans le cadre du périmètre qu'elle occupe.

Congrès et manifestations

La Municipalité a examiné les demandes de soutien qui lui sont parvenues pour divers types de manifestations et elle a répondu favorablement à certaines d'entre elles. Les effets de la reprise économique se manifestent dans ce secteur par un accroissement des sollicitations financières. Toutefois, la plupart des manifestations pour lesquelles la Municipalité a été approchée se tiendront en 2001. Elles ont néanmoins requis, durant l'année sous revue, l'étude de dossiers et, de cas en cas, la constitution de groupes de travail.

Sociétés locales

Plusieurs sociétés locales ont fait appel à la Municipalité pour obtenir, comme à l'accoutumée, le remboursement des deux tiers des frais de location des salles de Beaulieu. La possibilité est maintenant offerte aux sociétés locales qui louent les installations du Métropole de bénéficier du même type de subventions. Quelques demandes visant à obtenir ces facilités ont été examinées, mais aucune ne remplissait les conditions requises. Cela étant, le SEGRE a traité les dossiers des sociétés locales pour la dernière année. En effet, dans un souci de cohérence, ils seront transférés dès le début 2001 au secrétariat municipal qui, d'ores et déjà, assure le suivi de certaines manifestations et des relations avec l'Union des sociétés lausannoises.

BUREAU LAUSANNOIS DE STATISTIQUE (BULSTAT)

Durant l'année 2000, les collaborateurs du BuLStat ont réparti leurs forces entre la production des données, la préparation de publications régulières et l'accomplissement de projets spécifiques. Le reste du temps a été consacré au Recensement 2000, à la coordination interne ou externe ainsi qu'aux réponses à des demandes ponctuelles.

Projets spécifiques

- 1) Mandat du Service des Impôts, caisse et contentieux pour la réalisation des statistiques fiscales : en plus de la production régulière des statistiques annuelles, l'attention s'est concentrée sur les changements à apporter aux applications informatiques en vue d'améliorer la qualité des données concernant les mouvements.
- 2) Mandat du Service social et du travail concernant les statistiques de l'aide sociale : le BuLStat a poursuivi sa collaboration avec le SST par la production d'un rapport annuel et de divers tableaux statistiques. Il a également rassemblé et traité les données nécessaires au projet de l'initiative des villes «Pour l'amélioration de la protection sociale».
- 3) Observation des quartiers : le traitement des données infra-communales constitue une spécificité du BuLStat par rapport à ses homologues cantonal ou fédéral. Déjà commencé l'année précédente, le travail s'est concrétisé par une publication (cf. point suivant).

Publications statistiques régulières

- 2) Trois des quatre numéros de «Lausanne, les chiffres pour le dire» parus en 2000 ont assuré la diffusion d'une série de fiches signalétiques sur les divers quartiers lausannois. Ce tour des quartiers, qui a commencé par le centre-ville avec le numéro 2/2000, s'étend sur 5 cahiers consécutifs et se terminera, dans le numéro 2/2001, par le quartier de Boisypierrefleur.

- 3) Les travaux de préparation du «Miroir 2000» ont commencé; le rythme biennal sera respecté et la parution de cet ouvrage est prévue pour la fin du deuxième trimestre 2001.
- 4) L'importation des pages statistiques Internet de l'ancien site dans le nouveau site a commencé et se poursuivra en 2001.

Le recensement 2000

En plus des traitements habituels concernant les données fiscales et celles des habitants, le BuLStat s'est occupé du Recensement fédéral de la population, des bâtiments et des logements 2000. Lausanne, comme les autres grandes villes, a choisi de déléguer l'exécution du relevé au centre de saisie mis sur pied à Lucerne. Les tâches assumées par le BuLStat ont été les suivantes :

- 1) Récolte des données nécessaires à l'expédition des questionnaires concernant les personnes et les bâtiments, puis livraison des mutations.
- 2) Mise sur pied d'un bureau d'information et d'aide au public (BIP) pour faire face à un flux intense de visites et d'appels téléphoniques.
- 3) Exécution du recensement des personnes vivant dans des ménages collectifs par la méthode traditionnelle des agents recenseurs et contrôle de leurs questionnaires.

Afin de mener ces tâches à bien, 8 personnes ont été engagées auprès de l'ORP au début décembre, soit 6 agents recenseurs et 2 employés du BIP.

Relations et coordination

La coordination revêt une importance primordiale, sur les plans tant interne qu'externe.

Coordination interne

Le BuLStat est associé à la réflexion concernant la mise en place d'une base de données des immeubles et des logements.

Coordination externe

Lausanne défend ses intérêts et ceux des grandes villes dans les diverses organisations de la statistique officielle suisse, notamment en participant à différents groupes de travail ou groupes d'experts.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

2000 a été l'année de mise en œuvre du SEGRE dans sa nouvelle formule fondée sur différents secteurs d'activité, dont celui des affaires extérieures. Les responsables de chacun des secteurs ont non seulement à gérer une action spécifique, mais aussi à assumer toute tâche qui pourrait leur être confiée en fonction des besoins du service. C'est ainsi que le domaine des affaires extérieures est notamment en liaison avec celui du développement durable ou des relations institutionnelles et administratives.

S'agissant des affaires extérieures, on ne donnera ici qu'une liste non exhaustive des principaux points traités,

soit :

- Organisation de la conférence donnée le 11 mai pour la Journée de l'Europe par M. l'Ambassadeur Alexis Lautenberg, négociateur suisse des Accords bilatéraux avec l'Union européenne.
- Elaboration de la prise de position lausannoise sur les Accords bilatéraux Suisse-Union européenne, votés le 20 mai.
- Participation au Forum transfrontalier de l'Eurorégion Mont-Blanc, les 19 et 20 mai.
- Nouvel inventaire des relations extérieures des services de l'Administration communale.
- Participation au «Rendez-vous des régions frontalières européennes» qui s'est tenu à Bâle le 28 et 29 juin. Organisée par la Confédération, la Regio Basiliensis et les cinq cantons de la Suisse du Nord-Est, la manifestation avait pour but de présenter le programme Interreg III.
- Site INTERNET : Information sur les relations extérieures de la Ville.
- Participation aux travaux de révision du plan d'aménagement du territoire cantonal, en particulier dans les domaines des relations extérieures et des régions urbaines (septembre-octobre).
- Accueil de stagiaires de trois pays d'Europe de l'Est ainsi que d'une délégation de la Ville de Phnom Penh (novembre).
- Constitution du dossier et dépôt de la candidature de Lausanne à l'organisation de la Conférence ministérielle de l'Organisation internationale de la Francophonie, fin 2002.
- Etude de la problématique des quartiers, en relation avec la démarche participative prévue dans le cadre de l'Agenda 21 local.
- Elaboration de la réponse au questionnaire de l'Union des Communes Vaudoises sur la réforme de la Constitution.

En outre, collaboration permanente avec le Canton, Délégué aux Affaires européennes, en particulier dans le cadre du Réseau Vaud-Europe.

Association suisse pour le Conseil des Communes et Régions d'Europe (ASCCRE)

Installé à Lausanne depuis 1982, le Secrétariat de cette Association a engagé en 2000 un processus tendant à une séparation de la Ville. Dans son effectif, l'ASCCRE a connu un nouvel élan avec une vingtaine d'adhésions de communes, qui porte à 418 le total des membres. Par ailleurs, l'ASCCRE s'est fermement engagée en faveur des Accords bilatéraux, lors de la votation de mai, puis par l'organisation en septembre d'une réunion d'information sur les suites potentielles pour les communes et les régions (cantons).

L'Association a en outre poursuivi ses activités traditionnelles : l'information/publicité qui, outre les médias disponibles, s'est vue doter d'un site INTERNET, le jumelage/partenariat de communes et la représentation extérieure des collectivités locales helvétiques, notamment auprès du Conseil des Communes et Régions d'Europe (l'organisation faitière) et le Conseil de l'Europe / Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans ce secteur, l'année sous revue a été marquée principalement par l'adoption, en séance du 28 novembre du Conseil communal, du rapport-préavis n° 155, «Mise en place d'un Agenda 21 (politique de développement durable) en Ville de Lausanne». Avec ce premier volet consacré à l'aspect environnemental et prioritairement à la valorisation du secteur bois, la Municipalité a confirmé l'engagement pris en signant la Charte d'Aalborg, fin 1998. Un deuxième volet est déjà en préparation qui sera soumis au Conseil communal durant le premier semestre 2001.

Présidé par le directeur des services industriels et piloté par le chef du SEGRE, le groupe de travail chargé de la mise en route de la démarche (chefs des services FODOVI et de l'architecture, délégué à l'environnement et coordinatrice du développement durable) s'est réuni à six reprises.

Les tâches qui échoient au SEGRE en matière de développement durable comprennent notamment la récolte d'informations, la coordination et communication interne et externe ainsi que les relations avec les communes, le canton et la Confédération pour ce secteur. A signaler, s'agissant de la récolte d'informations, la participation à la troisième Conférence européenne de villes durables, qui s'est tenue à Hanovre (Allemagne) du 9 au 12 février, avec trois membres de l'Administration communale (SSE, Travaux et SI). Cette manifestation a réuni quelque 1 400 personnes représentant 60 pays et plus de 600 villes signataires de la Charte d'Aalborg.

Sur le plan national, la Conférence annuelle de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), Berne les 23 et 24 août, avait pour thème «le développement durable : un nouveau défi pour l'environnement». Cette rencontre a été l'occasion pour le chef du Service FODOVI de présenter la démarche Agenda 21 lausannoise et le choix de la valorisation du bois comme «angle d'attaque». Par ailleurs, «Divertissimo», projet de compensation écologique entre la colline de Montriond et Bellerive, a été présenté dans le cadre de l'exposition de projets relevant du développement durable.

Une rencontre «5 à 7» avec pour thème «Développement durable et Agenda 21 local : pourquoi et comment» a été organisée le 12 avril à l'intention du personnel communal. Environ 80 personnes y ont assisté.

Au chapitre des relations avec les Hautes Ecoles, la Ville de Lausanne participe au projet de recherche EPFL «Priorité 21», avec Vevey, Essertines/Yverdon et Mannens-Grandsivaz (FR). Soutenu par l'OFEFP et les communes, il vise à mettre en place un outil intégré pour analyser, définir les priorités et mettre en œuvre une stratégie participative du développement durable. Ce projet est mené conjointement par le Groupe développement durable du laboratoire de Gestion des Ecosystèmes (GECOS) et par l'Institut de recherche sur l'environnement construit (IREC). Quatre rencontres ont été organisées avec les représentants des communes et les chercheurs.

AFFAIRES CULTURELLES

Le Service des affaires culturelles compte toujours 4.8 postes, y compris sa chef. Cet effectif, restreint étant donné l'accroissement du volume du travail, devrait être augmenté, ce que l'exiguïté des lieux rend actuellement impossible.

L'effectif des musées, dont la gestion est assumée par le Service des affaires culturelles, est de 48 personnes (37 postes EPT), plus deux apprentis.

Deux nouvelles plaques commémoratives ont été inaugurées en 2000 :

- à la rue de Bourg 6, en mémoire d'Isabelle de Montolieu (1751-1832), née Polier de Bottens, femme de lettres lausannoise qui a joué un rôle important dans la vie culturelle de la capitale à la fin du XVIII^e siècle;
- à l'Opéra de Lausanne, en l'honneur de Gabriel Fauré (1845-1924), l'un des compositeurs français les plus connus du début du XX^e siècle. Entre 1871 et 1913, il séjourna à de nombreuses reprises à Lausanne où il commença, en 1907, la composition de «Pénélope», opéra qui a été donné pour la première fois en septembre 2000 à l'Opéra de Lausanne.

La chef de service a participé, à titre consultatif, aux séances du Comité du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (ACRL) et a développé à son intention statistiques et propositions de répartition du montant attribué par l'ACRL aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises, selon la Convention signée en 1988. Pour 2000, le montant de Fr. 693 000.— (qui représente 3.78 % des subventions allouées aux quatre grandes institutions par la Ville) a été réparti comme suit :

- Opéra de Lausanne, Fr. 228 000.—,
- Théâtre de Vidy-Lausanne, Fr. 225 000.—,
- Béjart Ballet Lausanne, Fr. 125 000.—,
- Orchestre de Chambre de Lausanne, Fr. 115 000.—

La chef de service est également membre de nombreux conseils de fondation, comités, associations et commissions, soit :

Conseils de fondations du Théâtre de Vidy-Lausanne, du TML/Opéra (suppléante du syndic), du Béjart Ballet Lausanne, de l'Orchestre de Chambre de Lausanne, de l'Arsenic, de l'Hermitage, de la Cinémathèque, du Conservatoire, de l'Académie de musique, du Sinfonietta, de la Fondation vaudoise pour la promotion et la création artistiques.

Associations du Vieux-Lausanne, du Château de Chillon, du Festival de la Cité, de la Fête de la Musique, des Villes de la Grande Europe pour la culture, de Jardin urbain.

Commission du Fonds des arts plastiques de la Ville, Commission du théâtre de la Ville, Commission cantonale des activités culturelles, Commission fédérale de

recours pour la Fondation Pro Helvetia, Commission Education et Culture du Conseil du Léman, Commission de la Bourse Cingria (Centre International de Recherche de Création et d'Animation, La Chartreuse à Villeneuve lez Avignon), Comité d'organisation d'Entrée libre pour un été.

Le Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud et celui de la Ville de Lausanne collaborent étroitement sur le plan de la promotion des musées, sur celui des institutions et des activités en ville de Lausanne. La participation de l'Etat à la culture lausannoise s'est élevée, en 2000, à Fr. 6 355 000.—, sans compter les aides ponctuelles distribuées par la CCAC (Commission Cantonale des Activités Culturelles).

Après le théâtre, la musique actuelle et la danse, le quatrième volume consacré à la vie culturelle lausannoise de ces vingt dernières années :

- Jacques-Michel Pittier, «Une Histoire en Crescendo» La musique classique à Lausanne, Editions Payot 2000.

ARTS VISUELS : MUSÉES, EXPOSITIONS, CONCOURS, ACHATS

MUSÉES

Promotion

La publication «Musées lausannois», financée par la Ville et le Canton, tirée à 11 000 exemplaires trois fois par année, connaît toujours un vif succès.

Le dépliant des musées, financé par les dix-huit musées de Lausanne et de Pully, tiré deux fois par année (en janvier et en juillet), à 100 000 exemplaires, est un instrument promotionnel très apprécié.

Le responsable du **Bureau de publicité des musées** a continué de promouvoir les dix-huit institutions de la capitale : réalisation et distribution du dépliant des musées, organisation des campagnes d'annonces pour les musées d'art et d'histoire, confection d'un set de table, mise sur pied, dans 9 musées, d'ateliers à l'intention des enfants durant les vacances d'été, promotion des quatre musées communaux. Par ailleurs, une importante campagne de promotion d'«Allons-y», le guide des rendez-vous culturels et sportifs à moins de Fr. 15.—, a été lancée. A cette occasion un nouveau tirage de 6 000 exemplaires a été réalisé (premier tirage : 6 000).

Dépôts

Comme annoncé dans le rapport d'activités de l'année dernière, le Musée romain a vu se concrétiser le projet de dépôt pour ses collections et l'installation de ses ateliers dans une partie de la Ferme de la Vallombreuse (préavis n° 140 du 30 mars 2000).

Pour le Musée historique et la Collection de l'art brut, une étude est en cours pour l'aménagement du dépôt de Crissier. Un préavis sera présenté au Conseil communal en 2001.

L'aide aux musées, arts plastiques et arts appliqués représente 17.37 % du budget des affaires culturelles.

MUSÉE DE DESIGN ET D'ARTS APPLIQUÉS CONTEMPORAINS – MU.DAC (ANCIENNEMENT MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS)

19 098 personnes, dont 1 625 élèves, ont visité les expositions temporaires présentées par le Mu.dac.

L'année 2000 a été synonyme de grands changements dans l'histoire du Musée des arts décoratifs de la Ville de Lausanne. Après plus de deux ans de travaux de restauration et de transformation, le musée a, le 8 juin 2000, ouvert ses nouveaux locaux au public, dans la Maison Gaudard, à la Place de la Cathédrale. Plus de 1 200 personnes sont venues assister à cet événement qui s'est déroulé en plusieurs phases : après une brève performance dans les anciens locaux de Villamont 4, les nombreux invités ont parcouru le chemin reliant l'ancien musée au nouveau, en suivant une signalétique de tubes gonflables. De grandes tentes aménagées sur place par l'équipe des 4 jeunes architectes mandatés par le musée pour l'organisation de l'inauguration ont permis aux visiteurs de trouver boissons et en-cas avant d'entrer, par groupe de 150, dans le bâtiment.

Cette journée a marqué le début officiel de la nouvelle ère du musée et de sa nouvelle appellation : le Musée de design et d'arts appliqués contemporains ou Mu.dac.

Outre un espace d'accueil, agrémenté d'un Museum Shop et d'un distributeur de boissons, une petite salle polyvalente permettant d'accueillir les enfants pour des ateliers régulièrement organisés et une bibliothèque accessible au public sur rendez-vous, le musée bénéficie aujourd'hui d'une surface d'exposition deux fois supérieure à celle de Villamont. Ces espaces lui permettent enfin de pouvoir présenter au public, de façon permanente, la très riche collection d'art verrier contemporain et l'exceptionnelle collection Jacques-Edouard Berger d'art égyptien, chinois, indien, indonésien et japonais.

Salle Gaudard

Depuis novembre 2000, après de nombreux mois de restauration, une salle du musée, aménagée par les soins du BAMU (Bureau d'archéologie monumentale et urbaine) et des Ateliers du Nord, sur proposition de la Section des monuments historiques de l'Etat de Vaud, présente au public les grandes étapes de l'histoire du bâtiment ainsi que quelques objets provenant des fouilles et des diverses phases des travaux. L'aménagement de la salle permet de découvrir les différents stades de l'intervention des restaurateurs et présente le fragment d'une peinture murale de la fin du XVI^e siècle, déposée sur un nouveau support.

Expositions temporaires

- «Chine : objets et ustensiles quotidiens en voie de disparition» du 2 janvier au 19 mars 2000. Il s'agissait de l'ultime exposition présentée par le Musée des arts décoratifs dans les locaux de Villamont 4. Elle était constituée d'une part d'objets disparus aujourd'hui ou en voie de disparition, issus de la collection particulière de François Dautresme et, d'autre part, d'un important ensemble de paniers, tamis, nasses en bambou, de jarres et pots en céramique, de cages à oiseaux, à grillons et autres insectes, ainsi qu'une variété d'ustensiles domestiques et outils, encore en production. François Dautresme a aussi réalisé au cours de ses innom-

brables voyages et séjours en Chine, plus de 45 000 photographies d'une grande valeur iconographique. Un petit choix de ces images a été intégré à l'exposition, de même qu'une série de proverbes chinois.

- «Air en forme» du 8 juin au 8 octobre 2000. L'univers des gonflables a été l'exposition inaugurale du Mu.dac. Elle se voulait insolite et festive. Elle avait aussi pour but d'indiquer la nouvelle orientation de l'institution, qui souhaite discuter et parfois mettre en cause les catégories traditionnelles de la création contemporaine. L'univers des objets gonflables a d'aborder la production de très nombreux créateurs internationaux (plus de 50) en les mettant côte à côte afin de mieux rendre compte de leur spécificité ou de leur connivence. Le design, l'art, le stylisme, l'architecture et même les objets commerciaux et publicitaires se donnaient la réplique. Un catalogue, lui-même gonflable et présentant toutes les œuvres exposées, accompagnait l'exposition. Le succès rencontré par cette première exposition a incité le Vitra Design Museum de Weil am Rhein à la reprendre pour la présenter, sous le titre de Blow up, dans son nouveau lieu à Berlin.
- «Parures d'ailleurs, parures d'ici, incidences, coïncidences ?» du 3 novembre 2000 au 25 février 2001. L'exposition, hommage à la créativité, s'interrogeait sur la nature des affinités entre ces objets d'ici et d'ailleurs, sur leurs liens avérés ou fortuits. Cette confrontation, pleine de surprises et de découvertes, révélait la pérennité des formes, des techniques, des matériaux ou leur transposition, ainsi que les correspondances ou les divergences des fonctions de la parure, d'une culture à l'autre. Imaginée par Marie Alamir, historienne de l'art, et Carole Guinard, créatrice de bijoux et collaboratrice du Mu.dac, elle était accompagnée d'un catalogue.
- «Les plus beaux livres de Suisse» du 3 novembre au 31 décembre 2000. Le concours «Les plus beaux livres de Suisse» est organisé chaque année par le Département fédéral de l'intérieur, plus précisément par la section des beaux-arts et des arts appliqués de l'Office fédéral de la culture. Le but du concours est de promouvoir le design du livre en Suisse et d'attirer l'attention du public sur les meilleures productions. Les livres primés obtiennent un diplôme d'honneur et ont été présentés dans le cadre de deux expositions. Les institutions choisies étaient le Mu.dac et le Museum für Gestaltung de Zurich.
- «Lausanne Jardins 2000 : 4 points de vue de photographes» du 3 novembre au 31 décembre 2000. Dans le cadre de l'exposition Lausanne Jardins 2000, quatre jeunes photographes ont été mandatés par l'Association Jardin urbain pour présenter un essai libre de quatre pôles, à savoir le cimetière

du Bois-de-Vaux par Catherine Claude; la colline de Montriond par Véronique Marti; la plate-forme du Flon par Loan Nguyen et l'esplanade de Montbenon par Bertrand Rey. Ce projet a été accompagné par Luc Chessex, photographe.

Exposition extérieure au Musée :

- Au CHUV, du 6 juillet au 24 août 2000. Dans le cadre de l'exposition «Découverte», le Mu.dac a présenté quelques pièces de la Collection d'art verrier contemporain, des objets de la Collection Jacques-Edouard Berger, ainsi que quelques bijoux de la collection du Musée.

Collections

Les pièces les plus significatives de la Collection d'art verrier contemporain sont exposées en permanence dans les combles de la Maison Gaudard, soit 114 pièces sur les 420 que compte à ce jour la Collection; quelques pièces sont également présentées dans une vitrine à l'entrée du musée.

Mme Traudl Engelhorn, mécène du musée, a offert le dernier catalogue «Expressions en verre III» faisant suite aux catalogues «Verre I» et «Verre II». Les trois catalogues sont proposés séparément ou réunis par jeu de trois, sous couverture plastique. Des visites guidées de l'exposition verre sont organisées tout au long de l'année, animées par Rosmarie Lippuner, ancienne conservatrice du Musée.

La Collection Jacques-Edouard Berger, déposée au Musée des Arts Décoratifs depuis 1996, est exposée en permanence. Elle est principalement composée d'objets anciens, chinois et égyptiens, réunis par Jacques-Edouard Berger lors de ses nombreux voyages. Un tiers de la collection est actuellement visible et le reste se trouve dans les dépôts. Périodiquement, le Mu.dac organisera des expositions thématiques afin de montrer tous les objets de la collection. Deux guides, spécialistes respectivement en égyptologie et en sinologie, effectuent les visites guidées. Une visite du secteur «Egypte» a déjà eu lieu en octobre 2000.

Dons

Dans le cadre de l'exposition «Air en forme», des prêteurs ont généreusement offert certaines pièces pour la collection du musée :

- un Nomad Bag (2000, PVC, 47 x 41 x 10 cm), don du département Design de Fabrica (Italie);
- la table gonflable de Fernando Campana (1995, film polyvinylique et aluminium, 45 x 60 cm), don de la Edelman Foundation (New York);
- une copie de la bande vidéo de Roman Signer présentant sa sculpture «Hocker mit Ballon» (1993).

Musée de design et d'arts appliqués contemporains – Mu.dac 2000

Titre de l'exposition	Epoque (vernissage compris)	Durée en jours	Visiteurs (vernissage compris)	Moyenne journalière	Nombre d'élèves
Chine - Eloge de l'essentiel Objets et ustensiles du quotidien	02.01 – 10.03.00	67	3 395	51	146
Air en forme Exposition sur l'univers des gonflables	08.06 – 08.10.00	116	12 382	107	1 025
Parures d'ailleurs, parures d'ici, incidences, coïncidences ? Jardins 2000 – 4 points de vue de photographes Les plus beaux livres de Suisse	03.11 – 31.12.00	51	3 321	51	454
Total des visiteurs			19 098		1625

CENTRE INTERNATIONAL DE LA TAPISSERIE ANCIENNE ET MODERNE (CITAM)

Le CITAM, mis en veilleuse à la fin de la 16^e Biennale (juin à septembre 1995), est encore placé sous la responsabilité du Mu.dac. Une ancienne collaboratrice du CITAM s'occupe des affaires courantes à raison d'un jour par semaine. Des relations se sont nouées avec la Fondation Toms-Pauli et le regroupement de toutes les collections de tapisseries est envisagé en collaboration avec l'Etat de Vaud.

MUSÉE HISTORIQUE DE LAUSANNE

27 805 personnes, dont 4 725 élèves, ont visité le musée et ses diverses expositions ou assisté à l'une ou l'autre de ses animations.

Les expositions temporaires présentées ont été au nombre de 2 dans la grande salle et 4 dans la petite salle.

Grande salle

- «Histoires de dessous - Du secret à la transparence», du 18 février au 30 juillet 2000. Cette exposition sur les dessous féminins et masculins a été conçue dans une perspective historico-sociologique, par une équipe de jeunes sociologues suisses alémaniques, sous l'égide du Musée historique de Lucerne. Une plaquette liée à l'exposition a été éditée par le Musée historique.
- «Architecture de papier» Demeures, églises, monuments: un monde en miniature», du 1^{er} septembre – 14 janvier 2001. Il s'agit d'une exposition conçue par le Musée historique en collaboration avec le Stadtmuseum de Esslingen (Allemagne) et le Gewerbemuseum de Winterthur, à partir d'une collection consacrée aux maquettes d'architecture. Une monographie a été éditée sur ce sujet.

Petite salle

- «Cent ans de miniatures suisses, 1780 – 1880», du 2 janvier au 27 février 2000. Il s'agit de la fin de l'exposition qui a débuté en septembre 1999.
- «Erling Mandelmann. Portraits de fin de siècle. 35 ans de photo-journalisme», du 17 mars au 18 juin 2000. Exposition de portraits photographiques illus-

trant la fin du XX^e siècle, accompagnée d'un très bel album édité par Benteli à Berne.

- «Perles d'Afrique», du 13 juillet au 31 août 2000. Exposition-vente de colliers créés par Josette Boegli en faveur de la Maison du Cœur pour les enfants de la rue et du sida à Ouagadougou (Burkina Faso).
- «Crèches populaires du XX^e siècle, collection Louis Polla», du 24 novembre au 31 décembre 2000. Cette intéressante collection lausannoise a remporté tous les suffrages du public.

Parcours permanent

L'installation définitive de la galerie d'instruments de musique anciens est maintenant terminée, à l'exception du poste d'écoute qui est en cours de réalisation. Cette galerie attire un nombreux public, dont des spécialistes qui en apprécient la qualité. Plusieurs musiciens ont pu jouer de certains instruments présentés lors de petits concerts organisés par le musée.

Collections

a) reclassement, inventaire, entretien, restauration et accroissement

Le rez-de-chaussée de l'entrepôt de Crissier a été entièrement équipé en étagères à palettes où ont pris place les collections. Dans les collections iconographiques, la mise au net des inventaires anciens se poursuit tandis que l'inventaire informatisé s'est enrichi de 250 nouvelles fiches. Dans les collections des Archives photographiques, quelque 6 000 documents ont été traités dans l'inventaire informatisé. Dans les collections d'objets, les inventaires des coiffes et des vitraux domestiques ont été respectivement commencés et réalisés.

Le personnel du musée a poursuivi l'entretien de certaines pièces des collections et de nombreux travaux de restauration (près d'une centaine) ont été confiés à des spécialistes extérieurs au musée. Ces divers travaux ont été financés, pour l'essentiel, par le fonds alimenté par la Loterie romande dans le cadre de l'Association du Vieux-Lausanne (Fr. 100 000.—).

Les collections se sont enrichies de 15 achats, 109 dons et 175 dépôts.

Parmi les pièces les plus intéressantes, citons 4 miniatures du XVIII^e et 8 autres du XIX^e siècle, un portrait d'Edmond Gilliard par Géa Augsburg, une vue de la Cité due à Adam Töpffer, un violon de François-Marie Pupunat, luthier à Lausanne (daté 1846), un porte-toasts des frères Gely (début XIX^e s.), un piano demi-queue réalisé par Carl Mand de Coblenze et Jean Huber de Lausanne, une cinquantaine d'outils de la Menuiserie Cuendet à la Pontaise. Dans le domaine de la photographie, 35 661 nouveaux documents sont parvenus au musée.

Diverses pièces des collections ont figuré dans des expositions extérieures, notamment à Lausanne, Lyon et Pfäffikon. Du mobilier et un tableau ont été loués pour le tournage du film de Claude Chabrol «Merci pour le chocolat».

b) Consultation des collections

Quelque 420 personnes ont consulté les collections du musée pour des besoins d'édition, de journalisme ou de recherche.

Travaux photographiques

Quelque 850 prises de vue de pièces des collections ou des expositions et environ 2 500 scans de photographies, négatifs, gravures, etc. gravés sur CD ont été réalisés cette année. Ces reproductions ont paru dans les dossiers Ecole-Musée, dans des publications de l'Office du tourisme, dans la presse, dans diverses publications scientifiques et commémoratives ainsi que sur des sites Internet et des CDRom. Quelques reportages extérieurs ont été effectués, par exemple sur la Menuiserie Cuendet à la Pontaise, avant sa démolition.

Animations diverses

Le musée a organisé ou hébergé cinq concerts, quatre conférences, une projection de film et un séminaire de percussion, fréquentés par 441 personnes, ainsi que 5 anniversaires d'enfants. De nombreux groupes suisses et étrangers ont visité le musée, dont le Dansk Club de Lausanne, le Photo-Club de Lausanne, l'Association

des collectionneurs romands, divers groupes de fonctionnaires vaudois, les Municipalités de Vevey et Moudon, etc. 13 séances d'animation enfantine ont regroupé 195 enfants, sans compter deux séances du Passeport-vacances en été.

Ecole Musée, animations pédagogiques

Les animatrices d'Ecole-Musée, pour le primaire et le secondaire, ont préparé deux dossiers pédagogiques. Le nombre de classes et d'élèves fréquentant le musée reste stable (296 classes et 4 725 élèves contre 286 classes et 4 566 élèves en 1999). Durant le Festival de la Cité, une animation spécifique pour les enfants a été mise sur pied dans le cadre de «Citambule» qui a accueilli 125 enfants. Enfin, la compagnie «Rêves en stock» a donné son spectacle «Intrigues et mystères au musée», avec le même succès qu'en 1999, bien que l'entrée ait été payante.

Emplois temporaires et divers

Depuis 1985, le musée accueille des temporaires ETS dans le cadre du chômage (tâches techniques et scientifiques). Sous la conduite d'une responsable, payée par la Sécurité sociale, dix personnes (sur 22 personnes reçues) ont participé aux travaux d'inventaires : quatre licenciés en sciences humaines, un diplômé des Beaux-Arts, un bibliothécaire, un photographe et trois personnes souhaitant changer d'orientation professionnelle avec acquisition de nouvelles compétences scientifiques. Cet apport est d'une grande utilité pour l'avancement des travaux d'inventaire du musée.

Association du Vieux-Lausanne

Les tâches administratives de l'association ont été assurées, comme d'ordinaire, par le secrétariat du musée. Les nouveaux statuts de l'association ont été adoptés par l'assemblée générale. Le Musée historique a organisé trois visites guidées pour les membres de l'association dans deux des expositions présentées et à l'église de Saint-François rénovée.

Musée historique - Fréquentation 2000

Titre de l'exposition	Epoque (vernissage compris)	Durée en jours	Visiteurs (vernissage compris)	Moyenne journalière	Nombre d'élèves
Rêves de voyage (<i>gde salle</i>)	02.01 – 09.01.00	7	415	60	--
100 ans de Miniatures suisses 1780 -1880 (<i>pte salle</i>)	02.01 – 27.02.00	49	Chiffres confondus avec ceux de l'exposition permanente et des grandes expositions temporaires		20
Histoire de Dessous – Du secret à la transparence (<i>gde salle</i>)	18.02 – 31.07.00	144	9 587	67	416
Erling Mandelmann – Portraits de fin de siècle 35 ans de photo-journalisme (<i>pte salle</i>)	17.03 – 18.06.00	79	Chiffres confondus avec ceux de l'exposition permanente et des grandes expositions temporaires		
Perles d'Afrique (<i>pte salle</i>)	13.08 – 31.08 00	50	Chiffres confondus avec ceux de l'exposition permanente et des grandes expositions temporaires		
Architecture de papier (<i>gde salle</i>)	01. 09 – 31.12.00	105	12 808	122	601
Crèches populaires du XXe siècle (<i>pte salle</i>)	23.11 – 31.12.00	33	Chiffres confondus avec ceux de l'exposition permanente et des grandes expositions temporaires		611
Exposition permanente : Histoire de Lausanne à travers les âges (entre les expositions temporaires) (<i>gde salle</i>)	02.01– 31.12.00	320	4 995	16	3 077
Total des visiteurs des expositions temporaires et de l'exposition permanente :	02.01 – 31.12.00	320	27 805	87	4 725

COLLECTION DE L'ART BRUT

24 257 visiteurs, dont 4 361 élèves, ont visité la Collection de l'art brut en 2000.

Les quatre expositions temporaires ont été les suivantes :

- «Juva» du 20 janvier au 14 mai 2000. L'exposition présentait des œuvres appartenant à la Collection de l'Art Brut et à la Fabuloserie (France). Le Prince Antonin Juritzky entreprit, sous le pseudonyme de Juva, d'ouvrager et de peindre lui-même des pierres. Juva figure parmi les auteurs qui formèrent le noyau de la Collection de l'Art Brut. Ses œuvres furent présentées à côté de celles de Wölfli, Aloïse, Crépin et Hernandez, lors de l'inauguration du Foyer de l'Art Brut, en 1947, à Paris.
- «Vojislav Jakic», du 25 mai au 1^{er} octobre 2000. Cette exposition présentait des œuvres appartenant à la Collection de l'Art Brut, dont une grande partie étaient des acquisitions récentes. Depuis 1960, V. Jakic consacre tout son temps à la réalisation de dessins minutieux, souvent de grande dimension (jusqu'à 50 m. de largeur), dans lesquels il associe des fantômes personnels à des interprétations symboliques et généralement cauchemardesques de la société contemporaine.
- «Théo», du 10 octobre 2000 au 28 janvier 2001. L'exposition réunissait des œuvres appartenant à la Collection de l'Art Brut et à des particuliers, de Suisse et d'Allemagne. Théo commence à dessiner

assidûment à l'âge de soixante et un ans, jusqu'à sa mort en 1998. Il représente les hommes politiques de la République de Weimar et du troisième Reich dans un style curieusement archaïque, rappelant les gravures de la fin du Moyen Age.

- «Lena Vandrey : les boîtes de pandores» du 12 octobre 2000 au 7 janvier 2001. Le travail de Lena Vandrey relève de la Collection Neuve Invention

Participation à des expositions extérieures au musée

- «We are not alone» d'août 1999 à septembre 2000, à l'American Visionary Art Museum de Baltimore (Etats-Unis).
- «Fleury Joseph Crepin» du 27 mai au 8 octobre 2000, au Musée d'art moderne de Villeneuve d'Ascq-Lille (France).
- «Van Genk» du 2 au 25 juin 2000, The Ginza Art Space, Shiseido (Japon).
- «Aloïse» du 28 juin au 26 août 2000 à la Galleria Gottardo de Lugano.
- «Les magiciens de la mer» du 30 juin au 8 octobre 2000, au Musée International d'Art Naïf Anatole Jakovsky à Nice.
- «Les Timbrés», de juillet 2000 à avril 2001 au Musée de la Communication à Berne.
- «Gaston Chaissac» du 11 juillet au 12 novembre 2000, au Musée du Jeu de Paume, à Paris.

- «Marc Lamy» du 6 octobre 2000 au printemps 2001, à l'American Visionary Art Museum de Baltimore (Etats-Unis).
- «Marie-Rose Lortet», du 18 décembre 2000 au 20 mai 2001, au Musée de la tapisserie contemporaine à Angers (France).

Publications

- Un nouveau dépliant de présentation de la Collection de l'Art Brut a été édité, à 50 000 exemplaires, à l'intention des visiteurs, des institutions et de la presse.
- «Les Clandestins, sous le vent de l'Art Brut», 240 pages, 200 illustrations de Mario del Curto, tirage à 5 000 exemplaires en trois éditions (française,

allemande et anglaise).

- «Outsider art», 160 pages, en japonais. Editeur Shiseido Tokyo.
- «Art brut – les dissidents de l'Art», 300 pages, illustrations en couleur, en chinois, éditeur : Artist Publishing Co, Hong Kong.

Dons et acquisitions

58 œuvres ont pu être achetées en l'an 2000 et ce ne sont pas moins de 1 800 donations (dont 1 150 sont des œuvres d'Art Brut proprement dit) qui sont venues enrichir la Collection de l'Art Brut.

Pour la Collection de l'art brut, l'année 2000 a été marquée par la maladie de longue durée de sa conservatrice-assistante, Mme Geneviève Roulin.

Collection de l'Art brut - Fréquentation 2000

Titre de l'exposition	Epoque (vernissage compris)	Durée en jours	Visiteurs (vernissage compris)	Moyenne journalière	Nombre d'élèves
Gaston Duf – Les Timbrés (fin de l'exposition)	04.01 – 09.01	6	331	55	18
Juva	20.01 – 14.05	99	6 969	71	1 153
Vojislav Jakic	25.01 – 01.10	120	9 998	84	2 159
Théo – Lena Vandrey	12.10 – 31.12	69	5 029	73	755
Collection permanente entre les expositions temporaires	04.01 – 31.12		1 930		276
Total des visiteurs des expositions temporaires et de l'exposition permanente :			24 257		4 361

MUSÉE ROMAIN DE LAUSANNE-VIDY

8 063 personnes, dont 1 817 élèves, ont visité le Musée romain en 2 000.

L'exposition «Les jeux fertiles. Poupées d'Afrique noire», qui avait débuté le 13 décembre 1999, s'est terminée le 27 février 2000. 180 poupées africaines, issues de la collection Horstmann, et d'une sélection de pièces des Musées d'ethnographie de Genève et de Neuchâtel, témoignaient d'une richesse culturelle immense et méconnue.

Deux expositions temporaires ont été présentées au musée en 2000 :

- «Vallis Poenina. Le Valais à l'époque romaine» exposition conçue par le Musée cantonal d'archéologie de Sion. Partant de nombreux documents archéologiques, souvent inédits, l'exposition retraçait divers aspects de la culture gallo-romaine. Du Chablais à la Vallée de Conches, cette exposition révélait la richesse du patrimoine antique valaisan, richesse illustrée par de nombreux objets dont certains n'avaient encore jamais été montrés au public.
- «Antico-Mix. L'Antiquité dans la bande dessinée», du 21 septembre 2000 au 14 janvier 2001. Réalisée

par la Skulpturhalle de Bâle, cette exposition montrait à quel point la civilisation gréco-romaine est une source d'inspiration pour les créateurs modernes. Une manière d'évoquer, dans la foulée de l'exposition «Passé recyclé. L'Antiquité dans le marketing d'aujourd'hui» présentée en 1996, la présence du passé dans le quotidien d'aujourd'hui. Les bandes dessinées dont l'action se déroule à l'époque gréco-romaine sont nombreuses et la série Astérix n'en est que le témoignage le plus connu.

Animations

En plus des expositions temporaires, nombre d'activités ont été organisées pour le jeune public, scolaire ou non. Les ateliers proposés aux classes ainsi que les anniversaires avec animations ont connu un succès encore plus important. Le 3 septembre s'est déroulée une journée portes ouvertes où plus de 300 jeunes et moins jeunes ont pu découvrir le musée tout en participant à de nombreuses animations. Toutes ces activités ont bénéficié du soutien financier de Pro Lousonna. Enfin, la collaboration avec les enseignants d'Ecole-Musée et une participation au comité de l'Association suisse des médiateurs de musée reflètent la volonté du Musée romain de continuer à développer sa politique de communication envers tous les publics.

Publications

Le 3 septembre paraissait «Le cri de la chouette». Destiné aux jeunes lecteurs, cet ouvrage signé Marie-José Auderset et Marie-Claire Jahiel-Romanet, illustré par Anne Dielsdorf, allie fiction et archéologie en un polar qui est aussi un voyage dans la Lousonna gallo-romaine.

Collections

L'inventaire informatisé du mobilier archéologique s'est poursuivi, de même que le catalogage des ouvrages et de la documentation déposés à la bibliothèque du musée.

Personnel

Madame Nathalie Pichard Sardet, conservatrice du Musée, a choisi d'orienter sa carrière vers d'autres horizons à la fin du mois d'août. Après avoir assumé l'inventaire de toutes les collections anciennes, puis participé activement à la genèse du nouveau Musée inauguré en 1993, elle a su en faire un pôle reconnu de la vie culturelle lausannoise, ainsi qu'un lieu de référence pour l'archéologie gallo-romaine en Suisse.

La succession de Nathalie Pichard Sardet est assurée par Laurent Flutsch, ancien responsable de la section d'archéologie du Musée national suisse à Zurich et fondateur de l'entreprise Archeodunum. Il est entré en fonction, à 75 %, le 1^{er} septembre 2000.

Musée romain de Lausanne-Vidy - Fréquentation 2000

Titre de l'exposition	Epoque (vernissage compris)	Durée en jours	Visiteurs (vernissage compris)	Moyenne journalière	Nombre d'élèves
Les jeux fertiles. Poupées d'Afrique noire	02.01 – 27.02	49	2 491	51	231
Vallis Poenina – Le Valais à l'époque romaine	16.03 – 03.09	150	4 239	28	1 211
Antico-Mix - L'Antiquité dans la bande dessinée	21.09 – 31.12	87	1 919	22	391
Collection permanente entre les expositions temporaires		28	294		61
Total des visiteurs des expositions temporaires et de l'exposition permanente :			8 943		1 894

FONDS DES ARTS PLASTIQUES (F.A.P.)

La commission du Fonds des arts plastiques s'est réunie à sept reprises durant l'année 2000. Au cours de plusieurs visites d'ateliers et d'expositions, des œuvres dues aux artistes suivants ont été acquises : Olivier Christinat, Anne Peverelli, Peggy Donatsch, Jacques Bonnard et Antoinette Pitteloud, pour un montant total de Fr. 30 000.—. A ce montant il y a lieu d'ajouter Fr. 3 000.— pour l'achat de deux études de 1951, dues à Ernest Pizzotti. Ces études avaient été exécutées pour la commande que lui avait passée la Ville pour le % culturel de l'Usine hydro-électrique de Lavey.

Le rôle du Fonds des arts plastiques est également de promouvoir la diffusion en accordant son aide pour la préparation d'expositions, pour la publication de catalogues, de livres, etc. En 2000, une somme de Fr. 45 300.— a été accordée pour les aides à la publication et frais d'expositions.

Le Fonds des arts plastiques dispose d'un budget entretien et restauration qui lui permet d'assumer les travaux indispensables à la bonne conservation de la collection, soit le nettoyage de certaines œuvres anciennes, des réencadrements, le changement de certains verres. En plus des travaux courants susmentionnés, la restauration d'une œuvre maîtresse du Fonds des arts plastiques est à relever : deux des trois pièces du triptyque d'Alice Bailly ont été prises en main par l'Atelier de restauration P.-A. Héritier. La troisième pièce avait été

restaurée en 1996 pour une exposition au Musée Jenisch à Vevey. Les trois pièces ont été installées dans la salle suivant le salon Alice Bailly, dans le bâtiment de l'Opéra.

Des aides diverses, pour un montant de Fr. 25 000.— ont été accordées, sous forme de subventions, à la SPSAS (Société des peintres, sculpteurs, et architectes suisses, section vaudoise), à l'Œuvre, et à l'Espace St-François. Sept ateliers sont mis à disposition des artistes à des conditions avantageuses, à l'Orangerie et dans les écuries de la Villa Mon Repos, lieu où la SPSAS dispose également d'un atelier et d'un secrétariat. Un atelier est également mis à disposition d'un artiste-graveur, au chemin de la Gravière.

En ce qui concerne le % culturel, la nouvelle fontaine, prévue dans le cadre du préavis n° 4, du 22 janvier 1998, relatif à l'aménagement des rue piétonnes Bourg, Cheneau de Bourg et Lion d'Or, est en cours d'exécution. Sur les cinq artistes invités pour le concours, c'est le projet de M. Ignazio Bettua, «Le crapaud du Bourg et la princesse», qui a été choisi. L'installation de cette fontaine, à l'entrée du parc Derrière-Bourg, aura lieu dans la première moitié de l'année 2001.

En l'an 2000, le total des achats, commandes et soutiens de la Ville aux arts plastiques s'est monté à Fr. 208 591.— (Fr. 50 000.— restent en réserve pour l'achat d'une sculpture).

THÉÂTRE

Le théâtre a représenté, en 2000, 30.23 % du budget des affaires culturelles.

THÉÂTRE DE VIDY-LAUSANNE

93 043 (parmi eux, environ 6 500 adhérents) se sont rendus à l'une ou l'autre des 399 représentations des 27 spectacles présentés au Théâtre de Vidy au cours de l'année 2000.

21 spectacles sont partis en tournée pour 475 représentations données dans 18 pays. Ces tournées ont permis de conforter encore la réputation de Vidy sur le plan international au point d'en faire l'un des centres les plus en vue du paysage dramatique européen. Grâce à la vente des spectacles et au jeu des coproductions, le Théâtre de Vidy continue de travailler avec ses propres moyens financiers, pour plus de 50 % de son budget. Forte et exceptionnelle, cette situation économique n'en reste pas moins fragile puisqu'elle dépend en grande partie de la capacité à faire rebondir les productions «maison» à l'extérieur. Les pratiques douteuses d'un collaborateur indélicat (licencié avec effet immédiat en 1999) perturbent d'ailleurs encore cet équilibre financier.

Du point de vue artistique, plusieurs événements ont marqué l'année 2000 : le spectacle de Peter Brook «Le Costume», l'ultime apparition sur scène d'Armand Abplanalp dans «Le sourire au pied de l'échelle» d'Henri Miller, la première mise en scène de Jeanne Moreau «Un trait de l'Esprit» de Margaret Edson, spectacle appelé à une brillante tournée. «Premier amour» de Beckett a valu à son interprète, Jean-Quentin Châtelain, le Prix de la Critique en France, tandis qu'une nouvelle création de Heiner Goebbels, «Hashirigaki», voyagera sur plusieurs continents. Le printemps a été marqué une nouvelle fois par la venue de Zingaro au Chalet-à-Gobet où plus de 35 000 personnes ont assisté à 28 représentations de «Triptyk».

Après une décennie de collaboration pour la promotion et la publicité, Vidy et Kléber-Méleau ont uni leurs efforts pour réaliser une première co-production, «La Ménagerie de verre» de Tennessee Williams, mise en scène par Irina Brook, spectacle qui depuis sa création déchaîne l'enthousiasme du public et de la presse. L'ouverture vers la Suisse allemande s'est aussi concrétisée en 2000, notamment avec la mise en place d'un axe de collaboration étroite dans le cadre de «TransHelvetia», avec le Schauspielhaus de Zürich, dirigé par Christoph Marthaler. Enfin, Vidy a encore affirmé son image et sa force de communication par l'ouverture de son site Internet et la publication d'un livre, édité par Benteli Verlag à Berne, qui retrace l'activité du «Théâtre au bord de l'eau» entre 1994 et 1999. L'équipe du Théâtre a été renforcée par l'arrivée d'une administratrice et d'un délégué général de l'Espace Théâtral Européen.

THÉÂTRE KLÉBER-MÉLEAU

20 962 spectateurs ont assisté aux 109 représentations données au Théâtre Kléber-Méleau en 2000. De plus, «L'Homme du Hasard» de Yasmina Reza, a été joué en mai au Théâtre de Carouge lors de 24 représentations auxquelles ont assisté 6 537 spectateurs.

Les spectacles programmés en 2000 ont été les suivants :

- «Cinquième avec ascenseur» de Monique Lachère, mise en scène de Georges Wod (24 représentations du 11 janvier au 6 février 2000).
- «L'Homme du hasard» de Yasmina Reza, mise en scène de Philippe Mentha (23 représentations au Kléber Méleau du 14 mars au 8 avril 2000 et 24 représentations au Théâtre de Carouge du 2 au 28 mai 2000).
-
- «Le Chant du ressort» de et mis en scène de Pierre Meunier et Isabelle Tanguy (14 représentations du 2 mai 17 mai 2000).
- «La Ménagerie de verre» de Tennessee Williams, mise en scène d'Irina Brook (18 représentations du 28 septembre au 15 octobre 2000).
- «Il Campiello» de Goldoni, mise en scène de Philippe Mentha (30 représentations du 14 novembre au 17 décembre 2000).

Le spectacle d'Irina Brook, «La Ménagerie de verre», co-produit avec le Théâtre de Vidy-E.T.E, a ensuite accompli une tournée et sera repris au Théâtre de Vidy en 2001. Quant au spectacle «Il Campiello», de Goldoni, avec 80 % de taux d'occupation sur 30 représentations, il représente le plus grand succès de ces cinq dernières années au Kléber-Méleau.

La fréquentation de l'année 2000 a été très bonne dans l'ensemble. Concernant l'accueil du public, certains problèmes techniques restent à résoudre. En effet, si la réfection du bureau administratif a été effectuée, le problème des sanitaires subsiste ainsi que celui de l'accueil des handicapés. Quant à l'équipe technique du Théâtre, forte de 7 permanents, elle aurait besoin d'un renfort.

L'ARSENIC

13 803 spectateurs ont assisté aux représentations données à l'Arsenic en 2000.

Les créations et accueils de spectacles théâtraux, chorégraphiques et musicaux présentés à l'Arsenic évoluent vers des esthétiques plus contemporaines. L'augmentation de la fréquentation est donc d'autant plus remarquable (+ 2 969).

Au cours de l'année, l'Arsenic a poursuivi sa politique de coproduction avec les compagnies régionales tout en consolidant les collaborations avec ses partenaires institutionnels, en Suisse et en Europe. Ce lieu est donc maintenant inscrit dans un réseau européen important avec une image positive, autant au niveau régional qu'international.

Les recettes de l'Arsenic, ainsi que sa part d'autofinancement, sont restées stables par rapport à l'exercice précédent et ses comptes sont équilibrés.

Trois compagnies régionales, de danse, de théâtre et de musique, *Parano Fondation* (directeur artistique Gilles Jobin), *Le Théâtre en Flammes* (direction artistique Denis Maillefer) et le collectif *Velma*, ont entamé, en septembre 2000, une période de résidence de trois ans à l'Arsenic. En travaillant également sur le moyen terme avec des compagnies dont l'acuité artistique et le potentiel de développement sont évidents, l'Arsenic affirme une ligne esthétique et un choix lisible pour les trois ans à venir.

LE THÉÂTRE BOULIMIE

Pour la saison 1999-2000, 22 437 spectateurs se sont rendus à Boulimie, dont 19 500 pour les 126 représentations du spectacle «Vous pouvez pas mettre la Fête des vigneron moins fort ?» qui a été donné de novembre 1999 à mai 2000 à guichet fermé.

Aux dires de ses animateurs, 2000 fut sans conteste la plus belle année du Théâtre Boulimie depuis son ouverture en février 1970.

«Bergamote», et les deux spectacles de Philippe Cohen «Siècle d'emmerdes» et «30 ans ferme», ont clôturé l'année.

LE 2.21

Au cours de l'année 2000, le 2.21 a accueilli plus de 5 500 spectateurs venus assister à l'une ou l'autre des 200 représentations programmées (11 créations, 2 accueils, 2 spectacles de danse et 5 concerts).

Quatre créations ont ou vont tourner en Suisse romande. Il s'agit du Théâtre Karma, de la Compagnie Instant-Théâtre, de la Compagnie Krajewski et du Théâtre de la Marotte. Cette dernière compagnie a su tirer parti de la cour du 2.21 pour y créer un spectacle tout public en ouverture de la saison 2000- 2001.

Le studio du 2.21 a servi à l'enregistrement des bandes son pour cinq des créations présentées. Six groupes y ont également enregistré leur CD ou CD démo, parmi eux, Maurice Guerandi, Hervé Lesserteur, Alfredo Calvarese. Des enregistrements ont également été réalisés pour d'autres spectacles.

Depuis plusieurs années, le 2.21 est l'un des partenaires du Festival de la Cité pour tout ce qui concerne la coordination et les installations techniques. Ses locaux ont servi de bar pour les techniciens et les artistes du Festival. Entre 1 500 et 2 000 personnes y ont été accueillies.

Le 2.21 a également collaboré à l'organisation de la fête du quartier, mais n'a pas renouvelé sa collaboration avec les Urbaines dont le concept resserré rend une programmation au 2.21 difficile.

Un soin particulier a été apporté à la promotion des spectacles (affiches, flyers) ainsi qu'à l'accueil du public (transformation et prise en charge du bar).

THÉÂTRE «JEUNE PUBLIC»

Par souci de logique, le théâtre de marionnettes a été transféré à fin 1999 au Secrétariat général de la direction des Ecoles où il rejoint les autres lieux de théâtre «jeune public», ceci en raison non seulement de l'âge du public, mais également de sa localisation (collège des Bergières) et de son principal «client» (représentations scolaires).

Aide à la création

2000 a été une année particulièrement riche pour les compagnies du théâtre indépendant lausannois : en effet, 27 spectacles ont été présentés durant l'année dans des lieux très divers (Théâtre municipal, Théâtre de Vidy, Arsenic, 2.21, Grange de Dorigny, CPO, Petit Salon du Café de l'Hôtel de Ville, Atelier Volant, Maison de Quartier Sous-Gare, Arche du Pont Bessières). Une

somme de Fr. 550 000.— était prévue pour financer les projets de ces troupes, choisis avec le concours de la Commission du théâtre, qui a siégé à douze reprises en 2000. Les compagnies suivantes ont présenté un spectacle :

- Association T'âtre (Isabelle Bonillo),
- Cie Athanor (Thierry Guillaumin),
- Cie Les Artpenteurs (Thierry Crozat),
- Cie Krajewski (Georges Brasey),
- Atelier le Temps Presse (Barbara Storrer),
- Cie Nonante-Trois (Benjamin Knobil),
- Théâtre Drame et Comédie (Mario Bucciarelli),
- Théâtre en flammes (Denis Maillefer),
- Expression 5/20+ (Isabelle Baudet),
- Duo Mâtò (Fabrice Gorgerat),
- Loa Opsi (Yves Burnier),
- La Revue de Lausanne (François Intrière),
- Théâtre Cabaret Voyage (Joëlle F. Wyder),
- Théâtre Claque (Geoffrey Dyson),
- Le Coût du Lapin (Hélène Cattin),
- Le Crochet à nuages (Armand Deladoëy),
- Cie Marin (François Marin),
- Atelier C (Domenico Carli),
- Cie Voeffray-Vouilloz (J.-E. Voeffray),
- Cie Pasquier-Rossier (G. Pasquier),
- Cie Jours tranquilles (F. Gorgerat),
- Narration et Cie (Jacques Roman),
- L'Organon (Simone Audemars),

ainsi que

- La Compagnie Voeffray-Vouilloz, qui a créé au Théâtre de Vidy «La Coupure du monde» de Philippe Lüscher. Cet auteur est le lauréat de *Textes en jeu*, concours qui récompense le texte d'un auteur dramatique romand;
- La Compagnie Gianni Schneider, contrat de confiance 1998-2001;
- Le Théâtre de l'Etram, contrat de confiance 1999-2002;
- La Compagnie Angledange, dirigée par Andrea Novicov, à qui la Ville a attribué son cinquième contrat de confiance (2000-2003).

La Ville de Lausanne a en outre participé au financement de la Commission romande de diffusion des spectacles (CORODIS), organisme financé par les villes et les cantons romands, qui aide à la mise sur pied de tournées en Suisse et à l'étranger. Sept troupes de théâtre lausannoises ont bénéficié de son aide :

- Cie Angledange (Andrea Novicov),
- Cie Pasquier-Rossier (G. Pasquier),
- Cie Nonante-Trois (Benjamin Knobil),
- Cie Gianni Schneider,
- Théâtre Cabaret Voyage (Joëlle F. Wyder),
- Instant Théâtre (Jean Jenny),
- Théâtre musical (Marie Perny).

La Ville soutient également ARTOS (Association romande technique organisation spectacle) association à but non lucratif, créée en juillet 1997. Ses objectifs sont

de développer un esprit de collaboration et d'échange au sein des associations et des institutions culturelles des arts de la scène, d'offrir un service d'information concernant l'ensemble des activités artistiques et techniques et de développer tout autre secteur pouvant faciliter la circulation des personnes, du matériel, de la formation et des connaissances liées au spectacle.

L'une des premières tâches d'Artos a été la mise sur pied du brevet fédéral de technicien du spectacle. Le premier module «Branches générales» a débuté le 6 mars 2000, avec une vingtaine de participants et a été suivi, en automne, par le module «Son». Toujours dans le secteur formation, le certificat de gestion culturelle, en cours d'emploi, mis en place par Artos avec les Universités de Lausanne et de Genève, connaît un grand succès.

Pour 2000, l'ensemble de l'aide directe au théâtre indépendant se monte à Fr. 586 648.75. Le financement des structures destinées au théâtre indépendant (Arsenic, 2.21 et, pour les six premiers mois de l'année, L'Atelier Volant – ce lieu, maintenant constitué en société anonyme, n'a pas programmé de théâtre en deuxième partie d'année) se monte à Fr. 660 000.—.

En tout, c'est donc un montant de Fr. 1 246 648.75 qui a été alloué au théâtre indépendant.

DANSE

Les montants attribués à la danse représentent 10.20 % des subventions culturelles.

BÉJART BALLET LAUSANNE/RUDRA BÉJART LAUSANNE

Plus de 200 000 personnes ont assisté aux 92 spectacles, dont 13 à Lausanne, donnés par le Béjart Ballet Lausanne en 2000. Paris Lyon, Bruxelles, Londres, Bucarest et Rio de Janeiro sont les principales villes où le BBL s'est produit durant cette année.

Le BBL a présenté 10 chorégraphies du répertoire de Maurice Béjart et a créé «l'Enfant Roi» à l'Opéra Royal du Château de Versailles. La compagnie, qui ne s'était pas présentée en Angleterre depuis 1995, a été ovationnée par le public londonien aussi bien dans le programme comportant les «7 danses grecques» et la création «Elton-Berg» que «Le Presbytère» dédié à Freddy Mercury et Jorge Donn.

En décembre, à la salle du Métropole, le public lausannois découvrait «Symphonie pour un Homme seul» premier ballet créé par Maurice Béjart en 1955.

Durant cette année, 6 spectacles ont eu lieu en extérieur : 3 à Versailles et 3 à Marseille. A Versailles, sur le Bassin de Neptune, plus de 10 000 personnes par soir ont pu admirer un spectacle qui présentait des extraits des grandes chorégraphies de Maurice Béjart et dont le final faisait appel en simultané aux grandes eaux du bassin et à une éblouissante présentation pyrotechnique.

Si la santé artistique du Béjart Ballet Lausanne est excellente, sa situation financière reste préoccupante. L'accroissement des charges annuelles (salaires + charges sociales) n'est pas couverte par l'augmentation des subventions. A fin 2000, le Béjart Ballet Lausanne employait 60 personnes à plein temps et une dizaine à

temps partiel.

ÉCOLE RUDRA BÉJART LAUSANNE

L'École accueille en permanence environ 45 élèves provenant d'une quinzaine de pays. L'enseignement, qui dure deux ans, est assuré par 5 professeurs permanents dans des disciplines aussi variées que la danse, le chant, la percussion, le théâtre et le kendo.

Durant l'année 2000, la totalité des élèves a été associée à la vie de la compagnie en participant à la création «La Lumière des eaux» sur le bassin de Neptune à Versailles.

L'école a également présenté 2 spectacles cet automne, à Genève, au CERN et à l'Arena (également pour le CERN), où plus de 3 500 personnes étaient présentes. Un troisième spectacle a eu lieu au Métropole, à Lausanne, où une salle comble lui a réservé un triomphe. Cinq élèves de l'école se sont vu proposer un contrat et ont rejoint la compagnie en septembre 2000.

SAISON DE BALLET DE L'OPÉRA DE LAUSANNE

4 656 spectateurs ont assisté aux six spectacles de danse en 2000.

La première partie de l'année a débuté par une prestation de danse baroque de la *Compagnie Les fragments Réunis*, avec orchestre dans la fosse, qui présentait «Le Sommeil ou les métamorphoses d'un songe». Ensuite, l'Opéra présentait un travail issu d'une recherche sur «Le Faune en éclats» de Nijinsky par le quatuor Albrecht Knust.

A la salle du Métropole, Philippe Decoufflé a donné «Triton 2ter», trois soirées pour un spectacle qui a enchanté les spectateurs. Ensuite, l'opéra recevait Guilherme Botelho, chorégraphe brésilien installé à Genève, pour une carte blanche qui lui a permis d'affiner un travail en vue des rencontres internationales de Bagnolet. La saison de ballet s'est terminée avec la venue de «Lucinda Childs Dance Company», au Métropole, pour un programme donné dans le cadre du Festival Steps. En ouverture de la saison 2000-2001, le Ballet de Toscane a donné «Mediterranea», suite de scènes accompagnées de musiques du bassin méditerranéen.

FONDATION EN FAVEUR DE L'ART CHORÉGRAPHIQUE-PRIX DE LAUSANNE

Le 28^e Prix de Lausanne s'est déroulé au Théâtre de Beaulieu du 23 au 30 janvier 2000. 160 candidats représentant 30 pays y étaient inscrits. Sur 15 finalistes, 10 ont reçu une bourse d'étude ou d'apprentissage qui conduit généralement à un engagement dans une grande école internationale.

Placée résolument dans la ligne de la nouvelle formule, inaugurée en 1999, la 28^e édition du concours a confirmé son ouverture au contemporain et développé sa vocation pédagogique. Un programme de séminaires enrichi, une nouvelle organisation des sélections, de même qu'un engagement en faveur de la santé et de la scolarité des candidats et lauréats ont encore amélioré la formule plébiscitée lors de la précédente édition.

Sur le plan de la pédagogie, les organisateurs du Prix de Lausanne ont offert aux candidats la possibilité de se présenter à deux reprises devant le jury avant que ne soit prononcé le premier verdict et ont également permis aux candidats non sélectionnés de s'entretenir et de faire le point avec une délégation du jury au cours d'une journée exempte d'épreuves éliminatoires.

Placés devant la réalité de certains problèmes, tels l'anorexie, les organisateurs du Prix de Lausanne ont introduit un nouvel article au règlement du concours, axé sur la santé des candidats. Les organisateurs mettent ainsi en évidence le lien nécessaire entre une excellente technique et la santé, tant physique que psychique.

COMPAGNIE PHILIPPE SAIRE

La Compagnie Philippe Saire a donné 60 représentations en 2000, en Suisse et à l'étranger.

Le spectacle «La Haine de la Musique», chorégraphie pour 11 danseurs et un musicien, a été créé en mai 2000 au Théâtre de Lucerne, dans le cadre du Festival Steps. Ce spectacle a ensuite donné lieu à 15 représentations à Lausanne, au Théâtre Sévelin 36.

En tournée, les 4 productions au répertoire «Faust» (une création de 1999), «Etude sur la Légèreté» (création de 1998), «La Haine de la Musique» (création 2000) et «Vie et Mœurs du Caméléon Nocturne» (reprise de 1999) ont permis à la Compagnie de donner 45 représentations, dont 24 en Suisse et 21 dans 7 pays étrangers (Europe, Afrique du Sud et Etats-Unis).

La Compagnie Philippe Saire a participé à l'exposition «Air en forme» sur le thème des gonflables, organisée par le Mu.dac. Les danseurs de la Compagnie ont proposé le parcours-spectacle «Appel d'Air», les 1^{er} et 2 septembre 2000, dans un cadre défini par Philippe Saire. Des performances de 7 minutes chacune étaient présentées dans cinq salles du Musée. Le public était guidé de salle en salle, découvrant ainsi de nouvelles atmosphères, dégagées par le dialogue instauré entre les danseurs et les lieux qu'ils occupaient et faisaient vivre. Durant deux jours, 200 personnes ont assisté à ce parcours-spectacle.

Toujours désireuse d'élargir son public, la Compagnie a mis en place différentes propositions : des rencontres autour du processus de création ont rassemblé un nombreux public, qu'il s'agisse des étapes de travail, moments privilégiés où le spectateur peut découvrir l'intimité du travail quelques semaines avant la première, ou des soirées «Danse et littérature» et «Dessin en direct» réunissant de nouveaux publics autour de la création.

De même «Les vendredis en aparté» proposaient au public de rencontrer l'équipe artistique avant et après le spectacle. Les animations scolaires, proposées par la Ville de Lausanne et assurées par la Compagnie, permettent aux jeunes des classes lausannoises de participer à des séances de sensibilisation à la danse contemporaine. De même des stages et des cours pour les professionnels et les amateurs sont proposés par le Centre Lausannois de Danse Contemporaine.

SÉVELIN 36

Près de 3 000 spectateurs ont assisté aux 35 représentations (y compris celles de la Cie Philippe Saire) données à Sévelin 36 durant l'année 2000.

L'objectif de Sévelin 36 est le développement et la reconnaissance de la danse contemporaine dans le paysage culturel local et régional, c'est pourquoi Sévelin 36 a mis en place une politique de programmation à la fois pointue et accessible, ce qui lui permet de conquérir un public chaque année plus nombreux.

Durant l'année 2000, cinq événements ont permis au public de découvrir la danse.

Le Festival International d'Octobre présentait six compagnies de chorégraphes aux parcours très différents, mais se situant toujours dans la mouvance de la danse des grandes scènes actuelles. Durant ce festival, le taux d'occupation de Sévelin 36 avoisinait les 90 %.

Le Festival les Urbaines, voué à la jeune création, a vu quelques 12 compagnies présenter des travaux de 4 à 30 minutes.

Le Festival Steps a quant à lui programmé trois compagnies à Sévelin 36 : Cathy Sharp (CH), Lionel Hoche (F) et la création et la reprise de «La Haine de la Musique» par la Compagnie Philippe Saire.

Dans le cadre des soirées *Danse et Littérature, Dessin en direct* et *Les vendredis en aparté*, la Compagnie Philippe Saire a mis en place diverses animations.

Sévelin 36 a accueilli la compagnie brésilienne Mah, pour une résidence de fin de création, durant trois semaines, en mars et avril 2000. Les danseurs ont bénéficié de l'infrastructure technique et ont pris des cours avec Philippe Saire. En avril 2000, deux représentations, soutenues par la Fondation Pro-Helvetia, ont clôturé cette résidence.

Aide à la création :

Ont également été soutenues les compagnies de danse indépendantes suivantes :

- Avant-Scène, Jania Batista, à Sévelin 36, pour deux spectacles;
- Collectif-Danse, Studio-Perfos, au Bugnon 23;
- Association au 7e ciel, Arthur Kuggeleyn, à l'Arsenic;
- Jean-Marc Heim, au 2.21;
- Gilles Jobin, à l'Arsenic;
- Compagnie Promotion danse, Doris Vuilleumier, au 2.21;
- Cie Buissonnière, Cizco Aznar, Nicole Lieber, à l'Octogone;
- Compagnie Linga danse project, Katarzyna Gdaniec, activités 2000;
- Compagnie Fabienne Berger à l'Arsenic.

En accueil :

- Festival international d'Octobre, à Sévelin 36;
- Al-andalus (Antonio Perujo), à la salle du Métropole.

Promotion et diffusion :

- Gilles Jobin, «A+B=X», pour des tournées en Suisse, Angleterre, Autriche, Tchéquie et France;
- Gilles Jobin, «Braindance», pour des tournées en Suisse, Brésil, Angleterre, Allemagne, France, Amérique et au Brésil.

La Ville accorde régulièrement son aide à l'Association vaudoise de danse contemporaine.

Deux troupes de danse lausannoises ont bénéficié de l'aide de la CORODIS (Commission romande de diffusion des spectacles) :

- Gilles Jobin,
- Compagnie Philippe Saire.

L'ensemble des aides accordées aux compagnies de danses indépendantes s'est monté à Fr. 358 500.—, y compris la subvention à Sévelin 36.

MUSIQUE

La musique représente 36.67 % des subventions 1999 du Service des affaires culturelles.

MUSIQUE CLASSIQUE

Les activités classiques à Lausanne continuent d'être de qualité et de rassembler un public extrêmement nombreux.

Art lyrique

OPÉRA DE LAUSANNE

Opéra

24 673 spectateurs ont assisté aux 26 représentations des 5 opéras présentés en 2000. A ce chiffre, il y a lieu d'ajouter les quelque 4 000 personnes qui assistent aux répétitions générales des spectacles d'opéra, environ 700 personnes pour chaque production, dont beaucoup d'élèves.

- L'année 2000 a débuté avec une nouvelle production de «L'Anima del Filosofo», autrement appelé Orfeo ed Euridice de J. Haydn. La direction musicale de l'Orchestre de Chambre de Lausanne était confiée à Jonathan Darlington et la mise en scène était signée Stephan Grögler, jeune metteur en scène bernois qui débute une importante carrière. Ce dernier co-signait les décors avec Véronique Seymat, qui était chargée des costumes.

Cet opéra a été repris au Théâtre de Caen, en février, avec la participation de l'Opéra de Lausanne.

- «Rigoletto» de G. Verdi a été présenté dans la production du Théâtre de la Monnaie de Bruxelles avec lequel l'Opéra était co-producteur, ainsi qu'avec la Fenice de Venise. Pour cette reprise, dont la distribution était entièrement nouvelle, c'est le Sinfonietta de Lausanne qui assurait la partie orchestrale sous la direction du chef italien Corrado Rovaris. Le chœur d'hommes, dont la prestation a été remarquée, et la mise en scène de Stéphane Braunschweig ont impressionné le public.

- «Le Freischütz» de C.-M. von Weber était à l'affiche, pour terminer la saison, dans une co-production avec le Théâtre des Champs Elysées. La mise en scène de Francisco Negrin, dans un décor unique, racontait l'histoire sans l'alourdir. L'Orchestre de Chambre de Lausanne et une distribution très internationale, avec Mireille Delunsch et Gaëlle Méchal, ont grandement contribué au succès de cette co-production.
- «Pénélope», opéra rarement donné de G. Fauré, ouvrait la saison 2000-2001. Pour cette œuvre, l'Opéra de Lausanne avait repris une production de l'Opéra de Rennes, entièrement réadaptée aux dimensions du plateau de Lausanne. L'Orchestre de Chambre de Lausanne, renforcé de nombreux supplémentaires, était placé sous la direction de Claude Schnitzler et la distribution était dominée par la voix de Pénélope, Manon Feubel, jeune cantatrice canadienne renommée.
- Le dernier spectacle de l'année, «The Rape of Lucretia», de B. Britten réunissait à nouveau Stephan Grögler pour la mise en scène et Jonathan Darlington pour la direction. La production était reprise du Théâtre de Caen, avec une nouvelle distribution de chanteurs anglophones qui effectuait tous une prise de rôle. Natasha Petrinsky, déjà vue à Lausanne en Femme à Barbe du Rake's Progress, était une Lucrece très engagée, tout comme les autres chanteurs, d'ailleurs.

Pour chacune des productions précitées, des conférences-récitals ont été organisées qui accueillent régulièrement une centaine de personnes.

Les opéras, comme la plupart des concerts, sont enregistrés par la RSR Espace 2. Il sont diffusés sur cette antenne et proposés à la diffusion, dans l'année qui suit, par l'Union Européenne de Radiodiffusion. «L'Anima del filosofo» a fait l'objet d'une diffusion simultanée sur Espace 2 et 16 radios européennes.

La critique internationale suit de près les productions de l'opéra : en 2000, environ 300 articles ont paru à l'étranger sur les activités de l'Opéra de Lausanne.

Concerts et récitals

2 958 personnes ont assisté aux 7 concerts donnés à l'Opéra en 2000.

L'année 2000 a débuté avec un concert du Chœur de l'Opéra, dirigé par Véronique Carrot et accompagné au piano par Marie-Cécile Bertheau. Les pièces données étaient choisies dans le répertoire du XIX^e siècle, pour leur capacité à montrer toutes les facettes du chœur.

Ensuite, le «Winterreise» de F. Schubert, par Christoph Prégardien, ténor, et Andreas Staier au piano, a été un moment d'anthologie. Lors du concert qui présentait la musique traditionnelle d'Azerbaïdjan, Azim Qasimov a prouvé que la voix n'est pas seulement l'apanage des chanteurs européens et du répertoire classique. Pour terminer la saison, les «Elegies» de Philippe Fénélon étaient données dans une mise en scène très suggestive de cette œuvre contemporaine, sur des textes de Rainer Maria Rilke.

La nouvelle saison s'est ouverte avec Teresa Berganza dans des pièces de musique espagnole. Ensuite, dans un concert «Airs et duos» de Rossini, Annick Massis et

Marco Lazzara donnaient un récital d'airs et duos virtuoses. Enfin, pour terminer l'année des concerts, l'Opéra profitait de la présence des Talens Lyriques et de Christophe Rousset pour donner la « Pastorale de Noël » de M.-A. Charpentier.

L'Opéra a collaboré avec le Conservatoire de Lausanne pour son premier Atelier Lyrique, pendant toute la période de travail et pour deux représentations. Il a également collaboré avec le Théâtre de Vidy qui présentait Laurence Revey, ainsi qu'avec le Festival Bach pour un concert de viole de gambe et clavecin au Salon Alice Bailly.

Saison de ballet de l'Opéra de Lausanne (voir sous rubrique danse)

Orchestres

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE LAUSANNE (OCL)

Près de 70 000 personnes ont assisté aux 90 concerts et représentations de l'OCL à Lausanne, en Suisse et à l'étranger. Quant au nombre d'abonnés, il a atteint son niveau record avec 1 917 abonnés à ce jour. Le taux d'occupation des concerts d'abonnements de l'OCL, au Métropole, s'élève à 96 %.

L'année 2000 a été marquée par l'entrée en fonction du nouveau directeur artistique et chef titulaire de l'OCL, Christian Zacharias.

Durant l'année, l'OCL a participé à plusieurs spectacles de l'Opéra de Lausanne, soit : *Der Freischütz* de Carl Maria von Weber, *Pénélope* de Gabriel Fauré et *The Rape of Lucretia*, de Benjamin Britten.

En février, l'OCL s'est produit à Lucerne (KKL), Zurich (Tonhalle), Vienne (Musikverein) pour la première fois de son histoire, et à Ljubljana. Cette dernière tournée de Jesús López Cobos a remporté un grand succès auprès du public ainsi que de la presse spécialisée.

En mars, l'OCL a participé au Festival Archipel de Genève pour un concert de musique contemporaine dirigé par Heinz Holliger. L'OCL était également présent lors de la 12^e Schubertiade organisée par la Radio Suisse Romande-Espace 2. Quelque 30 000 personnes ont assisté à ce week-end de musique à Ouchy.

La Radio Suisse Romande enregistre toute l'activité de l'OCL. De plus, un nouveau contrat entre la RTSR et la Fondation de l'Orchestre de Chambre de Lausanne a été conclu, en juin 2000, dont les principaux buts sont :

- l'intensification de la présence de l'OCL en Suisse romande par le biais de concerts décentralisés,
- la coproduction de 3 concerts d'abonnement et d'un concert extraordinaire au Métropole,
- l'intensification de la présence radiophonique de l'OCL en Suisse et à l'étranger.

Quant à la Télévision Suisse Romande, elle a enregistré 2 concerts en 2000.

L'OCL poursuit par ailleurs son activité pédagogique dans les écoles et s'est rendu dans 8 établissements secondaires du canton et de la région lausannoise. La reprise de l'organisation et de la promotion des concerts populaires par l'OCL porte ses fruits : le taux de

fréquentation, pour l'année 2000, est de 60 % (augmentation d'environ 20 %).

Depuis plusieurs saisons, des échanges sont organisés à l'instigation de l'OCL et sous les auspices de l'Association des Orchestres professionnels suisses. En 2000, l'OCL a accueilli l'Orchestre Symphonique de Lucerne, au Métropole.

Un deuxième disque (œuvres de Schumann, direction et piano Christian Zacharias) a été enregistré au Métropole, pour la firme allemande Dabringhaus & Grimm (parution printemps 2001).

Aides diverses à la musique classique

- *Le Sinfonietta de Lausanne*

Plus de 60 000 personnes ont assisté au 39 concerts (20 programmes différents) donnés durant l'année 2000.

A ces chiffres viennent s'ajouter 12 séances d'initiations musicales pour les classes des collèges lausannois. L'Orchestre a joué 21 fois en public à Lausanne. Cinq programmes ont été présentés dans d'autres localités du canton (St-Sulpice, Pully, Gland), dont *Aïda* à Avenches (8 représentations). Le Sinfonietta s'est également produit en Valais et dans le canton de Fribourg.

Comme par le passé, le Sinfonietta a prêté son concours à différents chœurs dont le Chœur d'Oratorio de Lausanne, le Chœur Universitaire, de Lausanne, le Chœur de l'Université de Fribourg, ainsi que le Chœur du Conservatoire de Fribourg. Le Sinfonietta s'est aussi produit à l'Opéra de Lausanne pour 5 représentations de «Rigoletto». Les collaborations et manifestations traditionnelles n'ont pas manqué non plus : concert «Musique autour de Weimar» à la Grange de Dorigny, concert populaire au Casino de Montbenon, concert dans le cadre d'«Entrée libre pour un été», caf'conc au café Romand, concert «familles» au Métropole, notamment avec la création d'Elliot du jeune compositeur vaudois Thierry Besançon. Le Sinfonietta a, par ailleurs, collaboré avec l'IMD (Institute for Management Development) de Lausanne pour des démonstrations du travail d'orchestre.

Le Sinfonietta a aussi participé à l'enregistrement de la musique de Louis Crelier pour le film *Azzurro* et a accompagné Claude Leveillée dans un récital à l'Octogone de Pully.

- *Quatuor Sine Nomine*

Durant l'année 2000, le Quatuor Sine Nomine a donné une cinquantaine de concerts. En Europe : Suisse, France (Musée d'Orsay, Paris), Italie, Allemagne, Hollande (Concertgebouw d'Amsterdam), ainsi que Londres (Wigmore Hall), et lors de deux tournées aux Etats-Unis (Atlanta, Miami, Los Angeles). D'autre part, grâce à la Fondation Pro Helvetia, le Quatuor a été invité à Nafplion (Grèce). A Lausanne, il a donné un concert dans le cadre de la saison de l'Ensemble Vocal de Lausanne et a participé aux Schubertiades d'Espace 2. Pour son Festival «Musique d'un siècle», l'Ensemble Contrechamps, de Genève, a demandé à Sine Nomine d'interpréter le quatuor N° 15 de Chostakovitch, à Genève et La Chaux-de-Fonds. Cette œuvre d'une grande profondeur a ému le pu-

blic par l'universalité de son message. Enfin, dans l'atmosphère unique de l'Abbaye romane de Conques (France), le quatuor a fait se rencontrer deux grands compositeurs : Beethoven et Ligeti.

Sur le plan discographique, le quintette pour deux violoncelles de Schubert est paru chez Claves.

Rappelons que cette activité de concerts, si prestigieuse soit-elle, ne permet pas au quatuor de vivre sans subvention : le cachet se divise par 4 ! De plus, l'enseignement est rendu difficile par la nécessité, pour les membres du quatuor, de se libérer en même temps, pour les répétitions et pour les concerts.

– *Festival Bach*

Près de 3 000 personnes ont assisté aux 40 événements (concerts, récitals, conférences, séminaires et master classes) organisés dans le cadre de la quatrième édition du Festival Bach. Pour célébrer le 250^e anniversaire de la mort de Bach, le Festival a proposé au public lausannois un parcours de l'œuvre du compositeur. Des chefs-d'œuvre, comme la Messe en si ou l'Art de la Fugue, ont été présentés, mais aussi des cantates sacrées, des sonates, des suites et une intégrale de l'œuvre pour orgue de Bach (27 récitals). A l'occasion de cette intégrale, le Festival a organisé des récitals d'orgue sur divers instruments de Lausanne et du canton de Vaud et s'est ainsi étendu à Coppet, La Tour de Peilz, Nyon, Payerne, Saint-Légier.

Un contrat de coproduction, conclu avec la Radio Suisse Romande/Espace2, a permis d'enregistrer et de diffuser une grande partie des manifestations du Festival.

– *Académie de Musique*

La session 2000 de l'Académie de Musique de Lausanne a connu, comme les autres d'ailleurs, un vif succès. 60 demandes de dossiers ont été adressées à l'Académie en provenance de 18 pays. 12 duos ont été retenus, originaires de huit pays différents : Allemagne, Brésil, Canada, Corée, Espagne, Japon, Pologne, Russie, Etats-Unis et Suisse. En 10 ans d'existence, l'Académie de Musique a accueilli des étudiants en provenance de 35 pays. Le succès rencontré et la qualité des maîtres Pierre Amoyal et Pavel Gililov encouragent l'Académie à poursuivre sur sa lancée. Les concerts finaux, de même que les cours, sont publics et gratuits. Celui des élèves, au Conservatoire, rencontre un énorme succès, de même que celui des maîtres, offert dans le cadre d'«Entrée libre pour un été ...», à la salle Métropole.

– *Concerts d'abonnement et divers*

Comme par le passé, l'Orchestre de la Suisse romande a été soutenu pour sa série de 8 concerts d'abonnement lausannois à Beaulieu.

Ont également été soutenus :

- Les Concerts de Montbenon;
- L'Association «Les Goûts Réunis» pour 12 concerts de musique ancienne donnés au Musée historique, à St-Paul et à St-Laurent. Selon l'habitude, les prestations mettent en valeur les orgues et font découvrir de jeunes musiciens de qualité, issus des conservatoires romands,

artistes dont la démarche offre à la fois rigueur et originalité. L'Association se joint chaque année à la réalisation du Festival d'improvisation de Lausanne qui connaît un succès grandissant et attire des musiciens de renommée internationale.

Ont également été soutenus :

- L'Association des Concerts de St-François;
- La Société des Concerts de la Cathédrale («Les vendredis de la Cathédrale»);
- L'Association des Amis de l'Abbaye de Montheron.

Ces trois associations sont regroupées sous la ligne budgétaire «Concerts des Paroisses historiques».

Les activités «amateurs» n'ont pas été oubliées puisque, grâce à l'aide de la Ville, l'Orchestre de chambre de St-Paul et l'Orchestre symphonique universitaire de Lausanne (OSUL) ont pu donner leur concert annuel.

Musique classique contemporaine

La Ville soutient, comme par le passé, la Société de musique contemporaine (SMC) pour sa série de 8 concerts donnés essentiellement au Conservatoire en coproduction avec Espace 2.

Art choral

– *Ensemble vocal de Lausanne*

En 2 000, l'Ensemble Vocal de Lausanne, dirigé par Michel Corboz, a donné 29 concerts, dont 17 en Suisse, 6 en France et 6 au Japon. Pour l'EVL et son chef, cette année a été ponctuée par différents événements particulièrement marquants.

D'abord la seconde saison de concerts de l'EVL avec, en février, un concert de pièces a cappella ponctué par le Quatuor de Dutilleux interprété par le Quatuor Sine Nomine. En avril, concert-événement au profit de la fondation Force. L'EVL s'associe à l'Orchestre Baroque Die Freitagsakademie pour donner «La Passion selon St Matthieu» de J.-S. Bach. En juin, l'EVL donne un programme consacré à Monteverdi. En octobre, la saison a été ouverte en la chapelle des Terreaux avec 3 motets latins de Haendel et, enfin, le 30 novembre, l'EVL coproduisait un concert avec le département des activités culturelles de l'UNIL, proposant «Le Roi David» de A. Honegger à la Grange de Dorigny.

Le point culminant de cette année demeurera la tournée au Japon, qui s'est déroulée du 23 au 30 octobre. Deux programmes «La Passion selon St-Matthieu» et «La Messe en Si» de J.-S. Bach, lors de 6 concerts dans 5 villes : Tokyo, Hiroshima, Nagasaki, Osaka et Nagoya. A chaque étape, une salle comble a réservé à l'EVL et à son chef, un accueil extrêmement chaleureux.

D'autres réalisations ont marqué cette année : trois concerts, dont celui d'ouverture, dans le cadre de la Schubertiade d'Espace 2, à Ouchy, ainsi que des invitations, au Printemps des Arts de Monaco, au Festival de Strasbourg, aux Nuits de la Citadelle à

Sisteron ainsi que dans le cadre de la Saison de l'Opéra d'Avignon.

En septembre, l'EVL se rendait au Théâtre du Jorat, à Mézières, pour y donner quatre fois «Le Messie» de Haendel, puis à Romainmôtier pour «Le Roi David».

– *Conférence des Sociétés vaudoise de concerts*

Les chorales suivantes, membres de la Conférence des Sociétés vaudoises de concert, ont été soutenues en 2000, pour leurs concerts à la Cathédrale :

- Chœur d'Oratorio,
- Chœur J.S. Bach,
- Chœur de l'Elysée,
- Chœur de la Cité,
- Union Chorale,

ainsi que

- Chœur de l'Ardito, à la Basilique du Valentin;
- Chœur Hémirole, à l'Eglise St-François;
- Ensemble vocal Euterpe, à la Chapelle des Terreaux.

MUSIQUE ACTUELLE

L'ensemble des aides accordées à la musique actuelle représente Fr. 475 420.— y compris les structures destinées à celle-ci ((C)Horus, Pianissimo-Onze et, pour 6 mois, l'Atelier Volant) Fr. 160 000.—.

Jazz

– (C)Horus - Cave à jazz

109 concerts publics ont été organisés. 108 groupes différents et 580 musiciens se sont produits à Villamont. Toutes les formes d'expression jazzistique ont eu leur place, du vieux style aux musiques les plus contemporaines. Comme toujours, les musiciens suisses romands ont été particulièrement présents, de même que les élèves des conservatoires et des écoles de jazz. La saison 2000 marquait, pour son dernier soir, le 1 500^e concert public donné à (C)Horus. A cette occasion, un Festival «(C)Horus 1500^e» a permis d'entendre à la fois des musiciens suisses de réputation internationale et des jazzmen de légende, tels Jimmy Cobb, Dave Douglas, Uri Caine, etc. Une blue card a été offerte aux Concerts Eustache de Jean-François Bovard et Popol Lavanchy et une autre au pianiste François Lindemann qui s'est produit avec 4 groupes différents durant l'année 2000. Cette année a été celle des Big Bands puisque ce ne sont pas moins de 4 ensembles qui ont été programmés. A part le Big Band de Lausanne et celui de Montreux, (C)Horus a également accueilli le «George Gruntz Concert Jazz Band». Enfin, le Big Band de l'EJMA a terminé le cycle.

En ce qui concerne le jazz international, (C)Horus n'a rien à envier aux clubs prestigieux de New-York, Londres ou Paris. La plupart des musiciens qui composent le paysage du monde actuel du jazz s'y arrêtent. Parmi d'autres noms prestigieux, on a ainsi pu entendre, outre ceux mentionnés ci-dessus, les batteurs Keith Copland, Adam Nussbaum, le trompettiste Lew Soloff, le

tromboniste Slide Hampton, les pianistes Lynne Arriale, Kirk Lightsey, Jean-Michel Pilc, les bassistes Marc Egan, François Moutin, le guitariste Marc Ducret, etc. On relèvera aussi la présence de la Banda des Ecoles lausannoises, de l'atelier de soul-gospel de l'EJMA, des élèves de Christine Legrand et Christine Python. Quant aux soirées privées, elles ont permis à de nombreux Lausannois de découvrir les murs historiques des caves de la Maison de Villamont, tout en donnant lieu à des concerts remarquables.

– *Pianissimo Onze*

Après six mois de réflexion, pendant lesquels la subvention de la Ville de Lausanne avait été suspendue, la Cave du Théâtre Onze et Pianissimo ont décidé de fusionner. Sous sa nouvelle appellation, l'association «Pianissimo Onze» est repartie sur des bases plus saines et un crédit supplémentaire de Fr. 35 000.— a rétabli la subvention annuelle. Des concerts de jazz continuent à être programmés à Pianissimo, tandis que la cave bénéficie d'une nouvelle programmation à l'essai, sous la responsabilité d'un jeune animateur. Depuis l'automne 2000, ce lieu s'est ouvert à des groupes rock. Des petits festivals (chanson, funk) sont prévus par la suite.

– V.O.

Ce lieu ne bénéficie pas d'une subvention de fonctionnement, mais d'une aide sous forme de garantie de déficit pour des concerts de musiciens suisses (23 groupes en 2000), deux jeudis par mois.

– *Festival de jazz de Lausanne*

Environ 1 800 personnes ont assisté aux différentes manifestations qu'offrait l'édition 2000 du Festival de Jazz Onze Plus qui a eu lieu du 1^{er} au 5 novembre 2000.

Après le succès de l'édition 1999, les organisateurs ont reconduit, à une exception près, la formule du «tout Casino»: concerts à la salle Paderewski, films au Cinématographe, animations et concerts gratuits au Grand Café. L'un des événements marquants de cette édition a été l'hommage à Louis Armstrong, pour le centième anniversaire de sa naissance. Le Festival, étroitement associé à la Cinémathèque suisse, a rendu hommage à l'inventeur du jazz en tant que soliste, improvisateur, trompettiste et chanteur. Dans le cadre du Festival, trois programmes de films avec Armstrong ont été présentés: les formations de David Murray Octet, Double Jeu Collectif (9 musiciens), Christophe Schweizer (7 musiciens), Carla Bley 4 x 4, le groove funky du nouveau quintette de James Carter. Lors du Samedi des Dames, hommage a été rendu à la cinéaste jazzwoman Shirley Clarke, décédée il y a quelques années. Sylvie Courvoisier et Carla Bley ont enchanté le public par leur créativité tandis que les soirées au Grand Café se prolongeaient avec les groupes de François Buttet et du brésilien Botter Maio.

Le Festival s'est terminé avec Mezzo voce ma non troppo, au Musée de design et d'arts appliqués contemporains, en compagnie du saxophoniste John Voirol et du vibraphoniste Philippe Cornaz.

Aide à la création

La Ville continue de soutenir régulièrement «Les Nouveaux Monstres» (Léon Francioli et Daniel Bourquin), L'Association Eustache (Jean-François Bovard et Popol Lavanchy), ainsi que François Lindemann et Sylvie Courvoisier, en leur accordant une sorte de contrat de confiance tacite.

– *Big Band de Lausanne*

En 2000, le Big Band de Lausanne a donné 10 concerts répartis entre les quatre principaux programmes de son répertoire.

Les 13, 14 et 15 avril, le BBL était à l'Octogone Pully pour une recreation de la «Musique Sacrée» de Duke Ellington, avec un chœur et la présence de trois invités exceptionnels, le trompettiste Jon Faddis, le batteur Adam Nussbaum et le chanteur Allan Harris. Ce programme figure sur le double CD du BBL «Duke Ellington's Sacred Music» paru à fin 1999. Ce disque est considéré comme l'une des meilleures relectures de cette œuvre d'Ellington.

Les 5, 6 et 7 mai, le BBL était invité par le Festival International de Jazz de Berne pour une soirée de gala en hommage à Louis Armstrong. Pour cette occasion, le BBL était dirigé par le trompettiste et chef d'orchestre Byron Stripling, avec une section rythmique prestigieuse formée de Gerry Wiggins, Keter Betts et Frank Capp.

Le 13 mai, le BBL, dirigé par Roby Seidel, apportait la touche finale à la saison de (C)Horus. Les 3 et 4 août, à Morgins et Laufenburg, le BBL présentait un répertoire composé de pièces arrangées par Duke Ellington pour Ella Fitzgerald, avec le concours de la chanteuse Florence Chitacumbi. Enfin, le 16 août, devant 3 500 spectateurs, le BBL donnait à nouveau le spectacle Big Bang, en compagnie de Pascal Auberson, au Théâtre de Verdure de Genève.

Ont également été soutenus en 2000 :

- Les Nuits de la guitare,
- Almendra Salsa,
- Pierre Audétat,
- Trio Feltin-Moret-Erbetta,
- Léonzio Cherubini
- Po-Djama
- No Square Trio
- Jean-Luc Lavanchy.

De plus, des locaux sont mis à disposition de l'Association Onze Plus ainsi que de Pascal Auberson (prise en charge partielle du loyer).

L'ensemble des aides accordées au jazz représente Fr. 203 420.—, montant auquel il y a lieu d'ajouter les structures destinées à celui-ci (C)Horus, Pianissimo-Onze se montant à Fr. 145 000.—), soit un total de Fr. 348 420.—.

Musiques du monde

– *L'Association AMDATHTRA*

Un soutien régulier est accordé à cette Association pour l'organisation de concerts de musiques traditionnelles à l'Octogone et à l'Atelier Volant.

– *Peña del Sol*

En 2000, la Ville a soutenu l'Association Peña del Sol, lui permettant de poursuivre ses activités.

Ont également été soutenus :

- Ling Ling Yu pour l'enregistrement d'un CD de musique pour pipa (instrument chinois),
- des concerts de musique liturgiques à la synagogue,
- Harmonices Mundi «Voix sacrées».

L'ensemble des aides accordées aux musiques du monde s'est monté à Fr. 33 500.—.

Chanson, rock, rap, funk, musique électronique, etc.

– *La Dolce Vita*

Un concours a été lancé pour l'aménagement des nouveaux locaux proposés à la rue St-Martin. Un préavis sera présenté au Conseil communal dans le courant de 2001.

– *Le Régional Rock*

La version 2000 de ce petit festival, qui rencontre un très grand succès auprès des jeunes, a eu lieu les 24 et 25 novembre au Centre d'animation de Grand Vennes. Le Regional Rock qui, en 2001, fêtera ses 20 ans d'existence, a permis à des centaines de jeunes de s'exprimer et de se confronter à un public. Grâce à l'aide de la Ville, l'entrée à cette manifestation est gratuite.

– *Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles*

La Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles, en activité depuis maintenant 3 ans et demi, a poursuivi son développement en 2000. Soutenue par quinze villes et tous les cantons romands, mais également par des sponsors privés, elle propose un encadrement aux artistes musiciens qui veulent prendre en main leur carrière : conseils, cours de formation (qui suscitent un très grand intérêt), aide à la promotion, présentation dans des festivals et salons, soutien financier pour des tournées. Depuis 1997, les demandes de 380 artistes ont été examinées, dont une partie importante provenait du canton de Vaud. La Fondation a à nouveau soutenu le festival «Nouvelles Scènes», réservé aux jeunes talents, qui s'est déroulé en mars à Yverdon, et a publié une quatrième compilation comprenant 18 groupes de rock. Enfin, elle a enrichi son site internet, moyen d'information qui offrira une base accessible facilement par les professionnels (clubs, sources de financement, etc).

Aide à la création :

Des aides ont été accordées, par le Service des affaires culturelles, à :

- P.M.T (pour un CD),
- Cluster Créations,
- Festival «Mot(s) Musique»,
- Anne Moret,
- La Boîte à frissons,
- Stéphane Blok (pour un CD),

- Pascal Auberson,
- La Muse Gueule.

L'ensemble des aides accordées à la chanson, au rock, rap, funk, musique électronique, etc. s'est monté à Fr. 68 500.—.

CINÉMA

CINÉMATHEQUE SUISSE

En 2000, 43 466 personnes ont assisté aux 461 projections de la Cinémathèque, à raison de 3 séances par jour, sept jours sur sept.

L'année écoulée a vu une restructuration et une redéfinition générale des tâches. Le centre d'archivage de Penthaz possède désormais un responsable scientifique de la conservation des films, ainsi qu'un secteur de restauration qui permet d'effectuer divers travaux jusqu'à aujourd'hui réservés aux seuls laboratoires. Cette innovation a entraîné une accélération des opérations de sauvegarde (transfert de la pellicule nitrate). Le manque de place, la climatisation parfois inadaptée et les déficiences du chauffage constatés dans le bâtiment de Penthaz contraignent la Cinémathèque à envisager une extension du centre d'archivage. Une demande dans ce sens a été déposée auprès de l'Office fédéral des constructions et de la logistique, propriétaire du bâtiment. Un rapport d'experts commandité par la Confédération a confirmé ces besoins ainsi que la nécessité d'un soutien accru de l'institution dans l'exécution de ses diverses tâches patrimoniales, face à l'augmentation des collections et aux bouleversements annoncés dans le paysage audiovisuel mondial. Un poste de responsable de la communication a été créé afin de mieux gérer les relations avec les médias, les sponsors, le web, ainsi que pour le développement de nouvelles activités dans la programmation. Le remplacement des installations sonores déficientes de la salle Paderewski a été effectué ainsi que l'installation d'une boucle magnétique pour malentendants dans les deux salles du Casino de Montbenon.

Au cours de l'année, la Cinémathèque a organisé de nombreuses rétrospectives et hommages aux réalisateurs et/ou comédiens suivants : Nelly Kaplan et Claude Makowski (en leur présence, 18 films), Luis Buñuel (intégrale, 32 films); un hommage spécial à la Gaumont (23 films) en présence du PDG de la société, Nicolas Seydoux et la programmation de trois classiques muets accompagnés au piano, «La passion de Jeanne d'Arc» (1928) de C. T. Dreyer, les serials «Fantômas» (1913/14) et «Les Vampires» (1914/15) de Louis Feuillade (respectivement 5h30 et 8h de projection); William Wyler (25 films, en présence de Catherine Wyler, fille du cinéaste); Geraldine Chaplin (21 films, en sa présence); Robert Siodmak (29 films); James Whale (9 films) et Max Ophüls (intégrale, 23 films). Divers cycles ont commémoré la disparition de Robert Bresson (10 films), Abraham Polonsky (5 films), Riccardo Freda (6 films), Claude Sautet (10 films), Alec Guinness (12 films), Hedy Lamarr, Victor Mature, George C. Scott et Pierre Clémenti.

Quant aux cycles thématiques, ils ont porté sur Shakespeare au cinéma (29 films), bouddhisme, confucianisme et chamanisme dans le cinéma de la

Corée du Sud (6 films), «L'an 2000 et au-delà...» (science-fiction, 18 films); le cinéma italien d'après-guerre (51 films). A cela s'ajoutent 20 portraits de grands cinéastes dans la collection Cinéma de notre temps d'André S. Labarthe, et 6 programmes de films d'animation. La Cinémathèque a innové cette année en organisant, pour la première fois, un Open-Air, entièrement sponsorisé par des instances privées et baptisé «La ville en ce jardin», du 19 au 22 juillet, dans le cadre de Lausanne Jardins 2000. Elle a projeté 8 films de ses collections sur l'écran de la galerie Espace Flon (entrée gratuite), séances qui ont attiré plus de 4 000 spectateurs.

Dans le domaine du patrimoine cinématographique suisse, hommage a été rendu aux cinéastes d'animation Nag et Gisèle Anserge (25 films, en présence de Nag Anserge) et l'intégrale des films de Jacqueline Veuve (35 films) ont été programmés. Une nouvelle section a été inaugurée, «Sorties du labo» qui présente des documentaires suisses restaurés. Enfin, comme chaque année, la Cinémathèque a organisé, au Festival de Locarno, le programme de la section «Cinéma suisse redécouvert» avec les restaurations récentes des films *Das Glück auf der Landstrasse* de Fredy Scheim et Konrad Lips (1939), *Hans im Glück* de Hans Richter (1937) et *Petronella* de Hanns Schwarz (1928), ce dernier film donnant aussi lieu à une soirée suisse au Forum du cinéma européen de Strasbourg.

Diverses manifestations spéciales ont été organisées en collaboration avec l'UNIL/Section Histoire et esthétique du cinéma, avec plusieurs musées lausannois, dans le cadre du Festival international de Jazz à Lausanne et dans celui du Festival des Urbaines.

Les Amis de la Cinémathèque Suisse (LACS) ont organisé, à fin mars, une programmation de 20 films dont les copies ont toutes été financées par l'association. Cette manifestation a été couronnée de succès.

La collaboration étroite avec la Section Histoire et esthétique du cinéma et la Faculté des Lettres de l'UNIL s'est intensifiée tant au niveau des programmes qu'à celui du nombre d'étudiants-stagiaires occupés aux travaux d'identification des affiches à Penthaz ou au dépouillement pour l'ouvrage de référence *Histoire du cinéma suisse, tome II : 1966-2000*, dont la préparation se concrétise.

Parmi les anciens films suisses sur support nitrate sauvés en cours d'année, outre ceux projetés à Locarno, les longs métrages «Die Sonne von St. Moritz» (1923) de Hubert Moest et Friedrich Weissenberg, «Le cirque de la mort» (1917/18) d'Alfred Lind, «Les fiançailles de Line» (1932) de Jean Brocher, ainsi qu'un premier lot du *Ciné-Journal Suisse* des années 1920/30.

14 490 nouvelles copies de longs ou courts métrages ont été déposées au Centre d'archivage de Penthaz pendant l'année, soit 6 900 titres. La bibliothèque s'est enrichie de 2 741 nouveaux ouvrages. Les fonds d'iconographie ont augmenté de 6 200 photos et 504 affiches, tandis qu'un lot de 43 200 diapositives couleur a été classé.

Aides diverses au cinéma

Comme les années passées, la Ville a soutenu la *Fondation vaudoise pour le cinéma* pour la création cinématographique, d'entente avec l'Etat de Vaud. La

Ville a également accordé son aide à *Ciné Festival* (qui a remplacé la Fête du Cinéma) pour son action de promotion du cinéma.

Ont également été soutenus :

- La Nuit du court métrage,
- Les cours du vendredi soirs.

FESTIVALS ET ANIMATIONS

Entre la Fête de la musique, le 21 juin, le Festival de la Cité, au début juillet, et «Entrée libre pour un été...», de mi-juillet à fin août, la Ville de Lausanne propose plus de 350 spectacles gratuits au public lausannois et aux touristes.

Danse, théâtre, musique, tous les spectacles gratuits et à moins de Fr. 15.— sont recensés dans le guide «Allons-y !», publié en collaboration avec le Service de presse de la Ville et dont c'est la sixième édition.

- *La Fête de la Musique*

La sixième édition de la Fête de la Musique a été un succès. Le public (17 500 personnes environ) était présent dans tous les lieux, tout au long de la manifestation. Grâce à une météo favorable, les spectacles présentés sur les scènes extérieures ont été particulièrement suivis. La programmation, qui touchait tous les styles de musique, sur 19 lieux mis à disposition, a été l'un des points forts de cette édition.

Rappelons que les musiciens participant à la Fête ne sont pas payés, ce qui, pour une fois dans l'année, met sur le même pied professionnels et amateurs.

- *Festival de la Cité*

Le Festival de la Cité, édition 2000, a été marqué par une météo très défavorable qui a rappelé quelques éditions passées, lorsque le Festival se déroulait aux environs du 20 juin. Deux conséquences ont pu être relevées, l'une négative et l'autre très positive.

La négative fut que le public (environ 80 000 personnes) n'a pas pu profiter des débuts et fins de soirées où, autour d'un verre il se retrouve et parle des spectacles vus ou à voir. Ces moments de partage sont l'un des charmes du Festival. Le produit des bars qui avec les badges, représente la seule recette du Festival et contribue à équilibrer le budget, a chuté de près de 50 % par rapport aux années précédentes. La Municipalité, consciente de l'impossibilité de maîtriser la météo, a proposé au Conseil Communal un crédit supplémentaire qui a été accordé et qui a ainsi évité d'entamer 2001 avec un déficit qui aurait perturbé l'organisation du prochain Festival.

La conséquence positive est la réponse que le public a donné à ceux qui craignaient que l'aspect festif du Festival l'emporte sur l'aspect culturel. En effet, si les bars, météo oblige, ont été désertés, les lieux de spectacles, eux, n'ont pas désempilé. De ce

fait, sur les 240 spectacles programmés, seuls 20 ont dû être annulés.

- *Entrée libre pour un été...*

Comme les années précédentes, ce sont les lieux les plus touristiques de Lausanne : Esplanade de la Cité, Cathédrale, Ouchy, Montbenon, etc., qui ont accueilli les nombreux spectacles, concerts de jazz, musique classique, danse, théâtre, etc., proposés gratuitement aux touristes et aux Lausannois par «Entrée libre pour un été...», du 11 juin au 3 septembre 2000. Dans ce cadre, les promenades historiques et culturelles, proposées par des guides historiens d'art et spécialistes de la littérature, connaissent toujours un très grand succès.

«La Cité des spectacles». 5 000 personnes ont participé aux 18 événements organisés durant les 37 jours d'animation de l'été 2000. La décision prise pour la saison 2000 de joindre les deux projets de «La Cité des spectacles» et de «La Roulotte enchantée» pour donner naissance au projet de «La Roulotte enchantée et ses spectacles» correspond à une décision prise suite aux expériences des éditions précédentes. Cette première saison de la «Roulotte enchantée et ses spectacles» s'est déroulée du 24 juin au 26 août sur l'Esplanade de la Cathédrale et dans sept quartiers de la Ville.

Comme chaque année, c'est le «Le Marché aux jouets» qui a ouvert la saison. Plus de 140 enfants et leurs familles y ont participé dans une joyeuse ambiance. Quant à «La Roulotte», qui a fait escale à Chailly, au Parc de Milan, au Vieux-Moulin, au Parc de Valency, à la Rouvraie, à Montoie et à la Cité, elle était attendue avec impatience, certains parents et enfants la suivant même dans différents quartiers. Monté sur chaque place, le petit chapiteau bleu qui accompagne «a Roulotte» a permis de réaliser des animations malgré le temps capricieux.

«La Cité du Théâtre» proposait un spectacle du Teatro des Fauni, «L'Oiseau de paradis», qui a été donné sur l'Esplanade de la Cathédrale, pour deux représentations. Ce spectacle joué, avec sensibilité et finesse, par trois comédiennes, a rencontré un grand succès. En 2001, le nombre de spectacles sur l'Esplanade sera augmenté.

Pour la quatrième année consécutive, le Centre d'animation de la Cité a recherché une Compagnie à même de créer un spectacle tout public qui puisse accompagner «La Roulotte». Cette année, le défi a été relevé par la Compagnie des Hélices de Genève qui a conçu «Cétacolik», spectacle d'une grande fantaisie qui relatait l'histoire de Madeleine la baleine.

«La Cité des plaisirs» Ce n'est pas moins de 300 personnes qui se sont réunies le 24 août pour «Chansons en chœur» sur l'Esplanade de la Cathédrale. Accompagnées par Daniel Perrin et ses musiciens, elles ont eu plaisir à entonner les grands airs de la chanson française tandis que, le 26 août, au moins 800 personnes participaient au Bal de la Cité avec l'Orchestre Jaune.

SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE (SOI)

PERSONNEL

L'effectif du SOI est augmenté, de 59 personnes au 1^{er} janvier 2000 à 65 personnes au 1^{er} janvier 2001, représentant 61.45 postes à plein temps au lieu de 57.05. Il est réparti de la manière suivante :

- Administration, sécurité et qualité : 5 personnes; étude et applications : 17 personnes; support et exploitation : 36 personnes; exploitation serveur d'entreprise : 7 personnes.

ACTIVITÉS GÉNÉRALES EN 2000

Comité de pilotage de l'informatique (COPILINF)

- Politique informatique : définition d'une structure décisionnelle et participative permettant l'expression des besoins de toutes les directions pour les projets et pour l'élaboration de la politique informatique (création du CIVIL et nomination au COPILINF de 2 chefs de service représentant l'association des chefs de service et d'un représentant du CIVIL). Suivi des projets en développement. Examen des demandes de nouveaux projets : Centrale CEPP des SI (Pierre-de-Plan); migration pour la Protection civile; gestion des ressources humaines; gestion des emplois temporaires subventionnés; gestion des musées lausannois. Examen de divers aspects informatiques (politique de sécurité du système d'information; gestion des assistants digitaux personnels; utilisation de la messagerie; autorisations d'achats).

Comité informatique Ville de Lausanne (CIVIL)

- Constitution et organisation du travail du CIVIL, représentant l'ensemble des directions, dans l'optique de créer une synergie pour la recherche de solutions et le développement du système d'information. Examen du projet de recensement des applications informatiques communales et des grands chantiers informatiques prévus; suivi des projets en développement et des demandes de projets des directions.

Sécurité

- Projet de politique générale de sécurité du système d'information. Documentation de sensibilisation aux CSI/CMI. Projets de nouvelles règles et procédures de sécurité : utilisation d'ordinateurs portables, utilisation abusive des ressources informatiques, bases légales applicables, lutte anti-virus, recommandations pour l'acquisition de solutions applicatives et pour le support à la conduite de projet, engagement de confidentialité des fournisseurs, suivi des directives existantes.

MISE EN EXPLOITATION DE NOUVELLES APPLICATIONS

SISOL

- Gestion des historiques des chantiers.

- Migration de SISOL-RESEAU, CAD sous geoGPG et AiX.
- Gestion topologique et topographique des câbles électriques.
- SISOL-RESEAU, Transport : gestion historique.
- Ecriture de script FME pour MAP-SELECT.
- SISOL-POINT : gestion des altitudes.

SST

- Mise en service de PROGRES dans divers sites SST.

SOI

- Ecoscope (mesure de performances des applications) : installation et mise en service de cet outil.
- Harbor : installation et mise en service de la sauvegarde centralisée d'un groupe serveurs centraux sur le robot du SOI.

MISE A JOUR DES APPLICATIONS EXISTANTES

Gestion du personnel

- Création et mise au point du formulaire Word «description de poste».

Impôts, caisse et contentieux

- Personnes physiques et morales : enregistrement des taxations sur la base des nouveaux fichiers transférés par le CIEV. Analyse d'impact et adaptation des traitements d'extraction de données pour les statistiques de l'OESES.

Protection civile

- Migration de l'application existante au SOI vers le logiciel cantonal OM.

Amendes d'ordre

- Modification de l'application pour permettre de gérer des AO sans fichet comportant des infractions SAT et radar.

Ecoles

- Adaptation des codes et libellés des classes à la réforme scolaire EVM.

SSE / Service des assurances sociales

- Facturation des cotisations aux Affiliés et gestion des Comptes Individuels AVS : séparation des facturations d'acomptes et de décomptes aux affiliés personnels. Préparation de la facturation des intérêts moratoires. Migration des éléments comptables et de taxation dans des tables relationnelles (adaptation au nouveau plan comptable de l'OFAS). Adaptations suite à la modification de l'âge du droit à la retraite des femmes.
- Bureau des PO, Gestion des aides sociales, et contrôle de la facturation des courses.

MAGESI

- Diverses modifications et adaptations.

SISOL

- Diverses maintenances de : SISOL-RESEAU, CAD topologie, SISOL-RESEAU, GAZ topologie, SISOL-RESEAU, GAZ topographie, SISOL-CHANTIER, SISOL-SURFACE et SISOL-SYNTHESE.
- Adaptations diverses à la nouvelle version de l'OS/390.

Divers

- Maintenances de fonds de page de l'imprimante centrale (nouveaux BVR, etc.).

NOUVEAUX PROJETS, ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENTS EN 2000

Internet

- Rénovation du site lausanne.ch : support technique au suivi de l'application développée à l'extérieur, participation aux tests, à la formation des utilisateurs.

Écriture majuscules-minuscules des données personnelles

- Suite de la réalisation de la transcription en majuscules/minuscules accentuées dans les tables DB2 des données majuscules non accentuées de l'identité/adresse des personnes physiques.

Base de données PIL.

- Détermination des modalités de mise en œuvre d'une BD Logements au SEHL et d'une BD Ménages au Contrôle des habitants (CH), dans le contexte du recensement 2000. Le concept informatique entend intégrer les données de ces bases avec le futur référentiel Bâtiments-Logements de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et les BD Parcelles-Immeubles existantes de l'administration communale lausannoise.

SSE / Service social et du travail

- Statistiques pour Transport Handicap Vaud (T.V.H.) pour le Canton.
- Interfaces entre l'application Aides sociales et le logiciel PROGRES.
- Acquisition d'un logiciel de ressources humaines pour le bureau des Programmes d'occupation.

SSE / Service des assurances sociales

- Étude d'impact pour la migration des données de ces applications sur des bases de données relationnelles.

SASPO – Service des affaires sportives

- Gestion des inscriptions et impression des convocations envoyées aux élèves des écoles lausannoises pour l'organisation d'activités sportives.

SISOL

- Intégration des données ISIS pour calcul de réseaux GAZ et CAD.

- Échange de données avec l'ASIT-VD.
- SISOL-POINT : gestion des altitudes.
- Aide à l'engagement du Corps de police.

Bases de données

- Accès aux bases de données centrales.

Divers

- Intégration des procédures cataloguées dans SISOL.
- Intégration du plan d'ensemble de la Ville dans la couche «fond de plan» du SISOL.
- Mise en place procédure de mise en production pour geoGPG.
- Installation de 6 stations à Routes et Voirie, Cadastre, Eaux et SEL.

MICRO-INFORMATIQUE ET RÉSEAUX EN 2000

Activités générales

- Importantes améliorations de l'outil de gestion des tickets ARS (passage à une version utilisable via Intranet) afin d'ouvrir prochainement aux CSI/CMI la liste des incidents référencés. Les appels et les messages reçus ont généré l'ouverture de plus de 2 560 tickets, dont 2 470 ont été traités.
- Gestion et suivi des commandes d'extension et de mise à jour du parc : environ 600 commandes traitées.
- Gestion, maintenance et suivi des demandes de connexion à RECOLTE : 2 135 reçues et 2 011 traitées (demandes de 2000 + reliquat 1999).
- Gestion des configurations PC (MS SMS) : déploiement dans les services : SOI, Révision, Gérances, Financier, SICC et préparation au déploiement dans les autres services.
- Gestion et maintenance de la téléphonie : traitement d'environ 1 600 demandes (mutations et/ou raccordements).

Études

- Études pour le câblage et la technologie de connexion des musées.
- Études pour l'utilisation de la technologie voix sur IP pour la téléphonie de la RAMA.
- Étude et migration des plates-formes de gestion du réseau de UNIX à NT.
- Réduction des coûts de la téléphonie : participation à la renégociation du contrat cadre avec Swisscom.
- Étude et choix d'une solution centralisée de sauvegarde des serveurs RECOLTE sur le robot du SOI.

Activités de support, de maintenance et d'installations

- Télécoms : MAN RECOLTE : migration vers Ethernet Giga, mise en service des nouveaux équipements et démontage des commutateurs ATM. Migration de 6 sites principaux vers Ethernet commuté. Câblage léger et raccordement de 9 sites secondaires, mise en œuvre de la technologie HPNA (transmission voix et données sur l'ancien

câblage téléphonique 2 fils) dans 3 nouveaux sites. Migration de 8 lignes 160Kbps à 2Mbps. Voix sur IP : mise en exploitation de la technologie VON dans 2 sites : Mudac et CROM.

- Clientage : installation de 388 PC, 39 portables, 250 imprimantes et 14 scanners. Maintenance et intervention sur env. 1 900 postes de travail. Support et assistance à quelque 2 000 utilisateurs, encadrement des CSI/CMI. Migration vers Ethernet commuté de Chauderon 9, des sites des SI, du site Parcs et promenades, ainsi que plusieurs sites secondaires.
- DBAS : installation de 6 nouveaux serveurs : Web, messagerie, fichiers et application. Mises à niveau et extension des plates-formes serveurs du SOI et du SST : racks, baies, disques et mémoires. Migration des serveurs vers Ethernet commuté. Installation des nouvelles versions et des mises à jour d'applications : GEFI, OFIGER, ISIS, ETC. Nouveau site Internet : participation aux tests et installation et mises à jour des différents logiciels. Messagerie : administration et gestion de plus de 2 000 boîtes aux lettres et listes de distribution. Maintenance et administration des bases de données et des modules applicatifs clients/serveurs. Gestion des serveurs : suivi de l'exploitation et des performances, gestion des pannes. Sécurité et sauvegardes : installation et maintenance de divers produits.

Serveur d'entreprise

- Installation de nouvelles versions de logiciels et maintenance de nombreux produits, entre autres : OS/390, logiciels de CA et BBE, DB2, TPX, etc.
- Suppression du logiciel Netspy (mesures sous SNA) et de la liaison SNA avec IBM au profit d'une connexion TCP/IP.
- Remplacement des équipements de communication entre RECOLTE et le serveur d'entreprise par un dispositif sécurisé basé sur 2 routeurs CISCO.
- Connexions au serveur d'entreprise : remplacement de 64 écrans par des PC et augmentation du nombre de connexions de 68 unités. Ceci porte à 1 467 le nombre de connexions, soit 1 283 PC (+148), 19 écrans (-64) et 165 imprimantes (-16). D'autre part, 1 416 terminaux (+186) sur les 1 467 sont raccordés à travers RECOLTE, soit le 96,5 %.

ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE EN 2000

- Remplacement de l'ancien robot à cassettes ACS 4400 par un modèle STK 9740, plus compact et plus performant, installation des logiciels de gestion de ce dispositif.

REPRÉSENTATION, GROUPES DE TRAVAIL EXTERNES, COMMISSIONS, DIVERS

Le SOI a participé ou collaboré par son/ses délégués :

- à la CSI (Conférence suisse sur l'informatique) et à sa section latine;

- au PAIR (Partenariat des achats informatiques romands);
- à la préparation des «5 à 7» (conférences-débats) à l'intention du personnel communal;
- au groupe de travail informatique de l'Union des villes suisses;
- au GRI (Groupement romand de l'informatique);
- à l'Association suisse de la sécurité informatique (CLUSIS).
- au groupe de travail pour le déploiement informatique au SST (GDI, coordination entre la Ville (SSE) et le Canton (DSAS)).

SERVICE JURIDIQUE

A/ ÉTUDES JURIDIQUES ET SPÉCIALES

Circulation

Park +Ride Vélodrome

Commission de police

Compétence répressive en matière de vitesse

Contrats

Affichage sur cabines SWISSCOM

Bail à ferme résiliation pour justes motifs

Bail à loyer : réduction et dommages et intérêts en cas de travaux

Concessions pour usage d'eau

Défauts d'exécution et prise en charge des mesures de protection

Droit de superficie et indemnité

Entreprise, soumission fractionnée

Informatique : gestion des macarons

Mise en gérance cafétéria Hôtel de police

Développement, vente, installation, gestion de la Serpentine

Divers

Fonds culturel CCEL

Personnes morales

Statuts de l'association du cercle des amis du Musée du design et d'arts appliqués contemporains de la Ville de Lausanne

Statuts de l'association PAIR

Statuts de la fondation pour un centre de formation pour jeunes sportifs

Statuts du World Sports Forum

Règlements

Règlement général de police

B/ PROCÉDURES OUVERTES EN 2000

A la Municipalité

Autorisation d'amarrage	1
Fermeture de terrasse	1
Interdiction de musique	2
Interdiction de soirées fétichistes	1
Procédés de réclame	3

A la commission communale de recours en matière d'impôt et de taxes spéciales

Emolument du Contrôle des habitants	1
impôt sur les divertissements	1
Taxe d'anticipation	1
Taxe de raccordement	2
Taxe d'élimination des déchets	1
Taxe de séjour	1
Taxe d'occupation du domaine public par des taxis	1
Taxe d'épuration	1

A la Conférence des directeurs de police

Refus d'autorisation A	1
Retrait du carnet de conducteur	1

Au Tribunal administratif

Abattage d'arbres	5
Enquête disciplinaire et déplacement	1
Fête foraine	2
Heures d'ouverture des magasins	1
Mesures de circulation	2
Mise au provisoire	1
Refus d'autorisation de manifestations	1

A l'autorité de conciliation en matière de baux à loyer

Contrat de bail tacite	1
------------------------	---

Au juge de paix

Actions pécuniaires	8
---------------------	---

C) PLAINTES PÉNALES

	1999	2000
Graffiti	88	80
Dommages à la propriété	105	128
Incendies	7	4
Vols	9	20
Vols avec effraction	12	14
Alarmes fallacieuses	1	1
Violation de domicile	1	—
Escroquerie et faux dans les titres	1	—
Délit manqué de vol par introduction clandestine	—	1
Dommages à la propriété, entrave aux services d'intérêt général et émeute	—	1
TOTAL	224	249

D) COMMISSION DE POLICE

Provenance	Rapports enregistrés		Personnes Dénoncées	
	1999	2000	1999	2000
Police municipale	36 825	40 760	37 266	41 412
Contr. des habitants	86	60	86	60
Gendarmerie	21	28	23	32
TL	342	314	342	314
	37 274	41 162	37 717	41 818

	Amendes perçues	
	1999	2000
Procédure ordinaire	3 922 945.—	5 037 038.—

	1999	2000
	Demandes de conversion en arrêts	4 921

1.- Des appels	1999	2000
contre des sentences de 1998	14	—
contre des sentences de 1999	83	18
contre des sentences de 2000	—	67
rejetés	6	9
retirés	40	21
prescrits	—	—
réformés	2	—
admis	4	6
admis partiellement	—	11
irrecevables	25	25
défauts	2	1
suspens	18	12

2.- recours au Tribunal fédéral	1999	2000
contre un jugement du Tribunal de police	—	—
rejeté	1	—
irrecevable	3	—
suspens	—	—

SERVICE DE PRESSE ET D'INFORMATION

Pour le Service de presse et d'information (SPI), 2000 a marqué l'aboutissement d'un travail de réflexion entamé en 1998 et portant sur les relations unissant, d'une part, les médias et, d'autre part, la Municipalité et l'Administration communale. Dans sa séance du 31 août, la Municipalité a adopté le concept de communication préparé par le SPI avec la collaboration d'un groupe de travail composé de plusieurs chefs de service. Primauté du principe de la publication des informations sur celui du secret, généralisation et devoir d'informer les médias étendus à un plus grand nombre de collaborateurs: inscrits dans les instructions administratives, les principes de cette politique de communication clarifient et instituent en grande partie des pratiques déjà rodées.

Le SPI a ensuite fait diffuser dans les services demandeurs un «manuel pratique», préparé à l'attention des collaborateurs compétents pour répondre aux journalistes. Cette brochure constitue un vade-mecum rappelant ces principes de communication et la manière de les mettre en œuvre. Elle donne enfin des conseils sur l'attitude à adopter face aux représentants des médias, écrits ou électroniques.

INFORMATION AUX MÉDIAS

L'unité média du Service de presse et d'information permet le maintien d'étroits contacts entre les représentants des médias et les membres de la Municipalité, ou de l'Administration communale.

Points de presse de la Municipalité

Les points de presse hebdomadaires permettent de communiquer rapidement les décisions prises par la Municipalité. Tous les dossiers traités ne font pas systématiquement l'objet d'une décision hebdomadaire et l'Exécutif se réserve la possibilité d'annuler sa rencontre avec la presse au dernier moment, plutôt que de solliciter les journalistes pour des informations de moindre importance.

Tous les préavis et rapports-préavis ainsi que la plupart des sujets importants sont résumés par un communiqué de presse. En cas d'annulation du point de presse, les communiqués peuvent être simplement diffusés.

Au total, 20 des 48 points de presse hebdomadaires prévus en 2000 ont été confirmés; 58 sujets ont été présentés, au nombre desquels 7 émanaient directement de la Municipalité. L'administration générale a présenté 10 sujets, la Direction de la sécurité publique et affaires sportives, 9; la Direction des finances, 7; la Direction des travaux, 7; la Direction des écoles, 6; la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement, 7; la Direction des services industriels, 5. 48 objets étaient accompagnés d'un communiqué; 30 concernaient des préavis ou des rapports-préavis.

Autres prestations

Le SPI a participé à l'organisation de conférences de presse spécifiques en collaboration avec les directions et leurs services : présentation des comptes 1999 et du budget 2001, journée européenne «en ville, sans ma voiture» du 22 septembre en collaboration avec le délégué aux piétons, planification de l'aménagement des places de jeux de la ville, remise du Prix de Lausanne 2000, présentation de la nouvelle scène dédiée aux musiques actuelles, fin des travaux de rénovation du site de la Vallée de la jeunesse, Fête de la musique, inauguration du mu.dac (musée de design et d'arts appliqués contemporains), travaux de réaménagement du parc Mon-Repos et du jardin du Désert, fin du programme de diversification végétale au sud de la ville («Divertissimo»), promotion de la bourse solaire photovoltaïque, visite du chantier de la station d'épuration (immersion de la nouvelle conduite de rejet au lac), etc.

D'autre part, les expositions au Forum ou dans les combles de l'Hôtel de Ville ont nécessité la rédaction d'invitations, communiqués et l'organisation d'autant de vernissages-presse.

En 2000, le SPI a émis 130 communiqués de presse et envoyé 44 invitations aux représentants des médias.

Le service est représenté au sein de la Commission des archives filmiques, chargée d'immortaliser les événements majeurs de la vie lausannoise. Avec le Service des études générales et relations extérieures (SEGRE), le SPI représente la Ville de Lausanne au sein du groupe communication visant à la promotion de la future ligne du métro Ouchy-Epalinges (M2).

Manifestations sportives

Le SPI assurant en 2001 le service de presse des championnats du monde de curling et, en 2002, celui des championnats d'Europe de patinage artistique (deux manifestations qui se tiendront à Lausanne), une importante préparation a été nécessaire durant l'année pour ces deux événements.

Béjart Ballet Lausanne

La chef du SPI poursuit ses activités d'attachée de presse auprès du Béjart Ballet Lausanne et de l'école-atelier Rudra. Elle assure la promotion de leurs spectacles et les relations presse, supervise la réalisation des programmes et les campagnes de presse de chaque tournée.

INFORMATION AU PUBLIC

Bureau d'accueil

Fidèle à sa mission, le bureau d'information au public (BIP) accueille, renseigne, oriente ou guide Lausannois et hôtes de passage. Aux Escaliers du Marché, le BIP collabore étroitement avec les différents services communaux, comme avec différentes institutions ou associations d'utilité publique.

En outre, les collaboratrices du BIP ont organisé deux conférences de presse liées à leurs activités : la conférence annuelle des musées lausannois (communaux, cantonaux et privés) et celle de l'édition 2000 de «Entrée libre pour un été».

Demandes diverses

Après un léger fléchissement en 1999, ce bureau a retrouvé en 2000 la fréquentation des années précédentes. Ses trois collaboratrices ont répondu à 6 245 sollicitations (appels téléphoniques, visites, correspondances et e-mails), soit une moyenne de 520 prestations mensuelles. 5 118 réponses directes ont été données et 1 564 demandes aiguillées vers d'autres instances. 3 868 demandes concernaient la vie lausannoise; 5 056 documents (brochures, Journal communal, dépliants, plans, etc.) relatifs aux activités lausannoises ont été distribués; 281 demandes concernaient le Journal communal, 286 les autorités cantonales et 3 408 avaient trait à divers sujets. Enfin, 609 demandes de nature touristique ont trouvé leur réponse au BIP.

Spectacles et manifestations

En générant 6 956 demandes (réservations et vente de billets) – soit 1 000 opérations de plus qu'en 1999, le guichet Billetel a passablement occupé les collaboratrices

ces du BIP. La mise en service d'un numéro vert, pour la centrale de réservations Billetel, permet désormais au personnel du BIP d'aiguiller (par un message enregistré sur un répondeur téléphonique) les appels vers ce nouveau service et de mieux se consacrer à sa mission première qui reste l'information au public.

Publications

Journal communal de Lausanne

Distribué gratuitement à chaque ménage lausannois par le Bureau vaudois d'adresses, le Journal communal de Lausanne (JCL) donne six fois l'an un reflet de la vie de la cité et de l'Administration communale. Les autorités s'expriment dans ces pages – par ailleurs ouvertes aux Lausannois : en 2000, directions et services ont répondu à 17 questions de lecteurs dans le cadre du «forum lausannois».

Les six dossiers approfondissant certains thèmes auxquels la Municipalité a souhaité donner un éclairage particulier ont porté sur les sujets suivants : «Accueil de la petite enfance, une ville partenaire» (JCL 71); «Programme de législature 1998-2000 : le point de la situation à mi-parcours» (JCL 72); «Lausanne fête l'an 2000 au jardin» (JCL 73); «Apprendre pour vivre mieux» (JCL 74); «Les logements subventionnés à Lausanne» (JCL 75); «Agenda 21 : recettes pour un futur moins égoïste» (JCL 76).

Par ailleurs, la Chambre consultative des étrangers de Lausanne (CCEL) a réalisé et financé, pour la cinquième année consécutive, un supplément «Cosmopolitus» de quatre pages, encarté dans le numéro 75 et consacré à la migration. Le numéro 76 contenait également un encart de quatre pages, préparé par le Service des parcs et promenades. Il donnait toute l'information utile sur les mesures d'urgence prises pour combattre le feu bactérien, apparu dans la végétation lausannoise.

Autres publications

Comme chaque année, le SPI a mis à jour les différentes brochures qu'il rédige et publie : «Une manifestation à organiser» (nouvelle couverture); «L'Administration communale – mode d'emploi», les trois éditions du «bulletin des musées». A l'exception de cette dernière, ces publications font peau neuve une à une, adoptant la ligne de la charte graphique lausannoise. Cela n'a pas encore été le cas de «Allons-y», qui a cependant connu un très grand succès en 2000, du fait d'un dispositif de promotion des activités culturelles soutenues par la Commune. Cette promotion extraordinaire a conduit à la réimpression d'«Allons-y» pour faire face à la demande accrue qui a suivi cet effort publicitaire.

Toutes ces brochures, distribuées gratuitement, sont diffusées auprès d'un large public et participent à la communication générale de la Ville de Lausanne.

Le SPI a également préparé, en 2000, trois numéros de «La Ville Ensemble», le bulletin d'information de l'Administration communale. La mise en production de la nouvelle formule (techniquement prête) de ce journal interne ne sera toutefois possible que lorsque l'effectif du service aura été renforcé.

Internet

En 2000, la fréquentation du site officiel de la Ville de Lausanne, www.lausanne.ch, a fortement progressé.

Nombre de pages consultées par mois

	1999	2000
janvier	61 280	148 952
février	80 017	158 664
mars	89 568	206 047
avril	111 066	228 579
mai	91 180	233 330
juin	107 698	192 134
juillet	123 482	217 883
août	115 309	223 260
septembre	133 249	224 126
octobre	189 702	290 439
novembre	156 210	248 690
décembre	135 427	193 761

La rubrique «Infos Lausanne» est la plus demandée, suivie par le sport, les manifestations, les musées, les transports et l'environnement.

Le site est régulièrement mis à jour, une à plusieurs fois par semaine, en fonction de l'actualité. En 2000, l'unité internet du Service de presse et d'information (composée de la déléguée internet et d'un webmaster) a en outre été fortement mobilisée par la gestion du projet de nouveau site : tests liés au développement et à la mise en place d'une nouvelle infrastructure, formation des collaborateurs, contacts avec tous les services de l'administration et Lausanne Tourisme. Ce projet, qui débouchera sur l'ouverture en 2001 d'un véritable portail lausannois, est mené conjointement avec le Service d'organisation et d'informatique et les entreprises mandatées.

SERVICE DE LA RÉVISION

Au cours de l'année 2000, le Service de la révision a principalement effectué les tâches suivantes :

Contrôles internes

Vérifications :

- de petites caisses et fonds de roulement des 7 directions, sous la forme de contrôles à l'improviste;
- par sondages dans les 7 directions, des factures fournisseurs, avant les procédures de paiement.

Audit :

- finalisation de l'étude relative aux incidences, pour la commune de Lausanne, des erreurs relatives au traitement des «Actes de défaut de biens» et des «Partis sans laisser d'adresse» commises à l'Administration cantonale des impôts;
- de la gestion des appartements de secours, en collaboration avec le Service social et du travail;
- des procédures liées à la facturation interne des communications téléphoniques privées.

Assistance :

- à divers services, pour les aspects de sécurité financière, lors de la mise en place ou de la modification d'activités, par exemple :
- programme de gestion immobilière OFIGER, au Service des gérances;
- délégation de signatures;
- autorisations d'accès et procédures, pour le programme comptable GEFI.

Contrôles externes

Vérifications :

- des comptes annuels de sociétés immobilières et de fondations;
- des comptes annuels de divers organismes et institutions subventionnés de manière prépondérante par la Ville;
- des comptes 1999 de la Caisse de Pensions de la Commune de Lausanne;
- des comptes d'organismes bénéficiant d'une aide financière casuelle de la Commune;
- du coût de construction et des impenses d'amélioration d'immeubles construits sur des terrains communaux mis à disposition sous la forme du droit distinct et permanent de superficie.

Contrôles spécifiques de manifestations sportives organisées à Lausanne, soit :

- Finale de la Coupe Saporta
- Lausanne-Marathon

Divers

Selon les indications et pour le compte de l'Office communal du logement :

- établissement des calculs d'abaissement de péréquation ou d'aide à la rénovation.

En collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique, mise en réseau des moyens informatiques du service.

Participation du chef de service au groupe restreint chargé de l'analyse des prestations de la Ville dans le cadre de «Perspectives 2001» anciennement «Perspectives financières».

CONTRÔLE DE GESTION

L'an 2000 a été marqué par la fin des analyses de l'opération Perspectives 2001. Les audits ont porté sur les

services suivants pendant les six premiers mois de l'année (dans l'ordre chronologique) :

- presse et information
- police du commerce
- juridique
- cadastre
- dentaire
- magesi
- énergie
- bibliothèque
- circulation

La préparation du rapport final s'est déroulée durant le second semestre. Il sera remis officiellement en janvier 2001.

L'opération Perspectives 2001 a constitué l'essentiel du travail du contrôle de gestion de 1996 à 2000. La fin de ce travail a suscité une réflexion sur les nouvelles orientations du contrôle de gestion. Elle s'est concrétisée par une note acceptée par la Municipalité le 7 septembre 2000 sous le titre : «Nouvelles tâches du contrôle de gestion - évaluation des réalisations de l'administration».

Le contrôle de gestion se chargera désormais d'évaluer les réalisations de la commune de Lausanne. Les travaux se sont jusqu'à aujourd'hui déroulés à l'intérieur de l'administration afin d'en améliorer le fonctionnement. Désormais ils porteront sur le résultat de l'action administrative, la mesure et la compréhension des différences entre les objectifs définis dans les préavis ou les décisions politiques et les résultats mesurés sur le terrain. Une procédure a été mise en place et les membres du contrôle de gestion ont suivi une formation complémentaire à l'IDHEAP.

La participation du contrôle de gestion au comité de pilotage informatique s'est traduite par des travaux importants, en particulier dans la participation à la procédure de désignation d'un nouveau chef de service du SOI (Service d'organisation et d'informatique).

Parmi les autres travaux, mentionnons la mise en place d'indicateurs au sein de la Direction des écoles afin d'aider celle-ci dans son processus budgétaire. Ce travail devrait s'achever au printemps 2001. Le contrôle de gestion participe également à divers groupes de travail, en particulier les comités de pilotage du site Internet de la Ville et celui de la certification ISO 9000 aux Services industriels.